



Elaboration du Schéma Directeur Cyclable de la Commune de Nivillac

Fiches itinéraires

Préconisations d'aménagement et programmation

Juin 2023

Sommaire

Introduction

Pour qui / Comment on aménage

Rappel des liaisons du SDC

Cartes et Itinéraires

Les itinéraires

Existant, Préconisations, Exemples, programmation



Chiffrages

Bilan par scénario + Bilan par an

1 Introduction

*Aménagement cyclable : Pour qui ?
Quelles infrastructures ?*



ZA de la Halleraie – Chantepie – Juillet 2021

Pour qui aménage-t-on l'espace ?

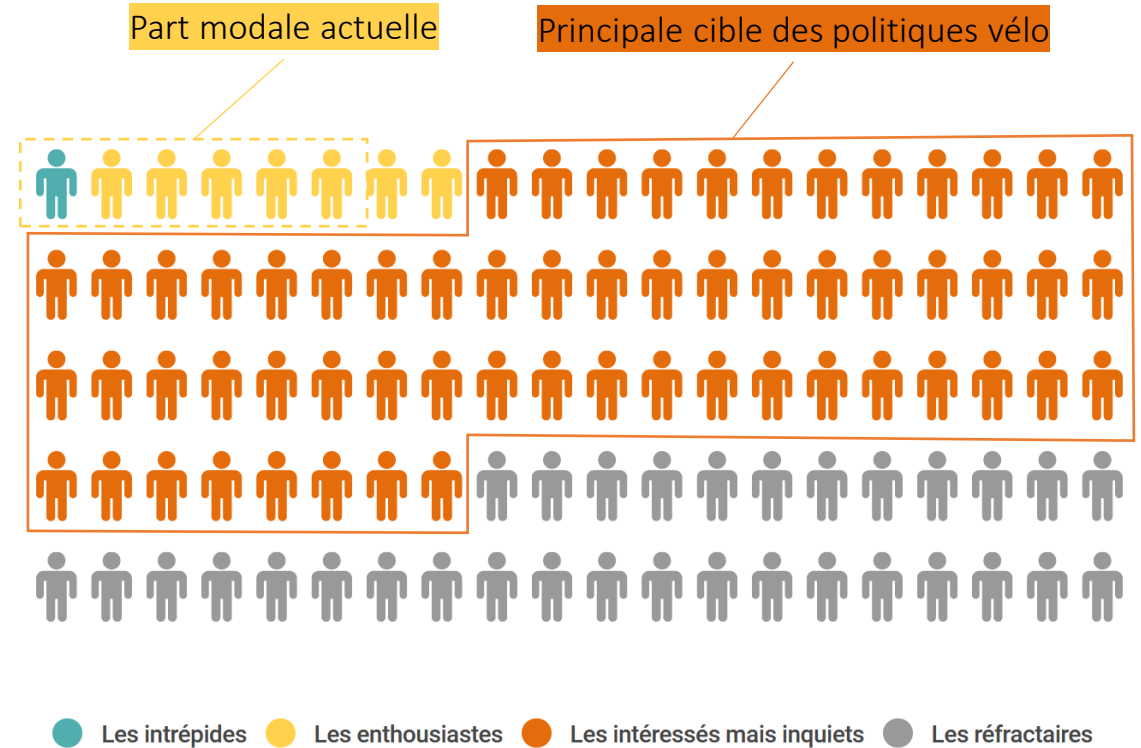
Permettre à la majorité intéressée mais inquiète de se déplacer à vélo

Typologie élaborée pour comprendre le public cible des aménagements :

- **Intrépides** : utilisent le vélo quels que soient les aménagements
- **Enthousiastes** : utilisent le vélo quand c'est possible
- **Intéressés mais inquiets** : pourraient utiliser le vélo mais pas dans les conditions actuelles
- **Réfractaires** : n'utiliseront pas le vélo quoi qu'il arrive

Les aménagements cyclables ne sont pas (uniquement) là pour les convaincus, mais pour **donner la possibilité** aux **personnes qui le souhaitent** de se déplacer autrement sur certains trajets.

Le **public** à conquérir est donc **vaste**, en 2022, **60%** des français* se déclaraient **prêts à se déplacer à vélo** si des aménagements étaient mis en place.



*Source : Enquête « Les français et le vélo », FUB et Opinion Way

Des aménagements pour tous

- Pour que les aménagements soient **utilisés et utilisables** par le plus grand nombre, il est indispensable de les rendre **attractifs**.
- Il faut qu'ils conviennent à **tout âge et peu importe les capacités** ou connaissances de leurs usagers (AAA : « *All Ages and Abilities* »).

Se mettre à la place des usagers les plus vulnérables pour concevoir un réseau, c'est s'assurer que celui-ci soit accessible à tous.

- Faire des aménagements pour le plus grand nombre, c'est-à-dire pour les usagers les plus vulnérables, se poser la question : est-ce que j'emmènerai mes enfants sur cet aménagement ?
- Les aménagements ne se suffisent pas à eux seuls : ni un casque ni de la peinture ne protègent des cyclistes sur une route à 90 km/h.



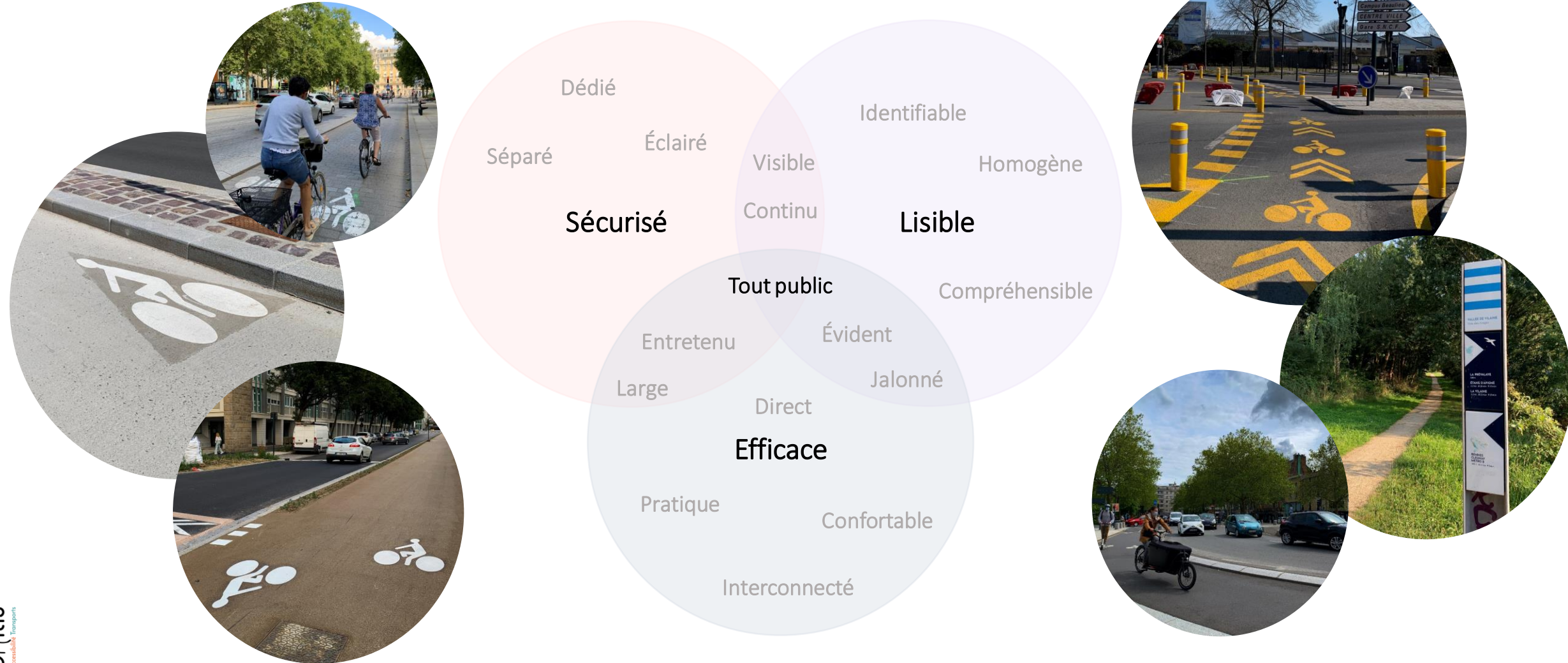
Bande cyclable avec stationnement gênant créant un danger



Bande cyclable sur 4 voies "limitée" à 90km/h

Quels sont les grands principes d'aménagement ?

Mettre en place des aménagements pour le plus grand nombre

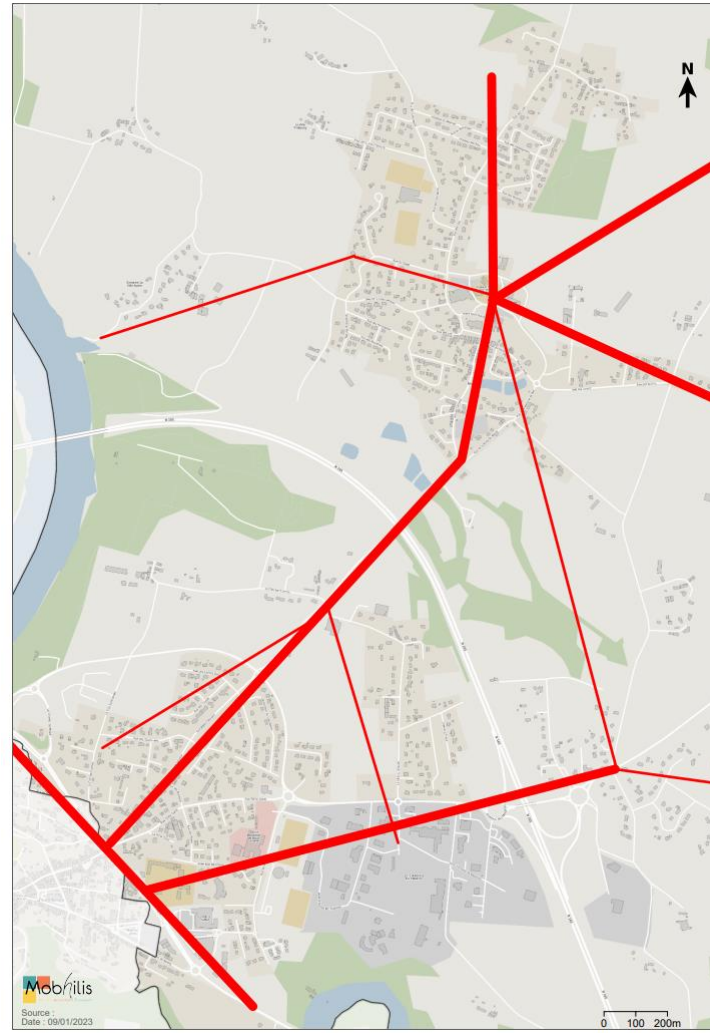
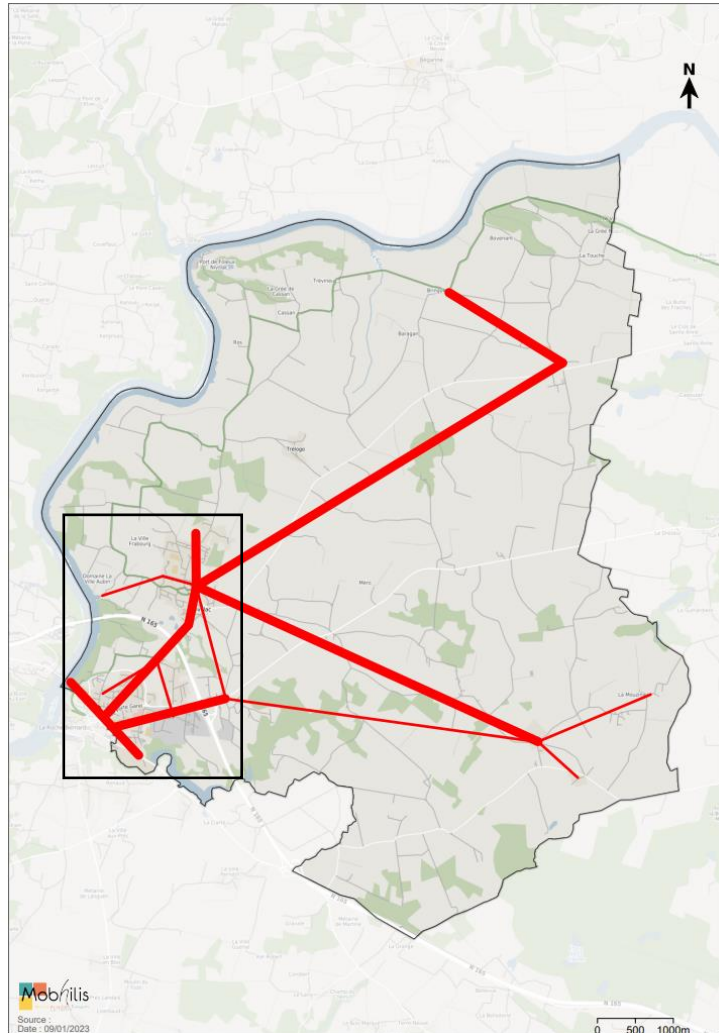


2 Liaisons identifiées dans le SDC



Structuration du maillage

Représentation schématique



— Dorsales structurantes

— Liaisons secondaires

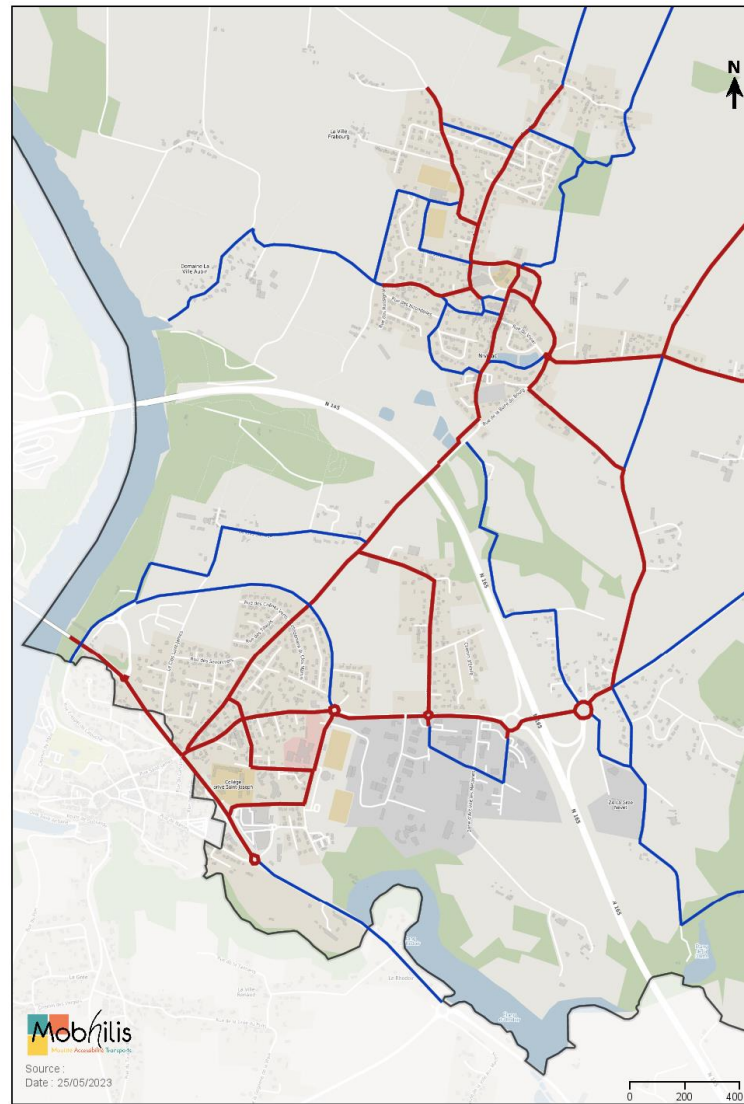
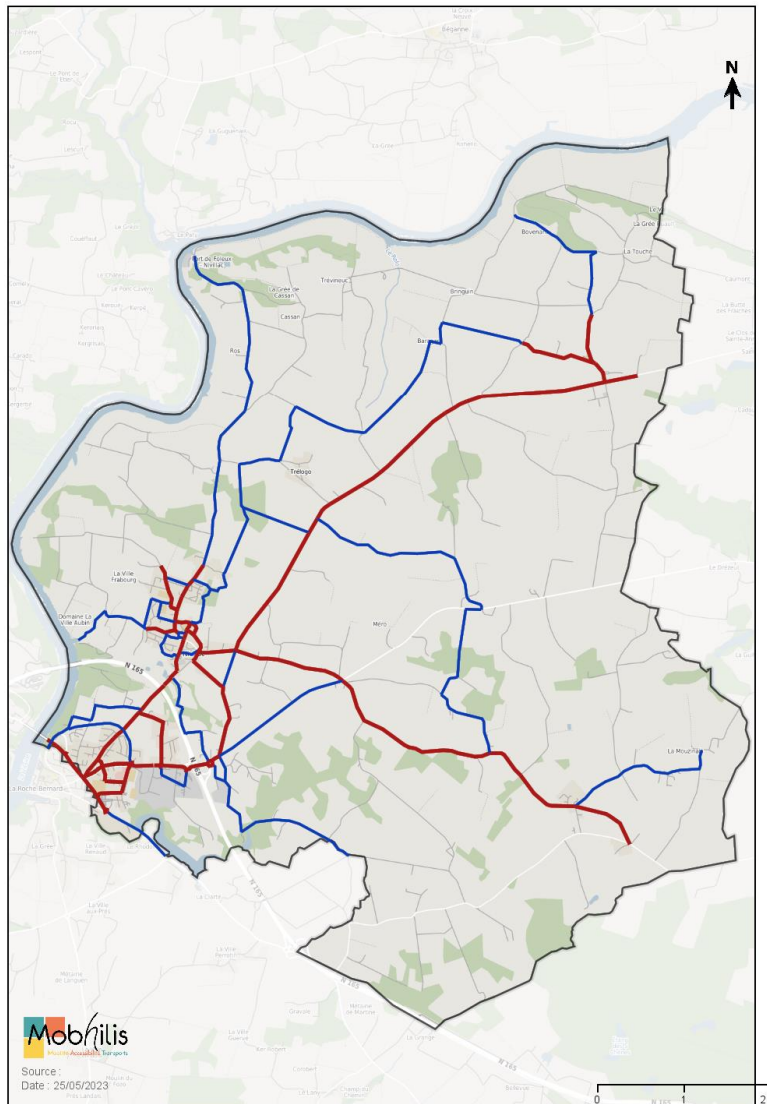
5 dorsales structurantes :

- Boulevard de Bretagne
- Axe Bd Bretagne <> Voie verte D176 <> Bourg <> nord de la zone agglomérée (La Boissière)
- Axe Bd Bretagne <> Ecole publique <> Soleil Levant
- Bourg <> Sainte-Marie
- Bourg <> Saint-Cry
- Saint-Cry <> Ecole privée <> V42 (Bringuin)

7 liaisons secondaires :

- Voie verte D176 <> ZA Métairies
- Voie verte D176 <> Zone résidentielle sud-ouest
- Bourg <> Soleil Levant
- Bourg <> Port Ville Aubin
- Soleil Levant <> Sainte-Marie
- Sainte-Marie <> La Ville Avril
- Sainte-Marie <> La Mouzinais

Liaisons inscrites au SDC

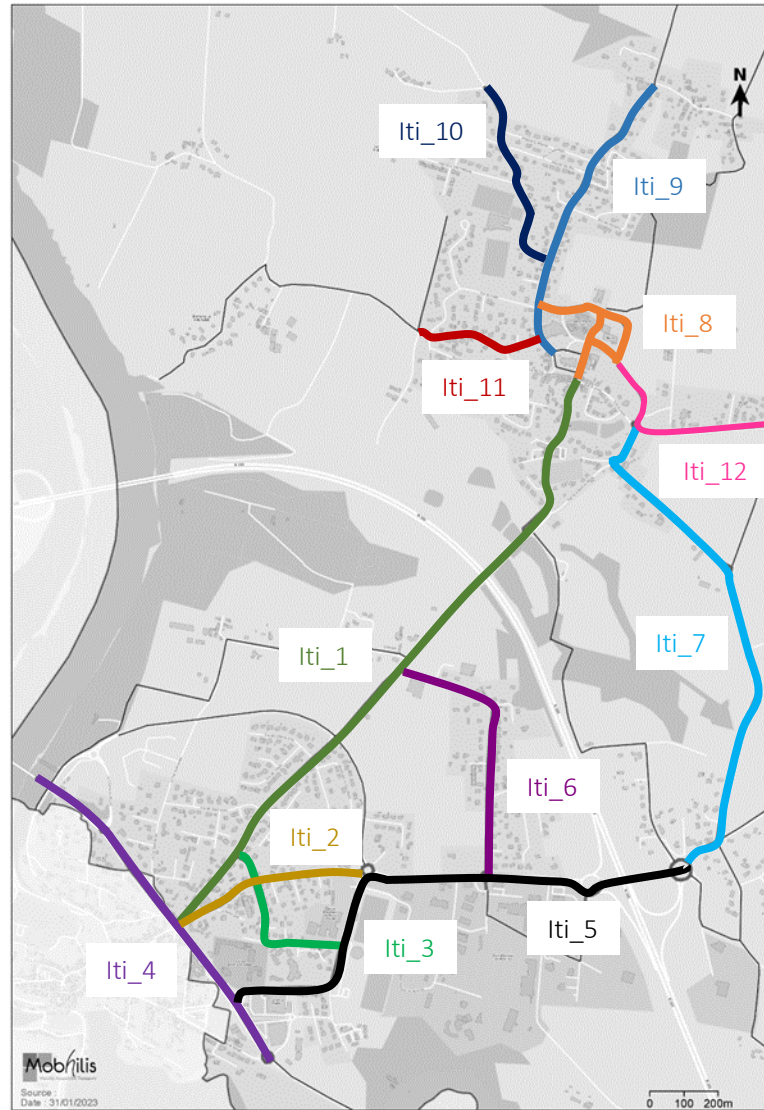
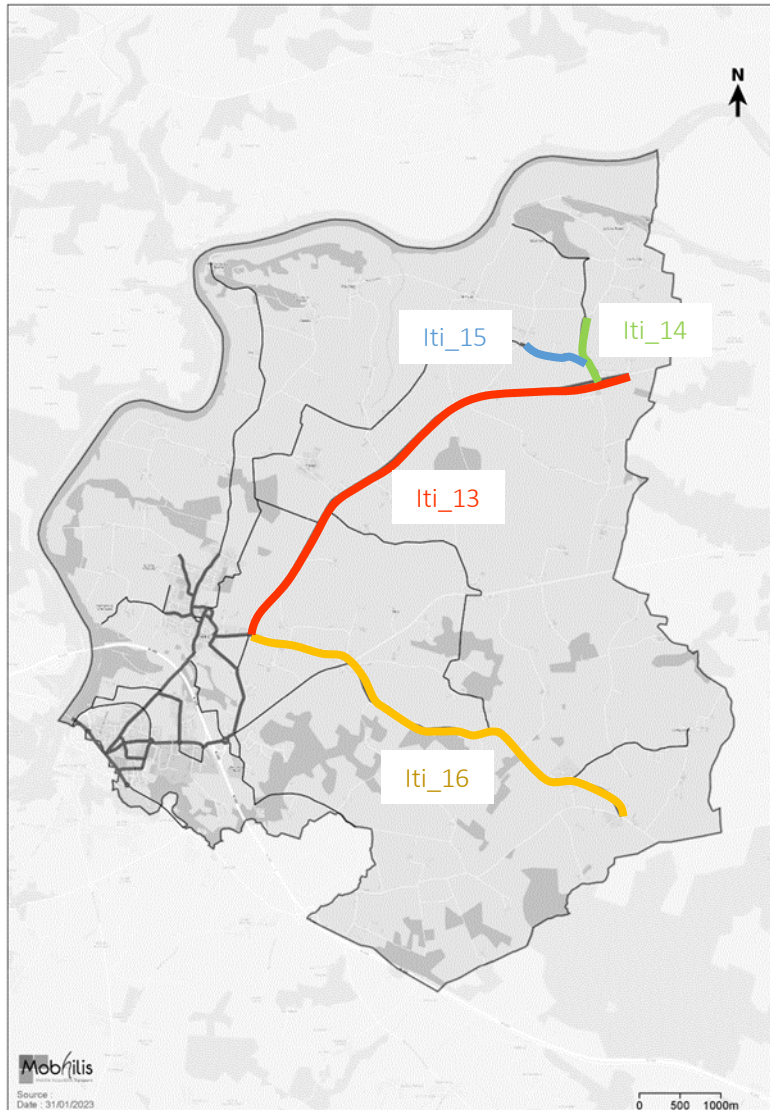


25 km de linéaire prioritaire avec préconisations d'aménagement.

34 km de linéaire secondaire ou tertiaire.

Un total de **59 km** de linéaire cyclable inscrit au Schéma Directeur Cyclable de Nivillac.

Itinéraire traités



Objectif de **16 itinéraires** à aménager.
Tous ne bénéficieront pas du même niveau d'aménagement / infrastructures (parfois site propre, voie partagée, etc.)

Plan d'action à 10-15 ans.

n_iti	nom_iti	longueur (m)
1	Boulevard de Bretagne <> Centre-ville	2000
2	Boulevard de Bretagne <> Giratoire Clos Martin	576
3	Rue des Bouleaux <> Collège <> Piscine	502
4	Boulevard de Bretagne	1200
5	Boulevard de Bretagne <> Soleil Levant	1600
6	Croix-Neuve <> ZA des Métairies	778
7	Métairies de Bas <> Soleil Levant	1500
8	Ecole privée - Mairie	683
9	Place Saint-Pierre	885
10	Salle de sports <> Ville Frabourg	579
11	Ville Aubin <> Centre Culturel	335
12	Mairie <> La Garenne	696
13	La Garenne <> Saint-Cry	6000
14	Saint-Cry <> La Ville Roux	852
15	Ecole Sainte-Thérèse <> La Ville au Baud	885
16	La Garennes <> Sainte-Marie	5500

Maitrise d'ouvrage :
Communale : **vert**
Communale + avis CD56 : **orange**
Communale + Arc Sud Bretagne : **bleu**
CD56 : **violet**

3 Les itinéraires

Pour chaque itinéraire, une description, un tableau par tronçon, une fiche d'exemples d'aménagement

Attention, les coûts sont à titre indicatif. Le coût des panneaux (sauf pour Zone 30 et Zone 20), de la main d'œuvre et des emprises foncières n'est pas compris dans les chiffrages.



Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

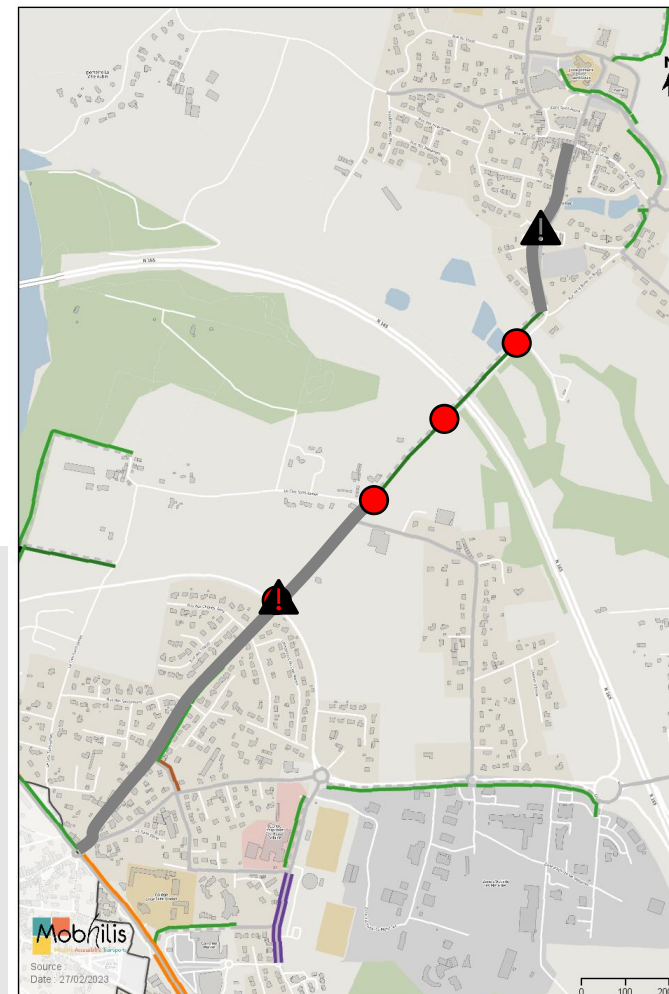
Itinéraire n°1

2 km

L'itinéraire 1 permet de relier le Boulevard de Bretagne (et La Roche Bernard) au sud de la Place Saint-Pierre. Cet itinéraire se trouve à la fois en agglomération, et aussi hors agglomération entre la D34E et la D176. Un aménagement doux (voie verte) existe déjà entre La Croix Neuve et La Rue du Calvaire.

Cette voie verte dispose de barrières anti-intrusion questionnant les usagers et la collectivités : prise de vitesse des vélos, obligation de mettre pied à terre en montée, difficulté d'accès aux vélos spéciaux (cargo, couché, avec remorques...)

Les aménagements pour les piétons sont assez hétérogènes tout au long du parcours.



Légende

- ▲ Point de vigilance
- Point dangereux issu de la concertation
- Aucun aménagement
- Voie verte

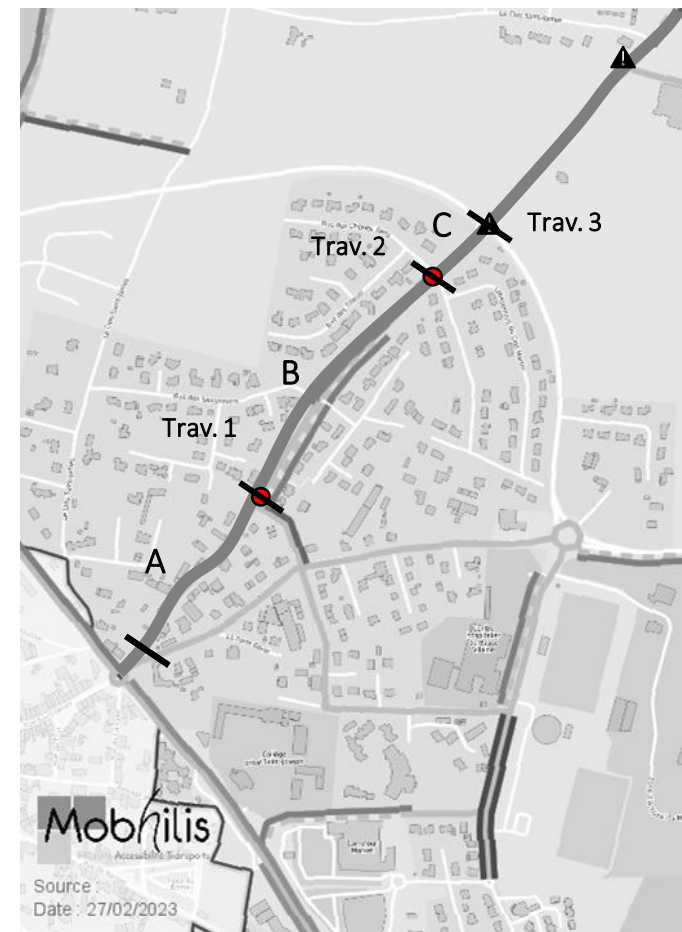
Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

Sc 1 : Itinéraire n°1 (p1)

700 m

+/- 134 000 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Zone 30. Pictogrammes vélo au centre de la chaussée dans le sens de la circulation automobile. Réfection d'un des trottoirs à prévoir : 1,4 m au moins d'un côté (ouest). Interdiction du contre-sens cyclable pour plus de sécurité des cyclistes.	247 m	500 € 220 € 42 000 €	Maintien du sens unique et des chicanes créées par le stationnement VP. La Bande cyclable pour sécuriser la montée des cyclistes sur la rue n'est pas possible (faible largeur). Un arrêté est nécessaire pour acter cette interdiction du contre-sens cyclable.
B&C	50 km/h Pictogrammes vélos + double chevrons	440 m	1 730 €	Possibilité d'y apposer une ligne centrale verte permettant d'orienter le cycliste et de faire sentir à l'automobiliste qu'il n'est plus seul sur la chaussée
Trav. 1 et 2	30 km/h Plateau ralentisseur aux intersections pour casser les vitesses automobile		30 000 € 55 000 €	Ou revêtement coloré
Trav. 3	Créer deux traversées cyclistes de la D34 depuis D176. Revêtement coloré et pictogrammes vélos.		4 600 €	Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes sur la D34E) Prévoir panneaux A21 sur la D34E pour signaler la traversée de cyclistes.



Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

Sc 1 : Itinéraire n°1 (p1)

700 m

+/- 134 000 €

Pictogrammes vélo avec ligne verte au sol



Plateau à une intersection



Traversée vélo



Pictogrammes vélo au centre de la chaussée



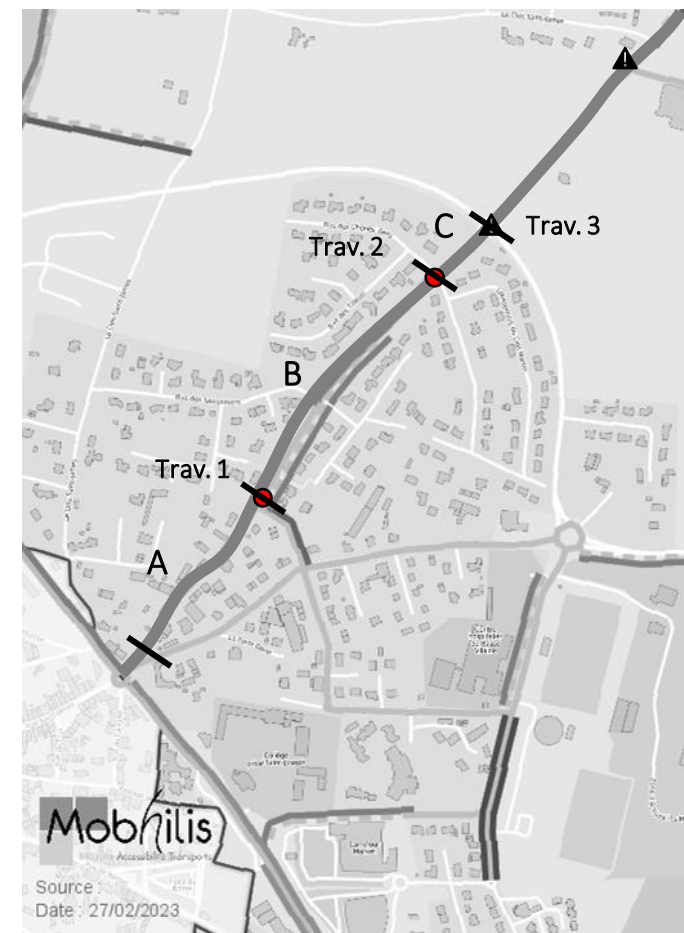
Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

Sc 2 : Itinéraire n°1 (p1)

700 m

+/- 273 600 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Zone 30. Pictogrammes vélo au centre de la chaussée. dans le sens de la circulation automobile. Réfection d'un des trottoirs à prévoir : 1,4 m au moins d'un côté (ouest). Interdiction du contre-sens cyclable pour plus de sécurité des cyclistes.	247 m	500 € 220 € 42 000 €	Maintien du sens unique et des chicanes créées par le stationnement VP. La Bande cyclable pour sécuriser la montée des cyclistes sur la rue n'est pas possible (faible largeur). Un arrêté est nécessaire pour acter cette interdiction du contre-sens cyclable.
Trav. 1	30 km/h Plateau ralentisseur pour casser les vitesses automobiles et favoriser l'introduction des cyclistes sur la chaussée		30 000 €	Ou revêtement coloré
B	Piste cyclable côté nord-ouest (3m de large).	350 m	160 000 €	Maintien du cheminement piéton côté sud-est
Trav. 2	Traversée piétonne		300 €	
C	Piste cyclable côté nord-ouest (3m de large).	90 m	36 000 €	
Trav. 3	Créer une traversée cycliste de la D34E depuis D176. Revêtement coloré et pictogrammes vélos.		4 600 €	Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes sur la D34E) Prévoir panneaux A21 sur la D34E pour signaler la traversée de cyclistes.



Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

Sc 2 : Itinéraire n°1 (p1)

700 m

+/- 273 600 €

Piste cyclable bidirectionnelle



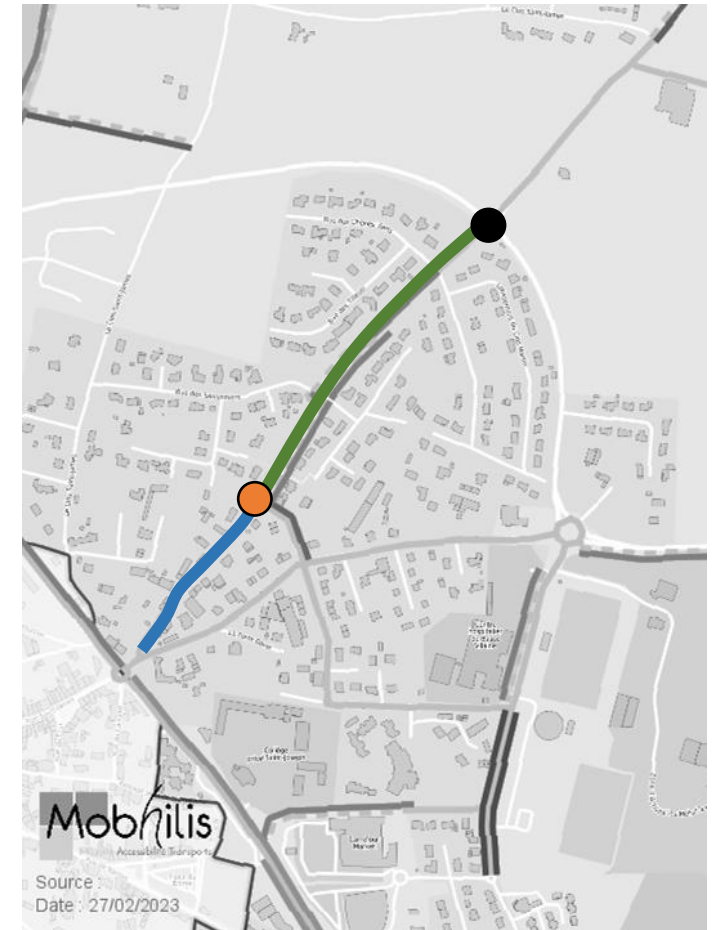
Plateau sur intersection



Traversée vélos et piétons



Pictogrammes vélo au centre de la chaussée



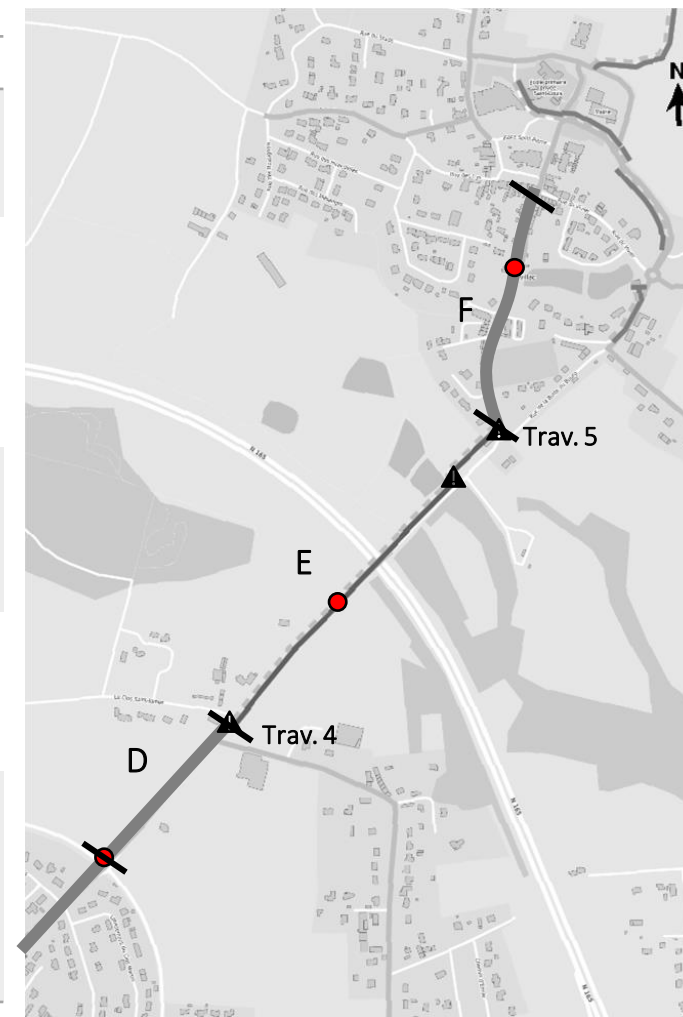
Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

Sc 1 : Itinéraire n°1 (p2)

1,3 km

+/- 59 600 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
D	50 km/h Pictogrammes vélos avec double chevrons	313 m	115 €	Ajout possible ligne verte au sol. Maintien de la chicane, possibilité d'en ajouter une.
Trav. 4	Marquage du carrefour avec un revêtement coloré + pictogrammes vélo pour les traversées depuis et vers la voie verte.		45 000 €	Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes sur la D176) Prévoir panneaux A21 sur la D176 pour signaler la traversée de cyclistes.
E	Maintien de la voie verte existante + entretien régulier	609 m		Prévoir de repositionner les barrières anti intrusion + panneau « attention à votre vitesse » dans la descente.
Trav. 5	Chicane en face de la sortie/entrée de la voie verte pour faire ralentir les véhicules descendant. Créer une traversée piétons / vélos.		5 000 € 400 €	Avant et après le test de chicane positionner un radar pédagogique pour mesurer les vitesses et sensibiliser.
F	Sens unique descendant pour les VP Double sens cyclable : picto vélo + bande cyclable (avec picto et double chevrons) pour les cyclistes qui remontent la rue (1,5 min) Trottoir piéton sans bordure (1,4m) sur le haut de la rue la Rue côté ouest (180ml).	388 m	1 900 € 7 200 €	Rue à 30 km/h Chaussée max 3m pour limiter la prise de vitesse Voir avec le CD56 pour la mise en sens unique de la rue du Calvaire (D176)



Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

Sc 1 : Itinéraire n°1 (p2)

1,3 km

+/- 59 600 €

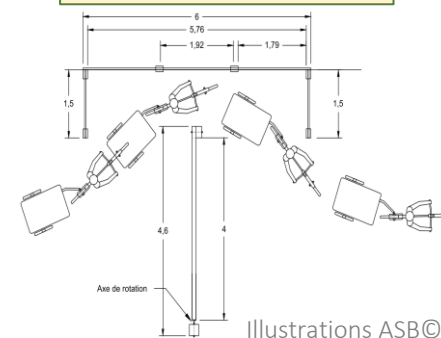
Pictogrammes vélo avec ligne verte au sol



Chicane



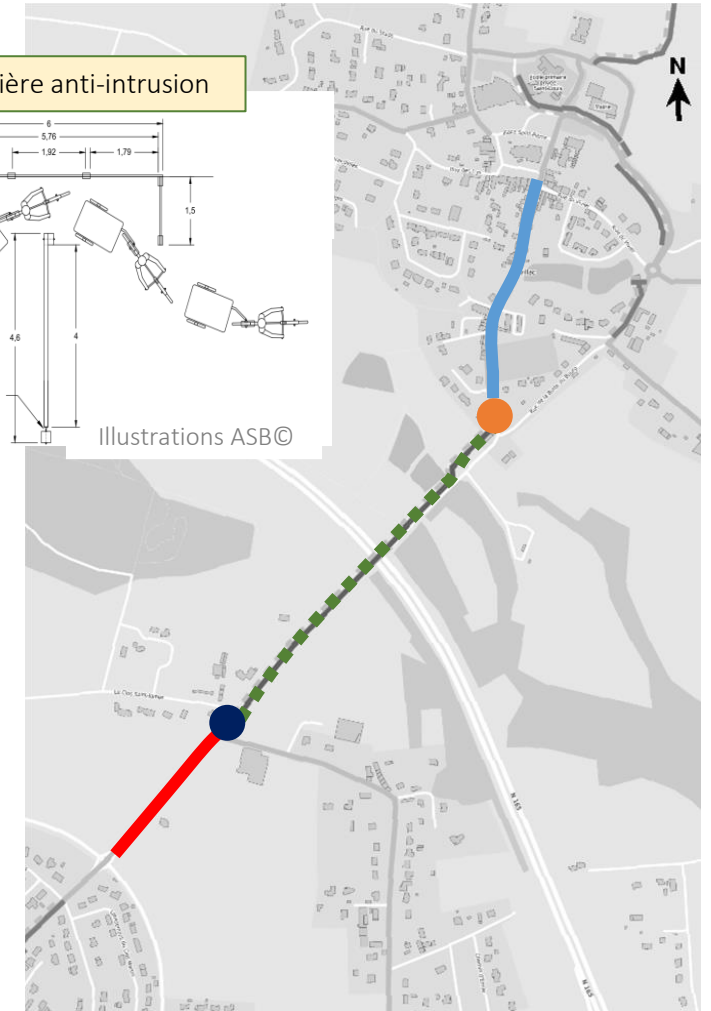
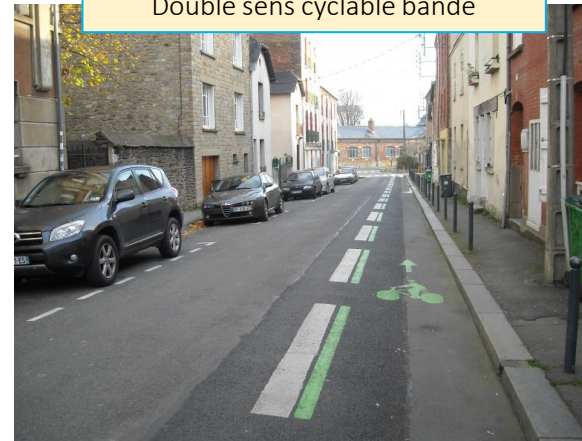
Barrière anti-intrusion



Plateau avec traversée cyclable



Double sens cyclable bande



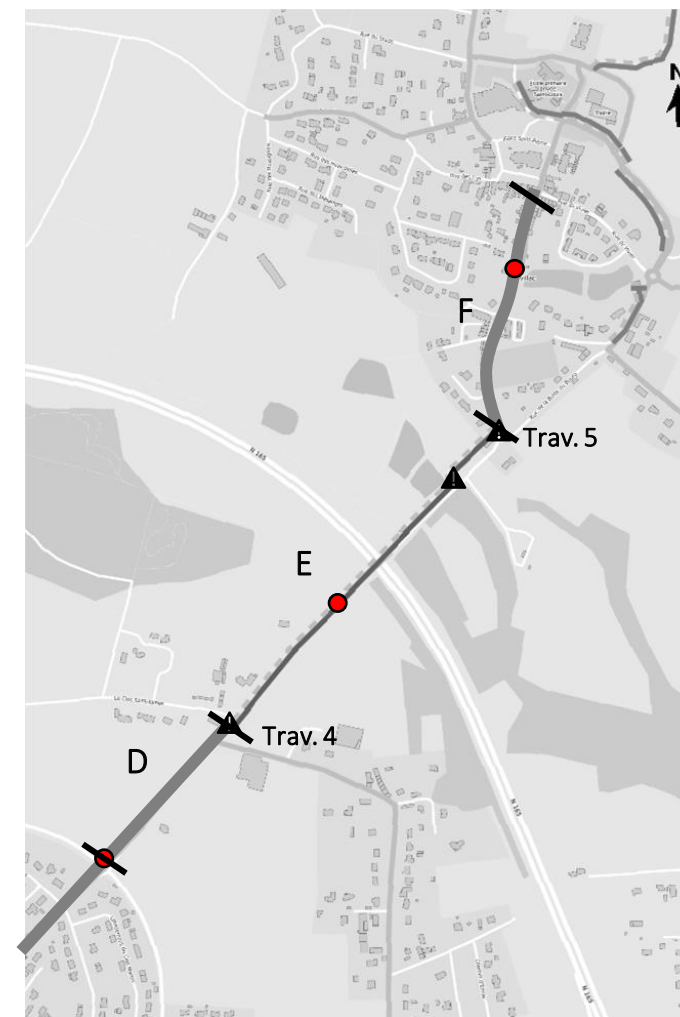
Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

Sc 2 : Itinéraire n°1 (p2)

1,3 km

+/- 114 100 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
D	Voie verte au nord-ouest de la voie	313 m	95 000 €	Nombreuses emprises foncières à prévoir
Trav. 4	Marquage de la traversée de l'itinéraire 6 à l'itinéraire 1 avec un revêtement coloré + pictogrammes vélo		4 600 €	Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes sur la D176) Prévoir panneaux A21 sur la D176 pour signaler la traversée de cyclistes.
E	Maintien de la voie verte existante + entretien régulier	609 m		Prévoir de repositionner les barrières anti intrusion + panneau « attention à votre vitesse » dans la descente.
Trav. 5	Chicane en face de la sortie/entrée de la voie verte pour faire ralentir les véhicules descendant. Créer une traversée piétons / vélos.		5 000 € 400 €	Avant et après le test de chicane positionner un radar pédagogique pour mesurer les vitesses et sensibiliser.
F	Sens unique descendant pour les VP Double sens cyclable : picto vélo + bande cyclable (avec picto et double chevrons) pour les cyclistes qui remontent la rue (1,5 min) Trottoir piéton sans bordure (1,4m) sur le haut de la rue la Rue côté ouest (180ml).	388 m	1 900 € 7 200 €	Rue à 30 km/h Chaussée max 3m pour limiter la prise de vitesse Voir avec le CD56 pour la mise en sens unique de la rue du Calvaire (D176)



Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

Sc 2 : Itinéraire n°1 (p2)

1,3 km

+/- 114 100 €

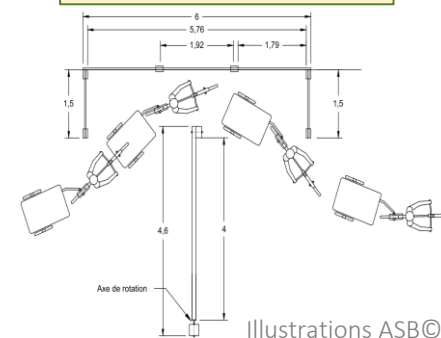
Pictogrammes vélo avec ligne verte au sol



Chicane



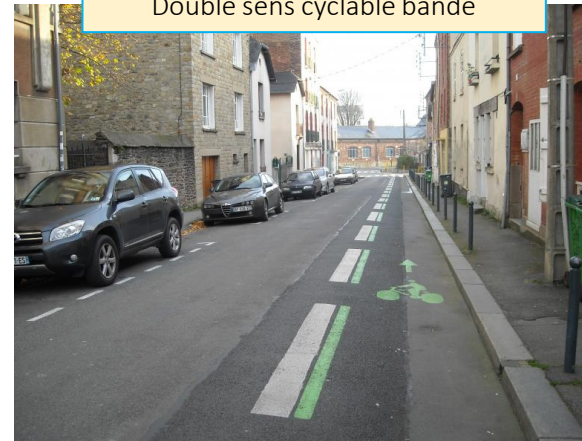
Barrière anti-intrusion



Plateau avec traversée cyclable



Double sens cyclable bande

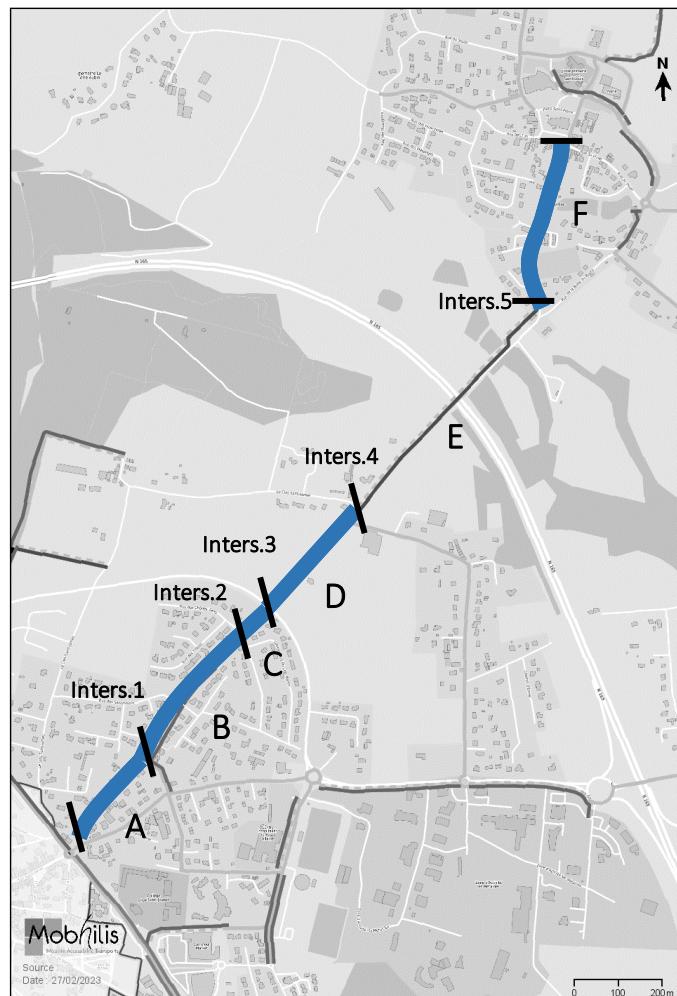


Boulevard de Bretagne < > Centre-ville

Itinéraire n°1

2 km

386 750 €



- Priorité 1 : fin de mandat
- Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

Priorité 1 : Fin de mandat actuel			
2023	2024	2025	2026
Zone 30 + Pictogrammes vélo Section A	Traitement intersection 1 et 2 Scénario 2	Traitement traversées 3 et 4 Scénario 2	
réalisation des aménagements	réalisation des aménagements	réalisation des aménagements	
720,00 €	330,00 €	9 200,00 €	
	Piste cyclable Section B et C		
	Etudes préopérationnelles	réalisation des aménagements	
	PM	160 000,00 €	
	Voie verte Section D		
	Etudes préopérationnelles	Etudes préopérationnelles	réalisation des aménagements
	PM	PM	160 000,00 €
	Double sens cyclable Section F + Traitement Trav.5		
	réalisation des aménagements		
	14 500,00 €		

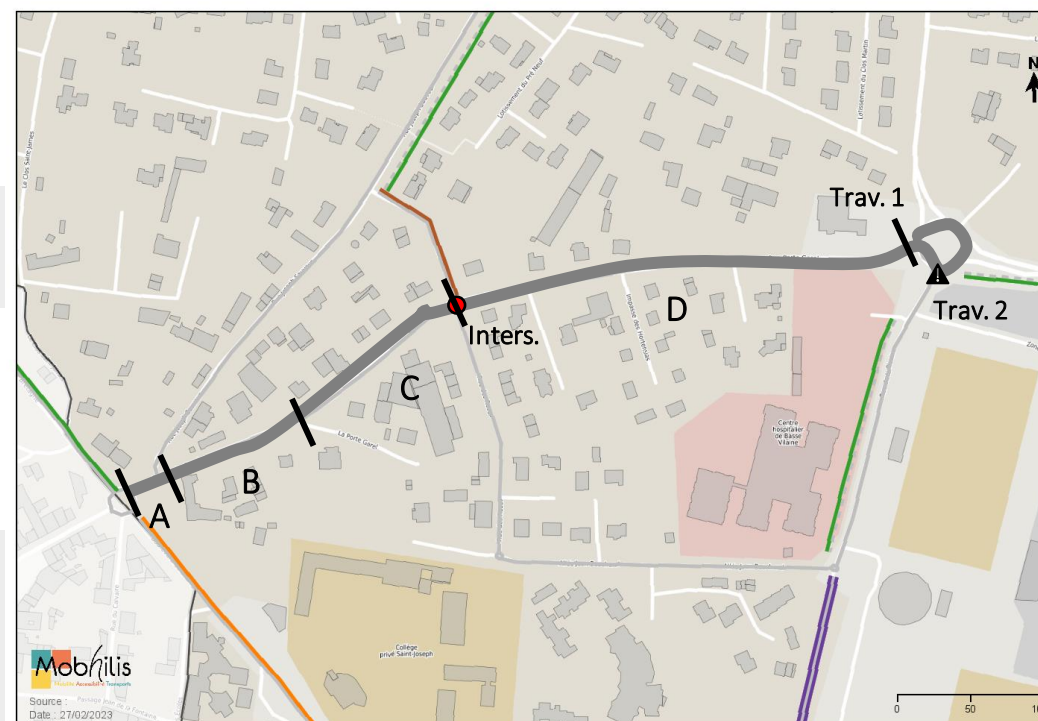
Boulevard de Bretagne < > Giratoire Clos Martin

Sc 1 : Itinéraire n°2

576 m

+/- 7 300 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Zone 30 + Pictogrammes vélos au centre de la chaussée avec double chevrons. Réfection trottoirs d'1,4m min	21 m	1 200 + 75 € 840 €	
BCD	Maintien des trottoirs avec interdiction de stationner Zone 30 + priorités à droite Pictogrammes vélo avec double chevrons au sol	576 m	600 € 2 200 €	Si besoin de faire ralentir les automobilistes et de créer du stationnement sur la rue : prévoir de réaliser des écluses à l'aide de 2-3 places de stationnement.
Inters.	Créer une traversée cyclable + piéton sur plateau pour limiter la vitesse automobile et relier les itinéraires doux 2 et 3.	Cf itinéraire 2		
Trav. 1	Traversée piéton/vélo sur la Rue Porte Garel à l'arrivée/sortie du giratoire pour rejoindre le cheminement sud vers l'itinéraire 5.		380 €	
Trav. 2	Contour du giratoire par le sud grâce au cheminement existant (à élargir à 3m) + traversée piéton/vélo sur la Rue de la Piscine pour rejoindre l'itinéraire 5.	20 m	1 550 € 460 €	



Boulevard de Bretagne < > Giratoire Clos Martin

Sc 1 : Itinéraire n°2

576 m

+/- 7 300 €

Zone 30 Pictogrammes vélo centre de la chaussée



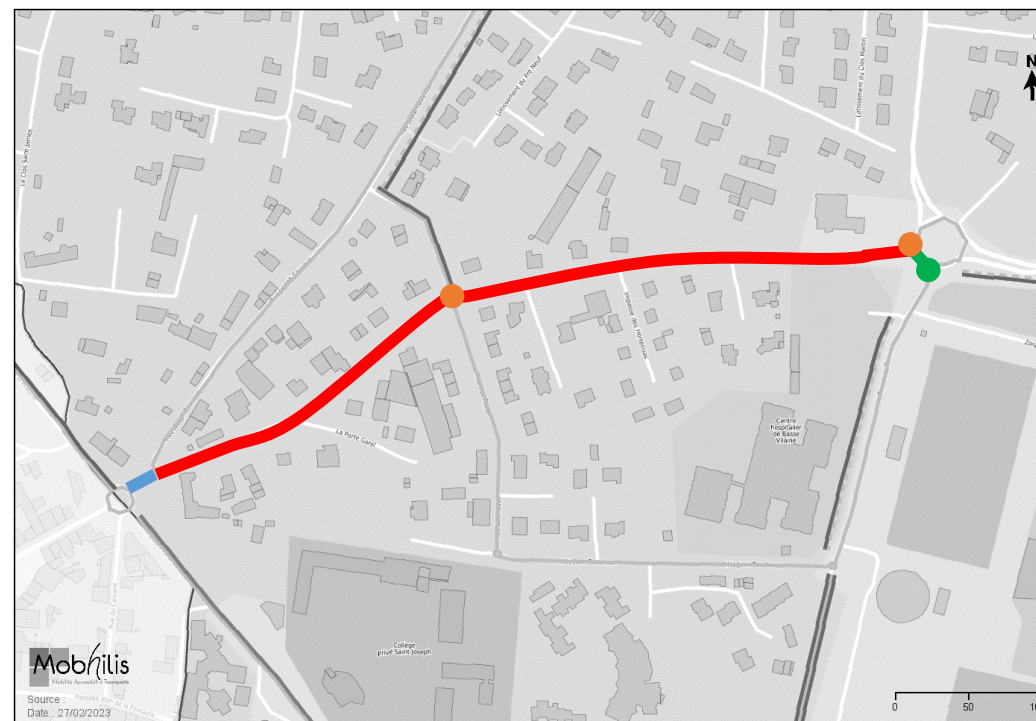
Chemin à affirmer (3m) + Traversées cyclables



Plateau avec traversée cyclable et piétonne



Pictogrammes vélos en Zone 30



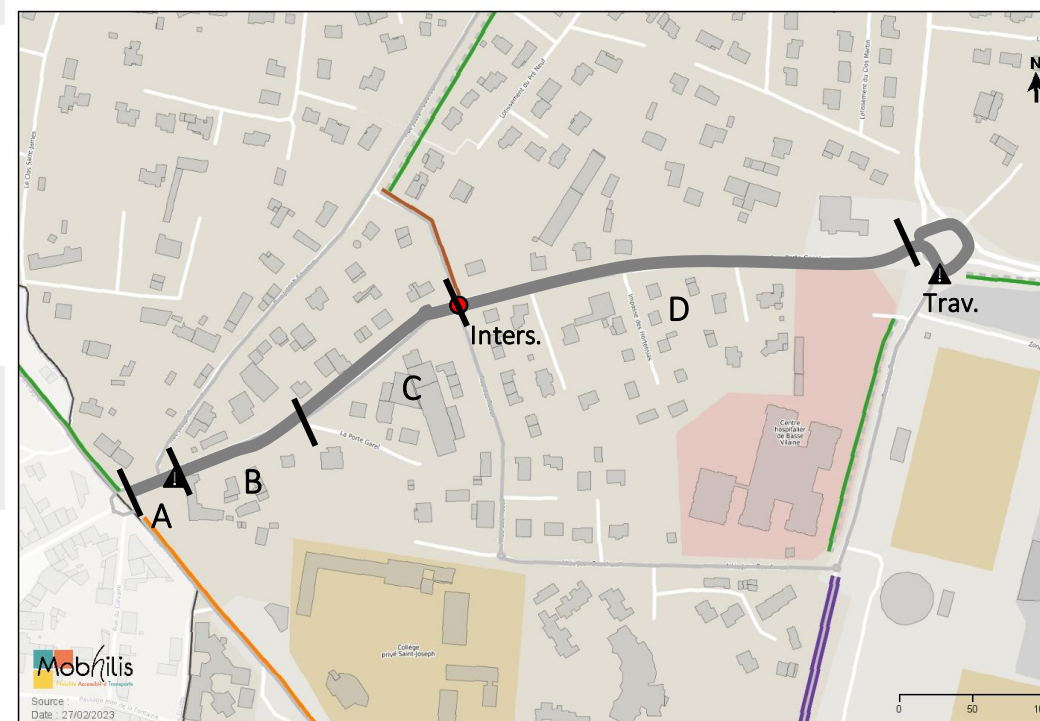
Boulevard de Bretagne < > Giratoire Clos Martin

Sc 2 : Itinéraire n°2

576 m

+/- 179 200 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Zone 30 + Pictogrammes vélos au centre de la chaussée avec double chevrons. Réfection trottoirs d'1,4m min	21 m	1 200 + 75 € 840 €	
BCD	Zone 30 Mise en sens unique montant de la Rue Porte Garel (chaussée circulée 3m) Double-sens cyclable bandes (3m côté sud de la chaussée circulée) Trottoirs 1,4m mini de part et d'autre de la chaussée Stationnement auto longitudinal possible	576 m	600 € 4 500 € 170 000 €	Possibilité de réaliser un aménagement expérimental (marquage et balises jaunes) pour observer les pratiques
Inters.	Créer une traversée cyclable + piéton sur plateau pour limiter la vitesse automobile et relier les itinéraires 2 et 3.		Cf itinéraire 3	
Trav.	Contour du giratoire par le sud grâce au cheminement existant (à élargir à 3m) + traversée piéton/vélo sur la Rue de la Piscine pour rejoindre l'itinéraire 5.	20 m	1 550 € 460 €	



Boulevard de Bretagne < > Giratoire Clos Martin

Sc 2 : Itinéraire n°2

576 m

+/- 179 200 €

Zone 30 Pictogrammes vélo centre de la chaussée



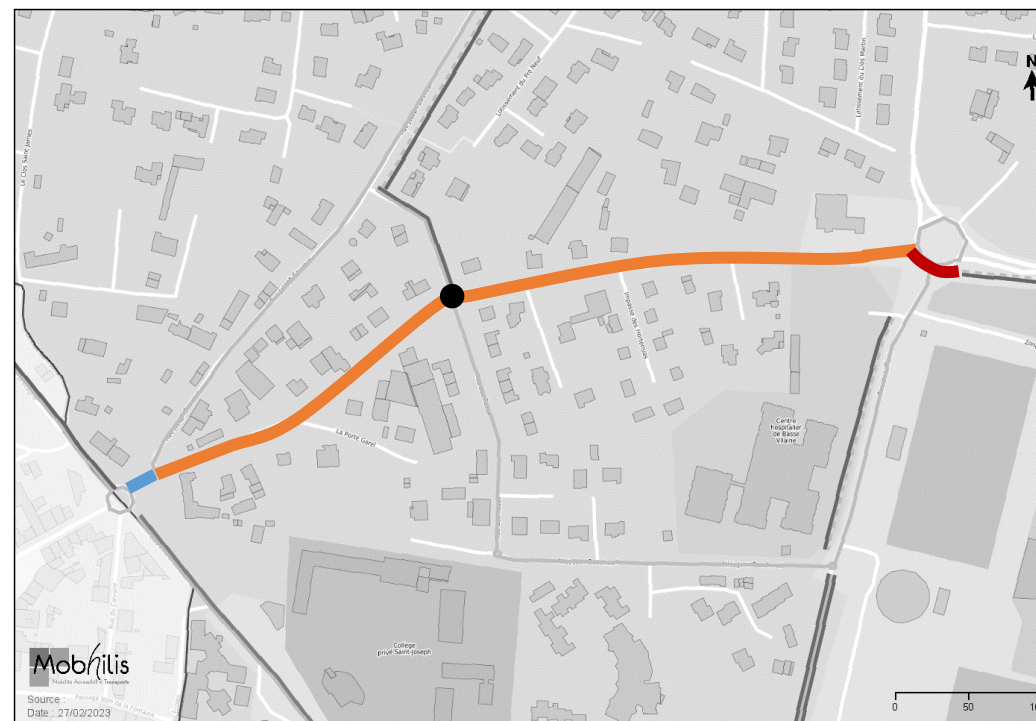
Chemin à affirmer (3m) + Traversées cyclables



Plateau avec traversée cyclable et piétonne



Double sens cyclable bandes

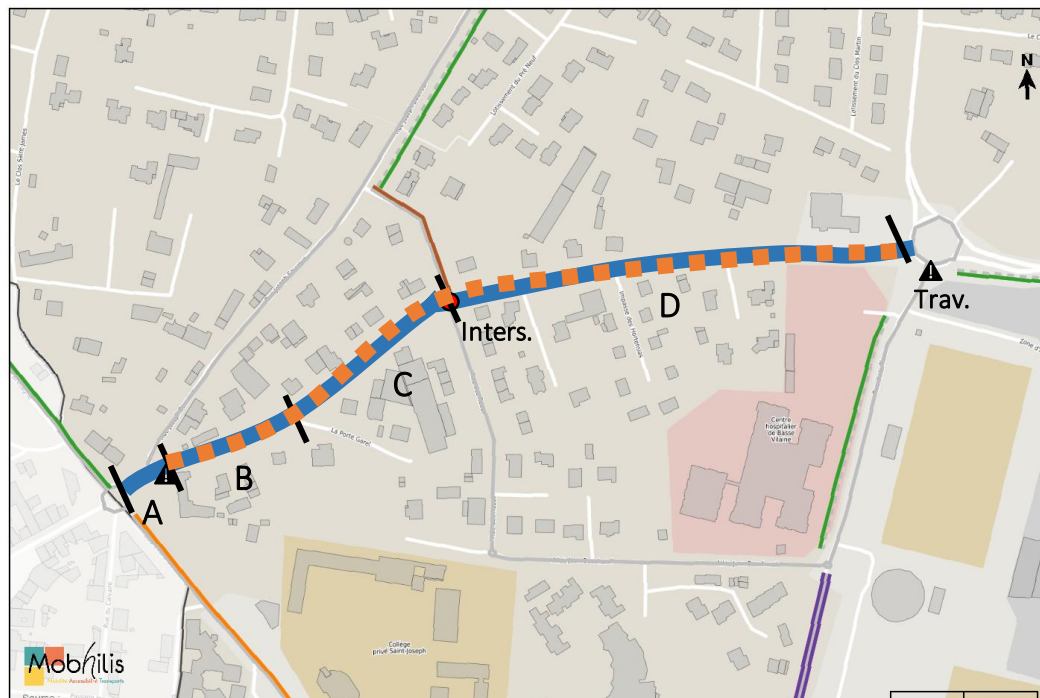


Boulevard de Bretagne < > Giratoire Clos Martin

Itinéraire n°2

576 m

184 325 €



- █ Priorité 1 : fin de mandat
- █ Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- █ Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

Priorité 1 : Fin de mandat actuel

2024	2025	2026	2027
Expérimentation rue Porte Gare en sens unique		Aménagement de la rue si expérimentation réussie	
réalisation des aménagements		Etudes préopérationnelles	réalisation des aménagements
5 100,00 €		PM	177 110,00 €
Réfection Section A + pictogrammes vélo			
réalisation des aménagements			
2 115,00 €			

Rue des Bouleaux < > Collège < > Piscine

Itinéraire n°3

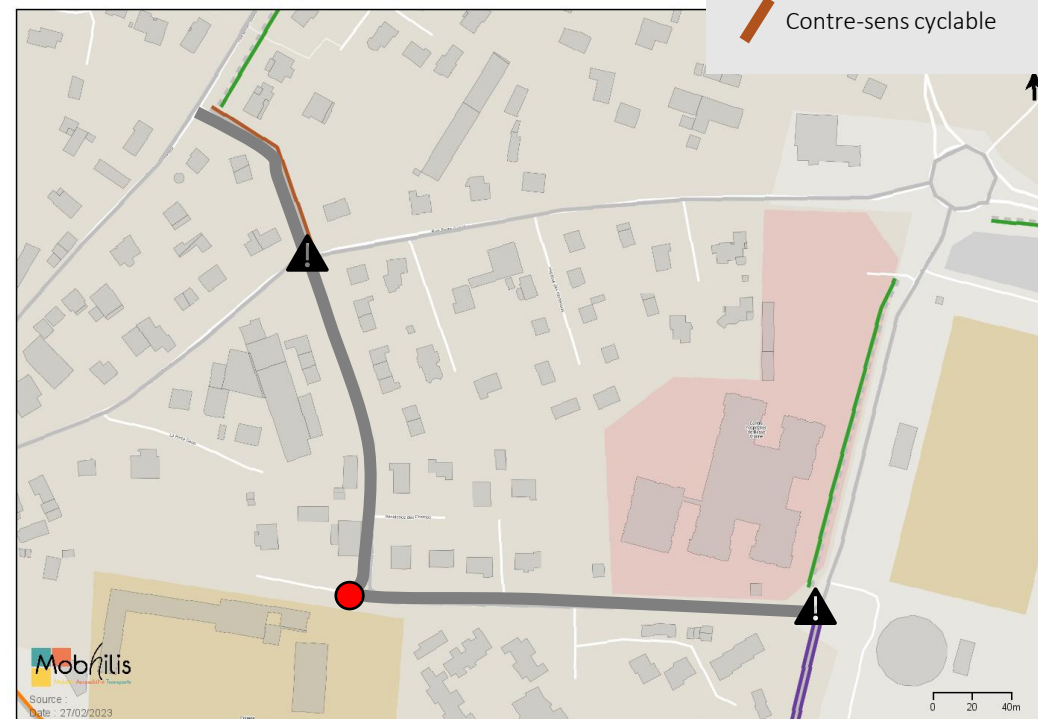
502 m

L'itinéraire 3 permet de relier l'itinéraire 1 et 2 à l'itinéraire 5 en passant par le collège. Cet itinéraire vise à réaliser un aménagement doux pour les collégiens se rendant au collège, tout en évitant le Boulevard de Bretagne.

La rue des Roses et la Rue des Bouleaux sont actuellement en sens unique. La Rue des Bouleaux est déjà aménagée pour les cyclistes en double sens cyclable. L'itinéraire se trouve principalement dans des rues résidentielles, avec présence de trottoirs peu larges à certains endroits et des véhicules qui y sont garés.

Légende

- ⚠ Point de vigilance
- Point dangereux issu de la concertation
- Aucun aménagement
- Contre-sens cyclable



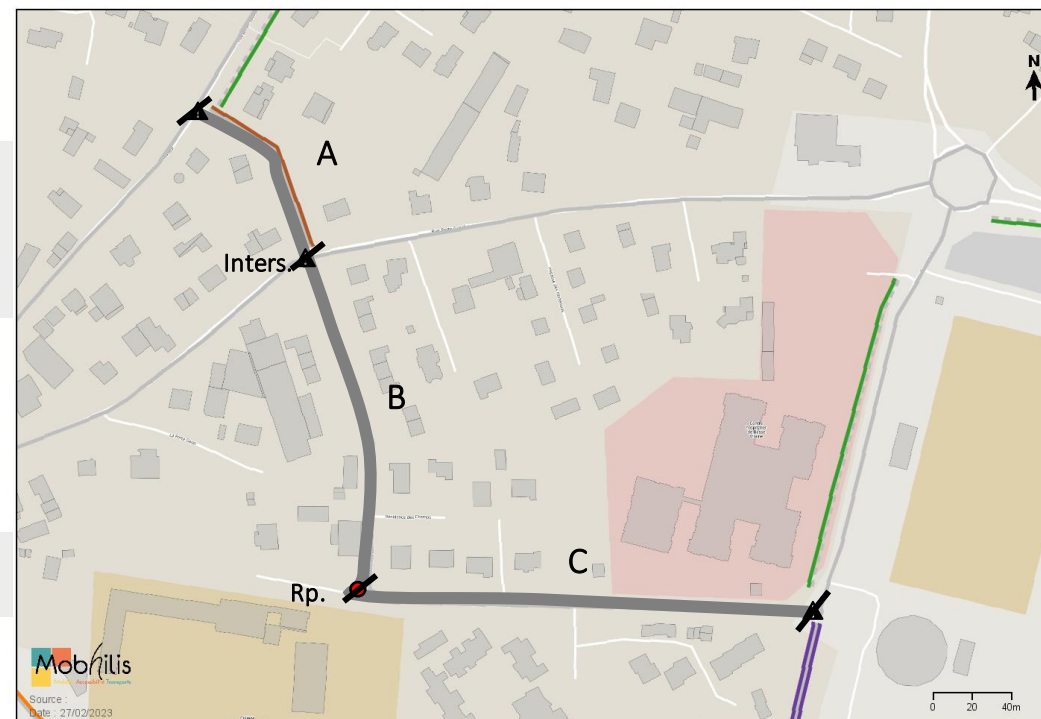
Rue des Bouleaux < > Collège < > Piscine

Itinéraire n°3

502 m

+/- 120 000 < > 136 000 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A (Sc1)	Maintien de l'aménagement actuel même si un peu étroit. Ajout Zone 30 (panneaux)	90 m	360 €	Maintien du sens unique « montant » Attention aux panneaux : pas bien placé
A (Sc2)	Zone 30 + Revoir le double-sens cyclable actuel trop étroit : Picto vélos dans le sens de la circulation + Bande cyclable (1,5m) pour le contre-sens avec picto et double chevrons. Trottoirs qualitatifs (au moins un à 1,4 m min)	90 m	360 € 450 € 15 000 €	Prévoir la réfection complète de la rue dans le chiffrage.
Inters.	Plateau à l'intersection pour casser les vitesses automobiles et favoriser l'introduction des cyclistes d'un aménagement à un autre (+ pictogrammes vélos au sol pour guider)		83 300 €	
B	Zone de rencontre (panneaux + marquage au sol) Suppression des trottoirs + marquage des emplacements de stationnement	175 m	405 €	Maintien du sens unique « descendant » Prévoir la réfection complète de la rue dans le chiffrage en plus
Rp.	Pictogrammes vélo sur le centre de la chaussée.	13 m	25 €	
C	Zone 30 Pictogrammes vélo Trottoir d'un seul côté (1,4 m min)	225 m	1 220 € 405 € 35 000 €	Ajout possible chicane ou plateau pour faire ralentir la vitesse automobile



Rue des Bouleaux < > Collège < > Piscine

Sc 1 : Itinéraire n°3

502 m

+/- 120 000 < > 136 000 €

Plateau avec traversée cyclable et piétonne



Zone de rencontre



Double sens cyclable avec bande



Pictogrammes vélo au centre de la chaussée



Zone 30 + pictogrammes vélo

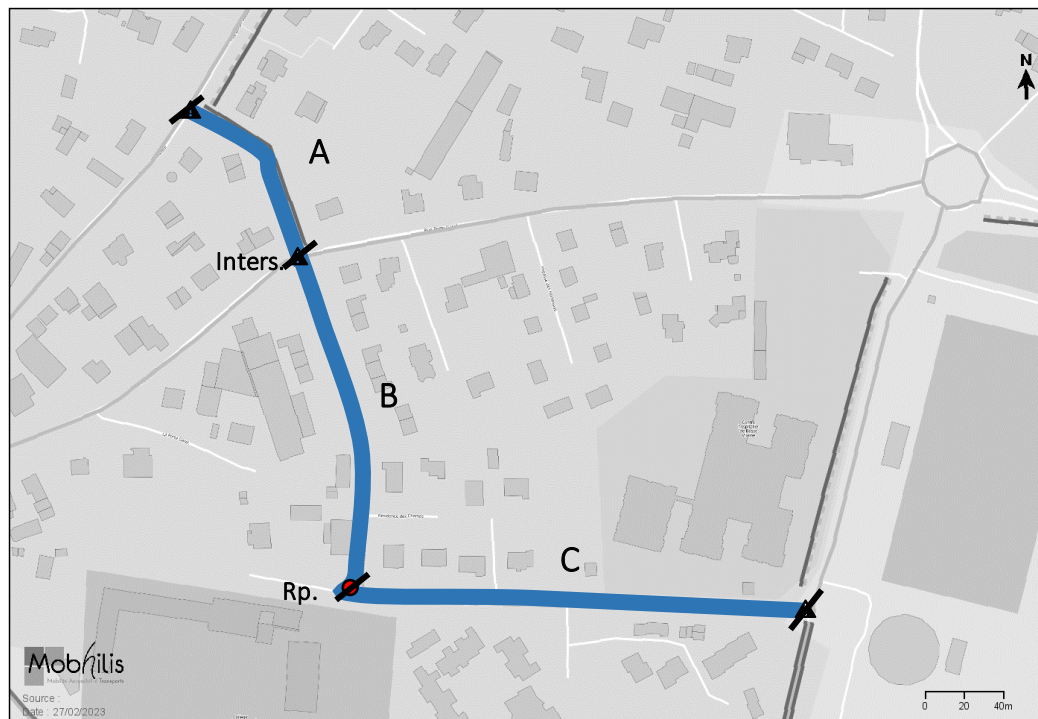


Rue des Bouleaux < > Collège < > Piscine

Itinéraire n°3

502 m

37 055 €



- █ Priorité 1 : fin de mandat
- █ Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- █ Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

Priorité 1 : Fin de mandat actuel

2024	2025
Zone de rencontre Section B + Rp	Pictogrammes Section C
réalisation des aménagements	réalisation des aménagements
430,00 €	36 625,00 €

Boulevard de Bretagne

Itinéraire n°4

1,2 km

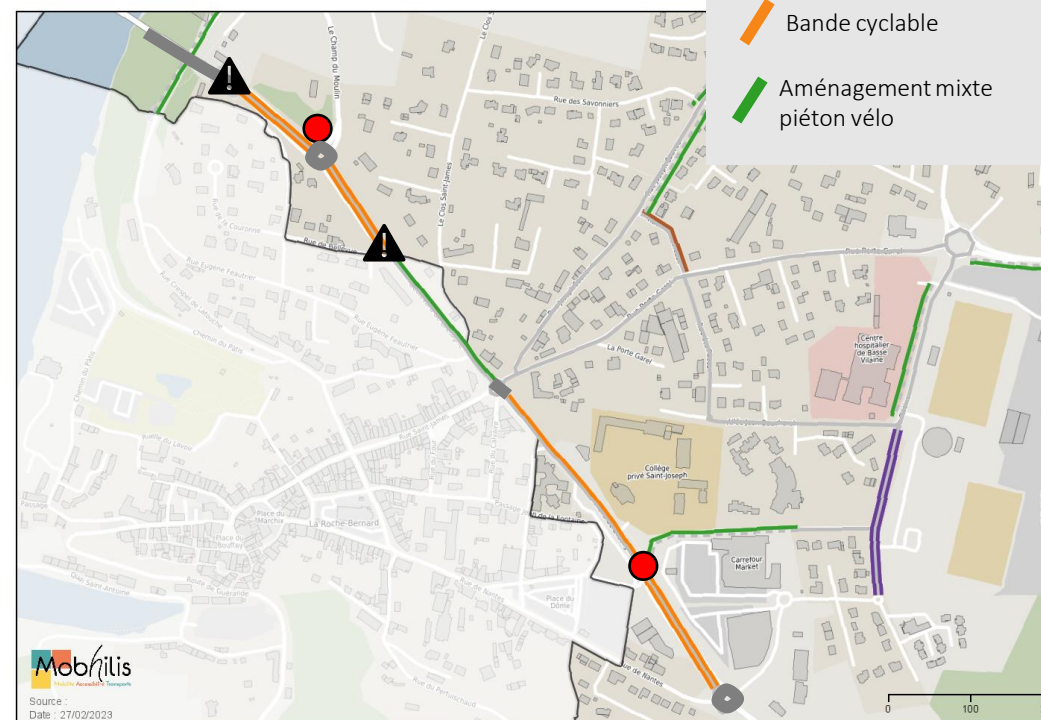
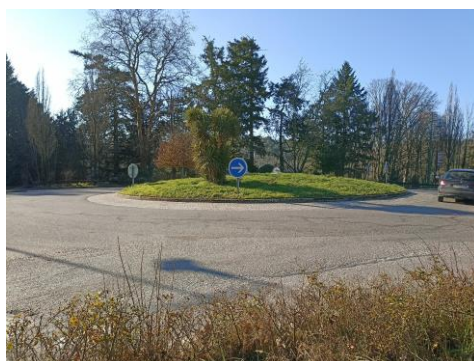
L'itinéraire 4 se situe sur le Boulevard de Bretagne (D765), qui permet de faire le lien entre le Rodoir et le Pont suspendu. Ce Boulevard crée une coupure nord/sud entre les communes de La Roche Bernard et Nivillac, qui pour autant ne forment qu'une seule zone urbanisée sur ce secteur.

Le potentiel de déplacements doux en direction des commerces, services et équipements scolaires est important et renforcer leur qualité s'avère essentiel pour affirmer la place des piétons et des cyclistes sur cet axe fortement circulé (6800 v/j) : voitures, camions....

Des bandes cyclables existent sur certains tronçons et un aménagement mixte piéton/vélo est présent sur le nord du Boulevard sur une portion. A ce jour, les aménagements ne sont pas continus et manquent de sécurité. Les traversées nord/sud sont également à travailler.

Légende

- ⚠ Point de vigilance
- Point dangereux issu de la concertation
- Aucun aménagement
- ▬ Bande cyclable
- ▬ Aménagement mixte piéton vélo



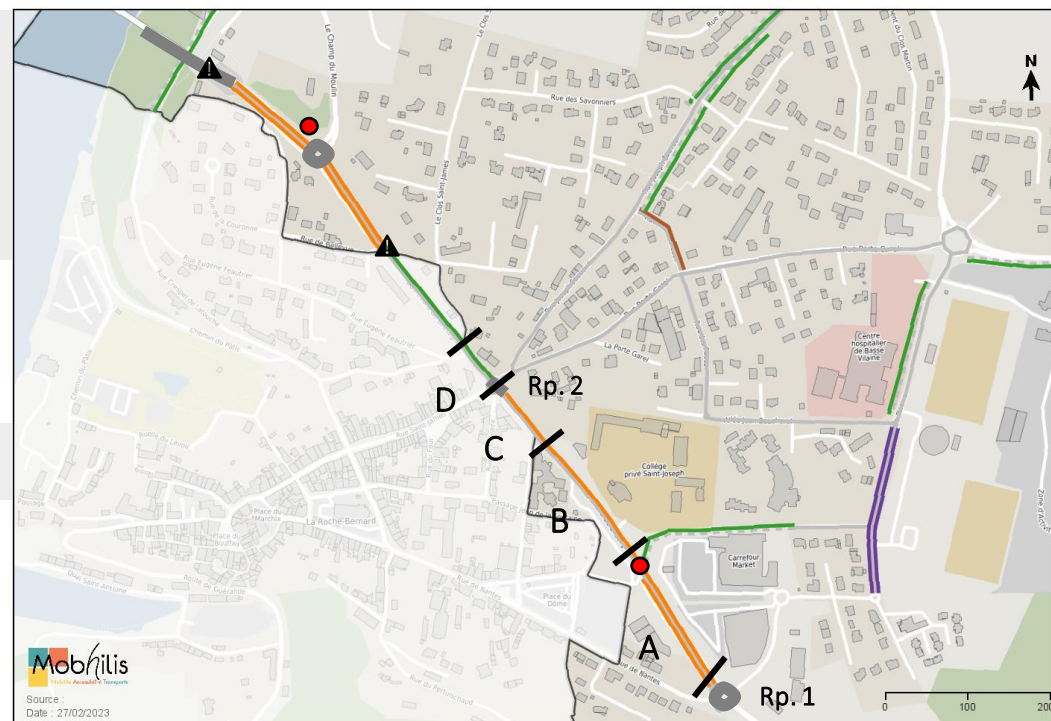
Boulevard de Bretagne

Itinéraire n°4 (p1)

515 m

+/- 400 800 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
Rp. 1	Bande cyclable colorée (1,5 m)	80 m	430 €	Revêtement coloré non chiffré
A	Trottoirs (1,4 m) et pistes cyclables unidirectionnelles (1,6 m) de part et d'autre de la chaussée Chaussée (6 m) Stationnement longitudinal d'un côté (2 m)	149 m	35 000 € 75 000 €	Séparateurs pistes cyclables de part et d'autre (0,3 m) Réfection totale de la voirie non comprise dans le coût
B	Trottoirs (1,8 – 2 m) et pistes cyclables unidirectionnelles (2 m) de part et d'autre de la chaussée Chaussée (6 m) Voie réservée aux bus (3,5 m) côté collège	205 m	60 000 € 120 000 €	Séparateurs pistes cyclables de part et d'autre (0,3 m et 1m avec voie bus) Création traversées piétonnes Emprise restante (3 à 5 m) : stationnement auto Réfection totale de la voirie non comprise dans le coût
C	Trottoirs (1,6 m) et pistes cyclables unidirectionnelles (2 m) de part et d'autre de la chaussée Chaussée (6 m) Stationnement longitudinal d'un côté (2 m)	75 m	20 000 € 45 000 €	Séparateurs pistes cyclables de part et d'autre (0,3 m) Création traversées piétonnes Réfection totale de la voirie non comprise dans le coût
Rp. 2	Création de traversées cyclables à chaque voie d'accès au rond-point		380 €	
D	Trottoirs (1,4 m) et pistes cyclables unidirectionnelles (1,6 m) de part et d'autre de la chaussée Chaussée (5,5 m) Suppression du stationnement.	55 m	15 000 € 30 000 €	La chaussée et les pistes cyclables seront un peu réduites ici du fait de la faible largeur d'emprise. Séparateurs pistes cyclables de part et d'autre (0,2 m) Réfection totale de la voirie non comprise dans le coût



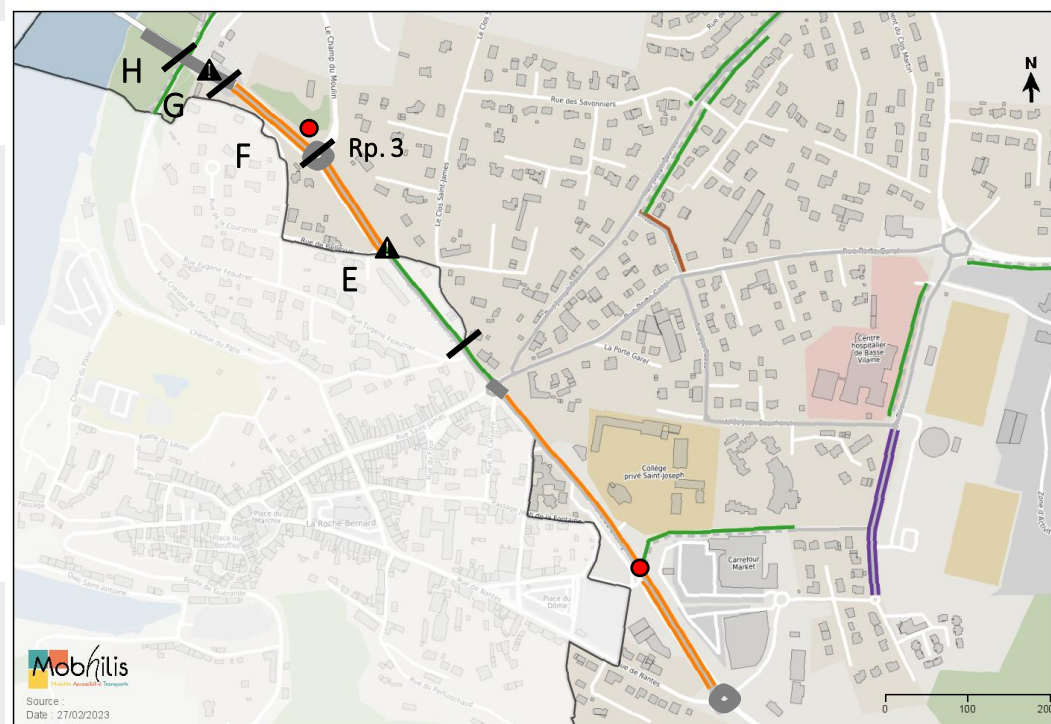
Boulevard de Bretagne

Itinéraire n°4 (p2)

560 m

+/- 395 200 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
E	Trottoirs (1,8 m) et pistes cyclables unidirectionnelles (2 m) de part et d'autre de la chaussée Chaussée (6 m) Stationnement longitudinal de chaque côté (2 m)	279 m	75 000 € 165 000 €	Séparateurs pistes cyclables de part et d'autre (0,3 – 0,5 m) Réfection totale de la voirie non comprise dans le coût
Rp.3	Poursuite piste cyclable au sud et création de traversées à chaque voie d'accès au giratoire		230 €	
F	Trottoirs (1,6 m) et pistes cyclables unidirectionnelles (2 m) de part et d'autre de la chaussée Chaussée (6 m)	120 m	30 000 € 70 000 €	Séparateurs pistes cyclables de part et d'autre (0,3 – 0,5 m) Réfection totale de la voirie non comprise dans le coût
G	Trottoirs (1,4 m) et pistes cyclables unidirectionnelles (1,6 m) de part et d'autre de la chaussée Chaussée (6 m) Maintien des places de stationnement pour l'aire de covoiturage	72 m	15 000 € 40 000 €	Séparateurs pistes cyclables de part et d'autre (0,3 – 0,5 m) Réfection totale de la voirie non comprise dans le coût
H	Élargissement du pont pour création d'une piste cyclable attenante. Suppression du stationnement.	400 m	Non chiffré	Ou possibilité d'une mise à sens unique du pont pour réaliser une piste cyclable sur la chaussée existante



Boulevard de Bretagne

Itinéraire n°4 (p1&2)

1,2 km

+/- 796 000 €

Piste cyclable unidirectionnelle



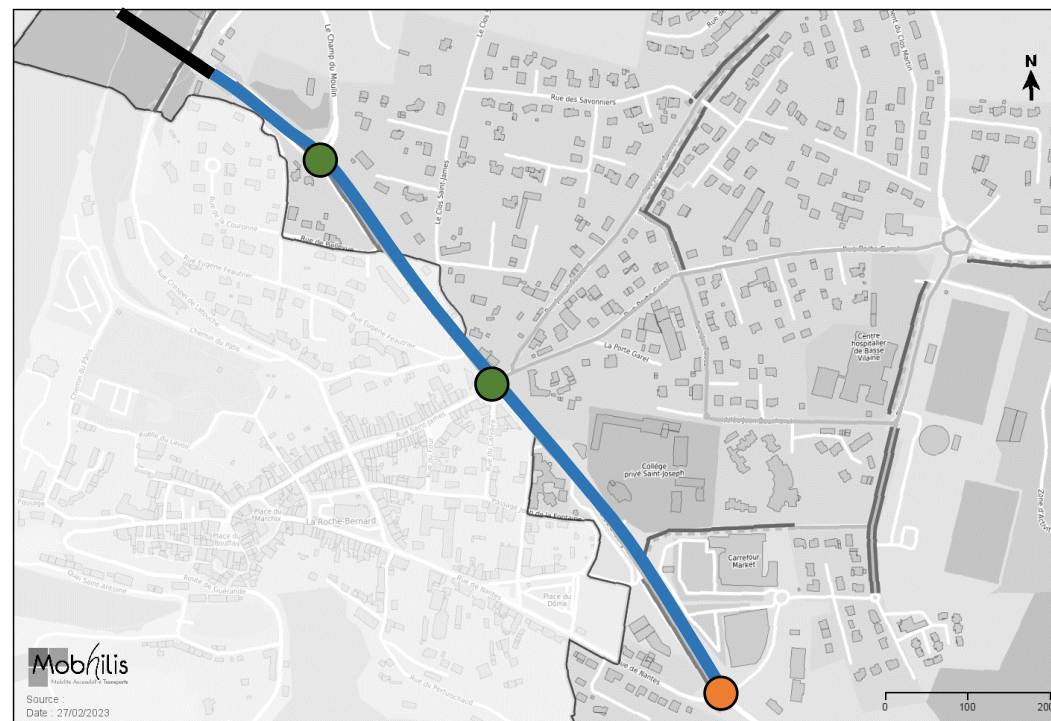
Piste cyclable unidirectionnelle



Traversée giratoire



Bande cyclable colorée giratoire

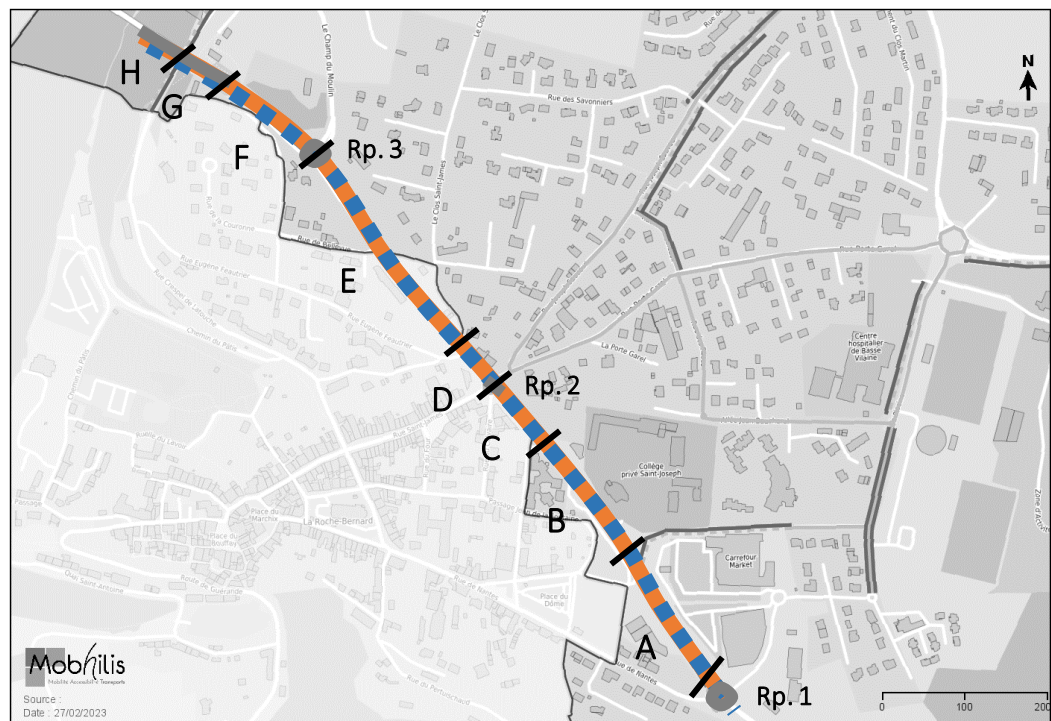


Boulevard de Bretagne

Itinéraire n°4

515 m

796 000 €



- █ Priorité 1 : fin de mandat
- █ Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- █ Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

Priorité 1 : Fin de mandat actuel			Priorités 2 : nouveau mandat 1ère part	
2024	2025	2026	2027	2028
Aménagement léger pbk stationnement auto			Réaménagement du Boulevard	
réalisation des aménagements			Etudes préopérationnelles	réalisation des aménagements
			PM	796 000,00 €

Boulevard de Bretagne < > Soleil Levant

Itinéraire n°5

1,6 km

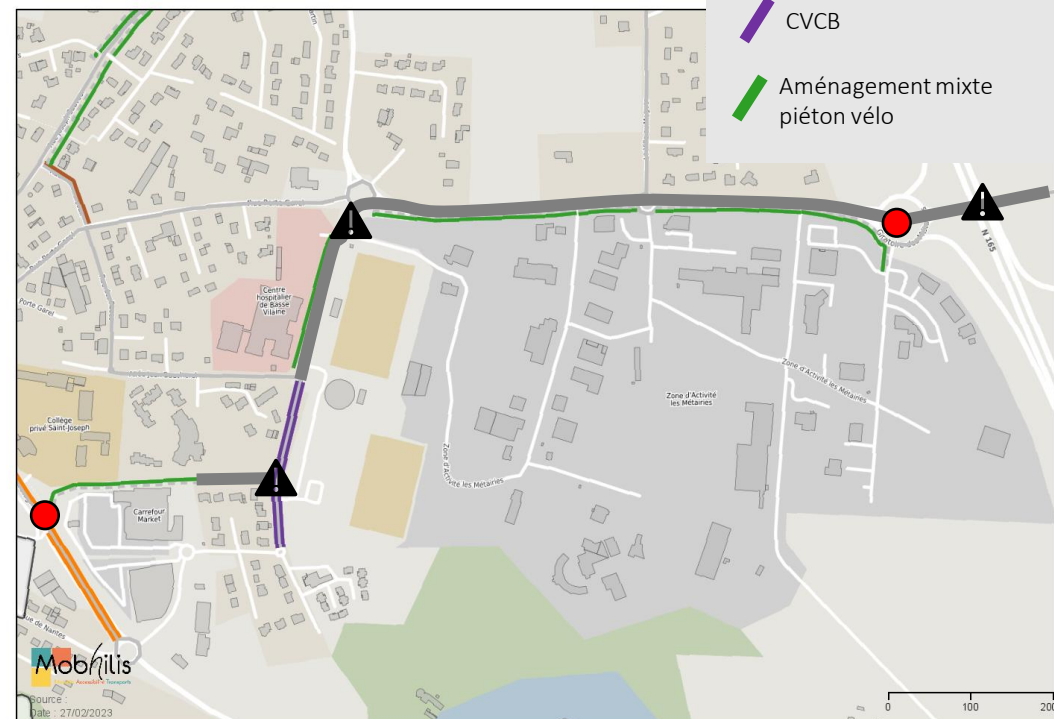
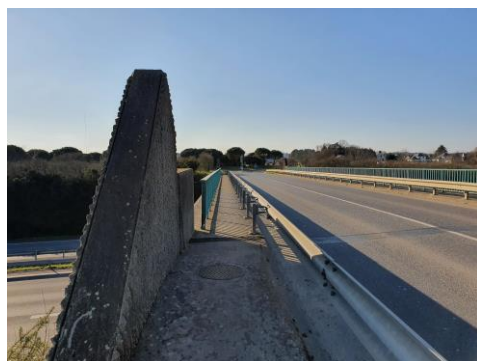
L'itinéraire 5 permet de relier le Boulevard de Bretagne (et La Roche Bernard) au quartier du Soleil Levant, au-delà de la N165. Cet itinéraire se trouve principalement en agglomération et permet de rejoindre l'école, la piscine, le terrain de foot, et les commerces dans la ZA des Métairies.

Des aménagements doux (mixte piéton vélo) existent déjà entre Le Boulevard de Bretagne et l'Allée Jean Beaucherel, ainsi qu'en bordure de la D24 au nord de la ZA des Métairies. Une CVCB a été créée récemment sur la rue de la piscine.

Plusieurs points de vigilance sont présent sur ce parcours : les intersections, le giratoire des Métairies et la traversée de la N165 par le pont.

Légende

- ⚠ Point de vigilance
- Point dangereux issu de la concertation
- Aucun aménagement
- CVCB
- Aménagement mixte piéton vélo



Boulevard de Bretagne < > Soleil Levant

Sc 1 : Itinéraire n°5

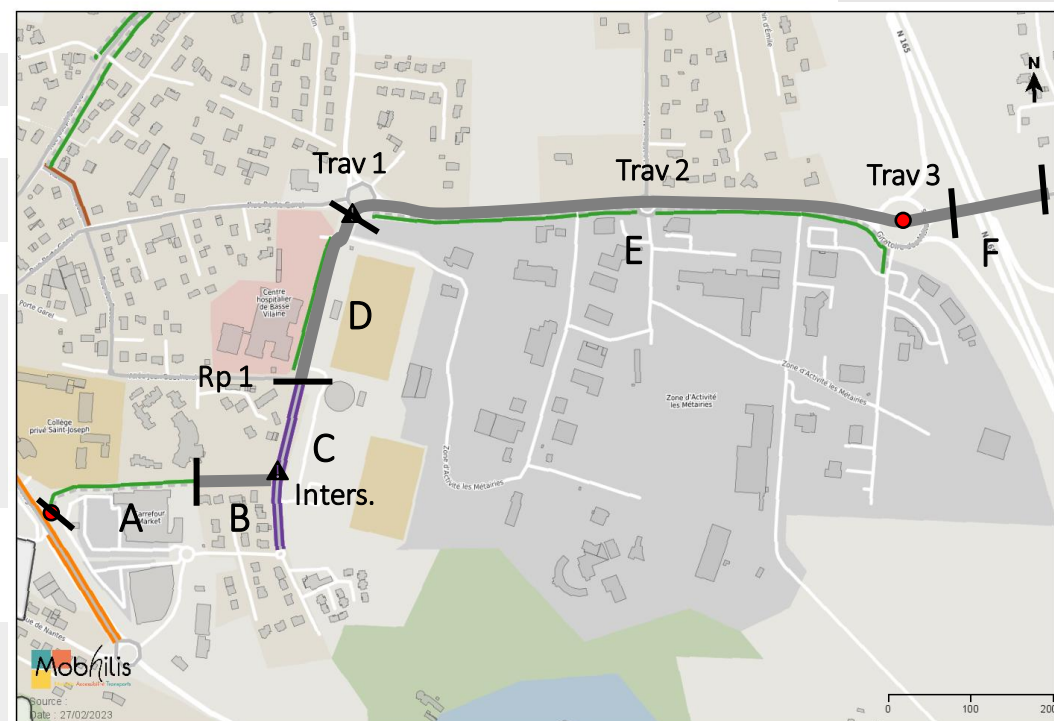
1,6 km

+/- 1 115 600 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Elargissement du chemin piéton à 3,5m min pour créer une voie verte en asphalte	197 m	35 000 €	Suppression certains arbres ou arbustes compris dans le coût
B	Zone de rencontre (panneaux + marquage) Maintien du stationnement en bataille	96 m	400 €	
Inters.	Suppression du Stop			
C	CVCB Existant	121 m		
Rp 1	Bande cyclable 1,5m (avec picto et double chevrons)	13 m	100 €	En continuité de la cvcb
D	CVCB	215 m	900 €	Réfection voie à prévoir
Trav 1 23	Traversées colorées vélo en parallèle des traversées piétonnes côté sud des giratoires / intersections		7 200 €	Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes) Prévoir panneaux A21 pour signaler la traversée de cyclistes.
E	Elargissement du chemin existant à 3m min	692 m	72 000 €	Suppression certains arbres ou arbustes compris dans le coût
F	Passerelle en encorbellement pour permettre la circulation des piétons et cyclistes (3m min)	203 m	1 M €	A voir quel aménagement pourra être réalisé en concertation avec le CD56

Légende

- Point de vigilance
- Point dangereux issu de la concertation
- Aucun aménagement
- CVCB
- Aménagement mixte piéton vélo



Boulevard de Bretagne < > Soleil Levant

Sc 1 : Itinéraire n°5

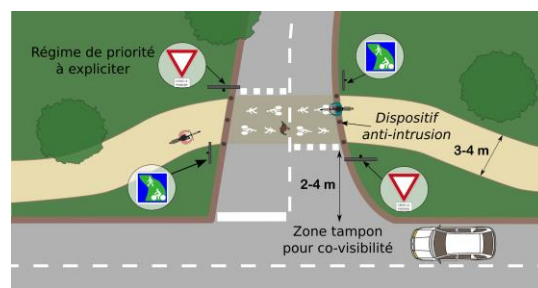
1,6 km

+/- 1 115 600 €

Voie verte



Traitement intersection avec voie verte



Zone de rencontre



Pont aménagé modes actifs



CVCB



Bande cyclable sur giratoire



Boulevard de Bretagne < > Soleil Levant

Sc 2 : Itinéraire n°5

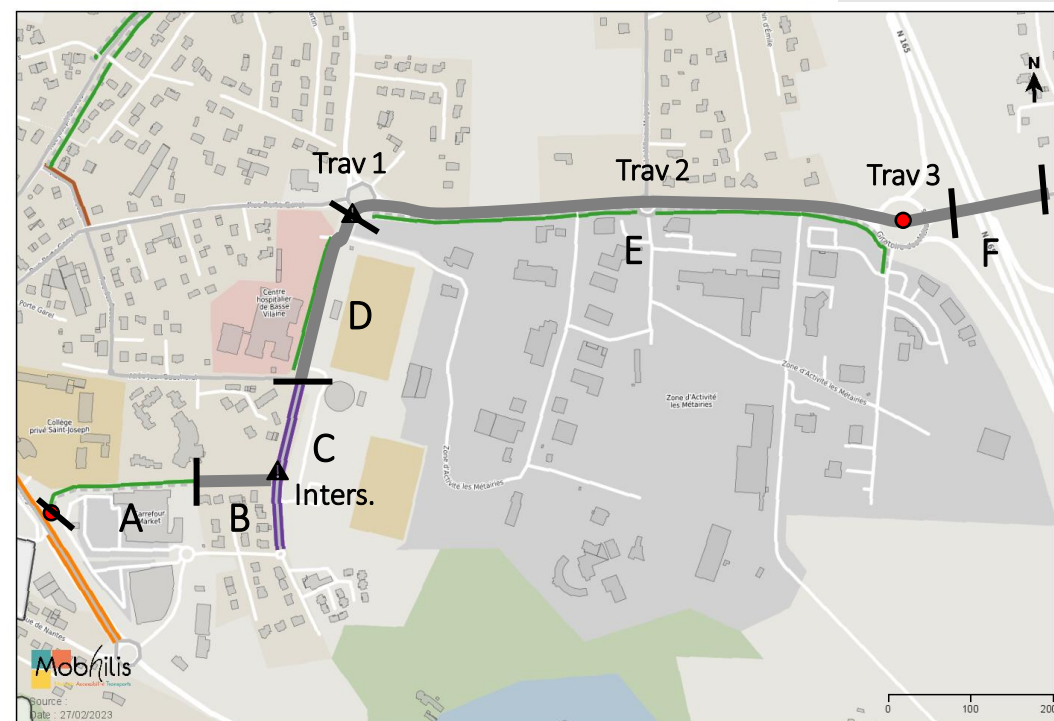
1,6 km

+/- 1 266 300 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Elargissement du chemin piéton à 3,5m min pour créer une voie verte en asphalte	197 m	35 000 €	Suppression certains arbres ou arbustes compris dans le coût
B	Zone de rencontre (panneaux + marquage) Maintien du stationnement en bataille	96 m	400 €	
Inters.	Suppression du Stop et création plateau ralentisseur avec traversée piétons/vélos		45 700 €	
C	Voie verte côté piscine (3m min)	121 m	38 000 €	
D	Voie verte côté stade (3m min)	215 m	68 000 €	
Trav 1 2 3	Traversées colorées vélo en parallèle des traversées piétonnes côté sud des giratoires / intersections		7 200 €	Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes) Prévoir panneaux A21 pour signaler la traversée de cyclistes.
E	Elargissement du chemin existant à 3m min	692 m	72 000 €	Suppression certains arbres ou arbustes compris dans le coût
F	Elargissement du pont pour permettre la circulation des piétons et cyclistes (3m min)	203 m	1 M €	A voir quel aménagement pourra être réalisé en concertation avec le CD56

Légende

- Point de vigilance
- Point dangereux issu de la concertation
- Aucun aménagement
- CVCB
- Aménagement mixte piéton vélo

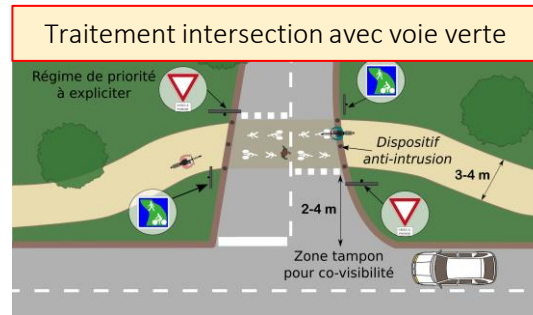


Boulevard de Bretagne < > Soleil Levant

Sc 2 : Itinéraire n°5

1,6 km

+/- 1 266 300 €



Plateau avec traversée cyclable et piétonne



Bande cyclable sur giratoire

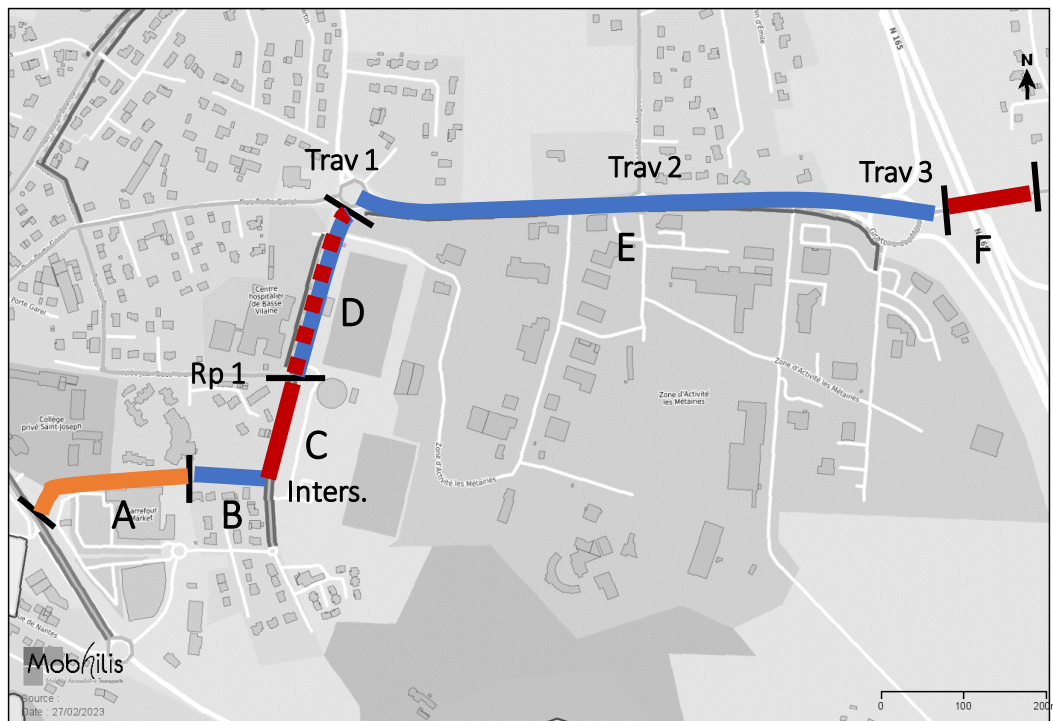


Boulevard de Bretagne < > Soleil Levant

Itinéraire n°5

1,6 km

267 300 €



- █ Priorité 1 : fin de mandat
- █ Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- █ Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

		Priorité 1 : Fin de mandat act	
		2023	2024
	Zone de rencontre Section B		CVCB Section D + Rp1
	réalisation des aménagements		réalisation des aménagements
		400,00 €	1 000,00 €
	Voie verte Section E + Trav.1,2,3		
	réalisation des aménagements		
			79 200,00 €

2027	
	Elargissement Section A pour VV
	réalisation des aménagements
	35 000,00 €

		Priorité 3 : nouveau mandat 2ème partie			
		2029	2030	2031	2032
	Voie verte Sections C et D			Passerelle piéton/vélo N165	
	Etudes préopérationnelles		réalisation des aménagements	Etudes préopérationnelles	réalisation des aménagements
		PM	106 000,00 €	PM	PM
	Plateau Inters.				
	réalisation des aménagements				
				45 700,00 €	

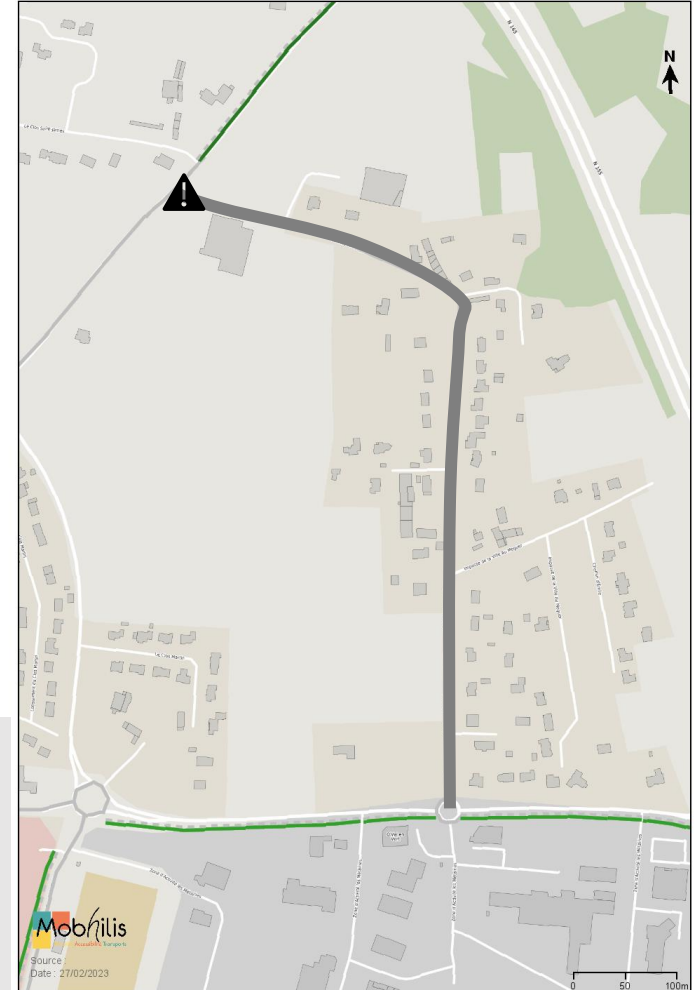
Croix Neuve < > ZA des Métairies

Itinéraire n°6




778 m

L'itinéraire 6 permet de relier la ZA des Métairies à la Voie verte existante le long de la D176, par la Ville au Moguer, la Ville Es Loup et la Croix Neuve. Cet itinéraire dessert de nombreuses habitations et permet ainsi de rejoindre le centre-ville ou la Zone d'activité en évitant le passage par des routes départementales plus circulées.

Aucun aménagement cyclable ou piéton n'est présent sur cet itinéraire. L'intersection de la Croix Neuve avec la D176 pour rejoindre la Voie verte existante sera à sécuriser car aujourd'hui elle figure comme dangereuse.



Légende

-  Point de vigilance
-  Point dangereux issu de la concertation
-  Aucun aménagement

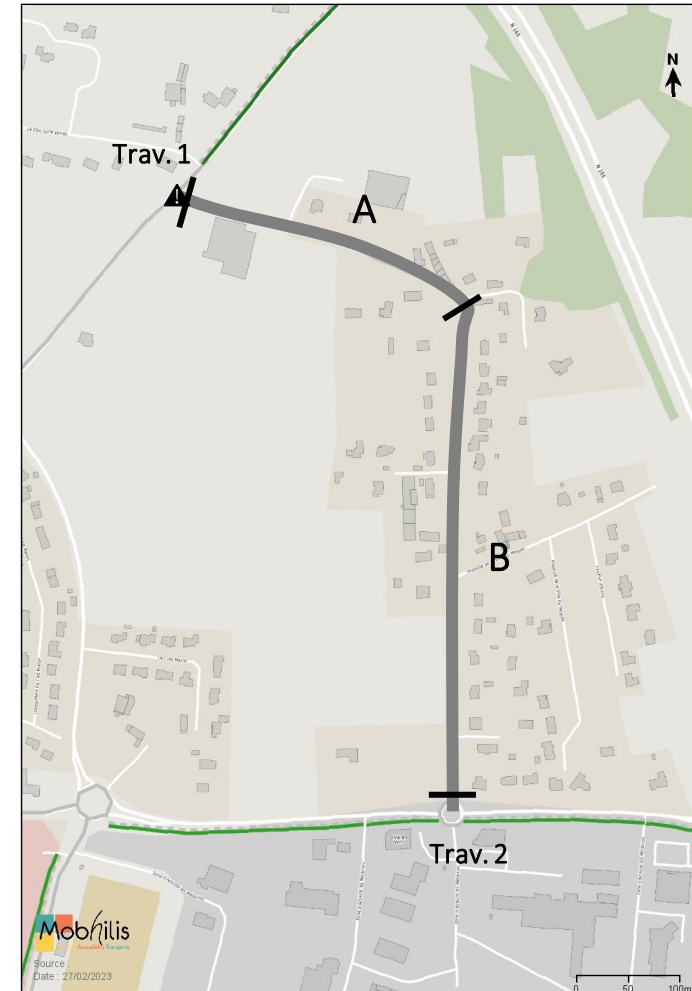
Croix Neuve < > ZA des Métairies

Sc 1 : Itinéraire n°6

778 m

+/- 62 200 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
Trav. 1	Cf itinéraire 1			
A	Zone 30 Pictogrammes vélos avec doubles chevrons Ecluses avec by pass vélo	294 m	600 € 1 200 €	Ecluses non chiffrées
B	Zone 30 Pictogrammes vélos avec doubles chevrons Ecluses avec by pass vélo Trottoir 1,4m min côté est	483 m	600 € 1 100 € 55 000 €	Ecluses non chiffrées Busage potentiel à prévoir pour réalisation trottoir
Trav. 2	Elargir le chemin existant autour du giratoire (côté nord) à 3 m mini puis créer une traversée cycle au niveau des passages-piétons du rond-point		3 500 € 230 €	



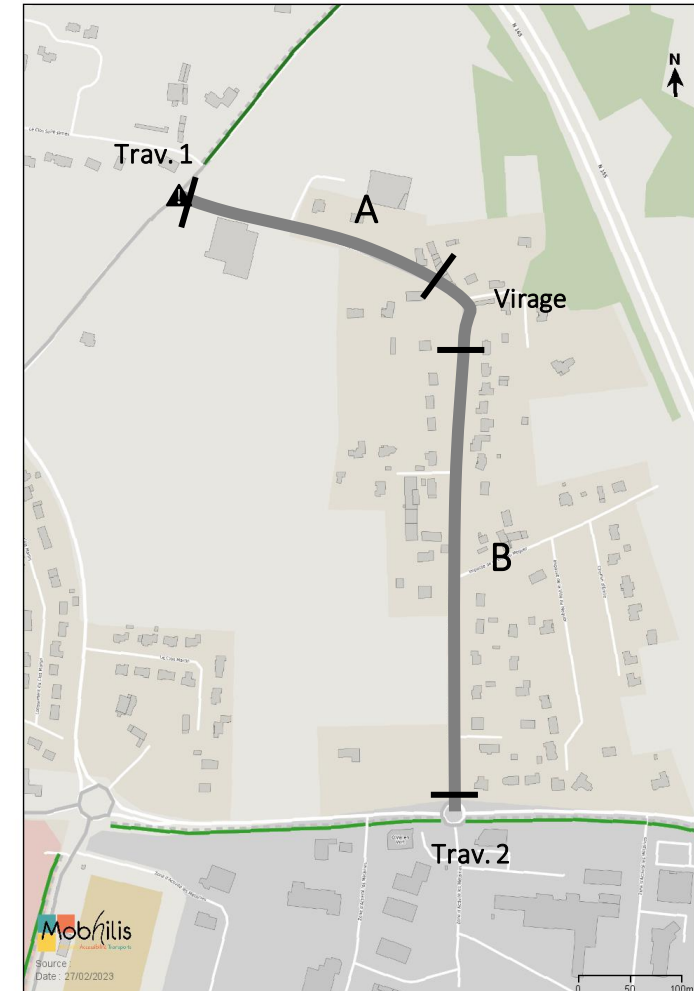
Croix Neuve <> ZA des Métairies

Sc 2 : Itinéraire n°6

778 m

+/- 64 400 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
Trav. 1	Cf itinéraire 1			
A	CVCB Bandes de rives à 1,5m (avec revêtement coloré non chiffré) et chaussée 2,5 m Elargissement de la chaussée (0,5 à 1m)	232 m	910 € 20 000 €	Prévoir une zone tampon (10 m) à chaque intersection avec des pictogrammes vélos avant de débiter la CVCB. Les piétons pourront y circuler Nécessite d'élargir la chaussée (0,5 à 1m) pour avoir 5,5 m d'enrobé partout min
Virage	Arrêt de la CVCB pour la portion dans le virage : Zone 30 + pictogrammes vélos OU Zone de rencontre	120 m	1000 + 210 € 850 €	
B	CVCB Bandes de rives à 1,5m (avec revêtement coloré non chiffré) et chaussée 2,5 m Elargissement de la chaussée (0,5 à 1m)	426 m	1700 € 36 000 €	Prévoir une zone tampon (10 m) à chaque intersection avec des pictogrammes vélos avant de débiter la CVCB. Les piétons pourront y circuler Nécessité d'élargir la chaussée (0,5 à 1m) pour avoir 5,5 m d'enrobé partout min
Trav. 2	Elargir le chemin existant autour du giratoire (côté nord) à 3 m mini puis créer une traversée cycle au niveau des passages-piétons du rond-point		3 500 € 230 €	



Croix Neuve <> ZA des Métairies

Itinéraire n°6

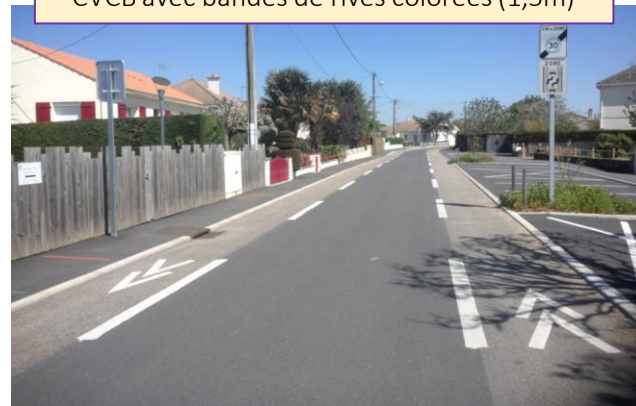
778 m

+/- 62 200 <> 64 400 €

Zone de rencontre



CVCB avec bandes de rives colorées (1,5m)



Chemins mixtes à affirmer (3m) + Traversées cyclables



Zone 30 + pictogrammes vélo

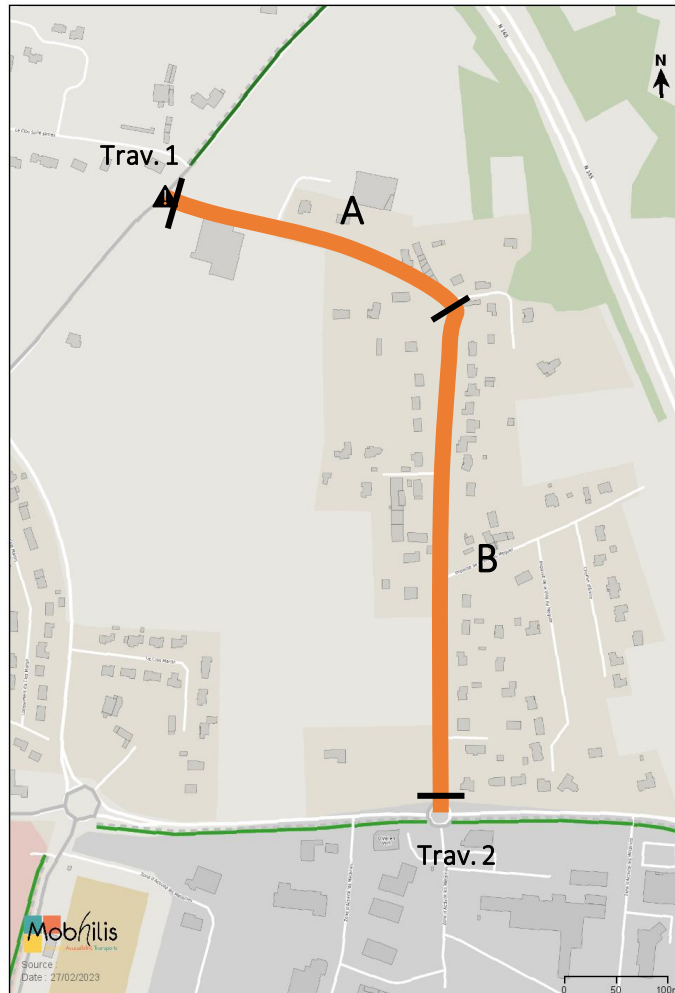


Croix Neuve < > ZA des Métairies

Itinéraire n°6

778 m

62 230 €



- Priorité 1 : fin de mandat
- Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

2026		2027	
Trottoir Section B + Trav.2			
Etudes préopérationnelles	PM	réalisation des aménagements	
			58 730,00 €
		Pictogrammes vélo (scénario 1)	
		réalisation des aménagements	
			3 500,00 €

Métairie de Bas < > Soleil Levant

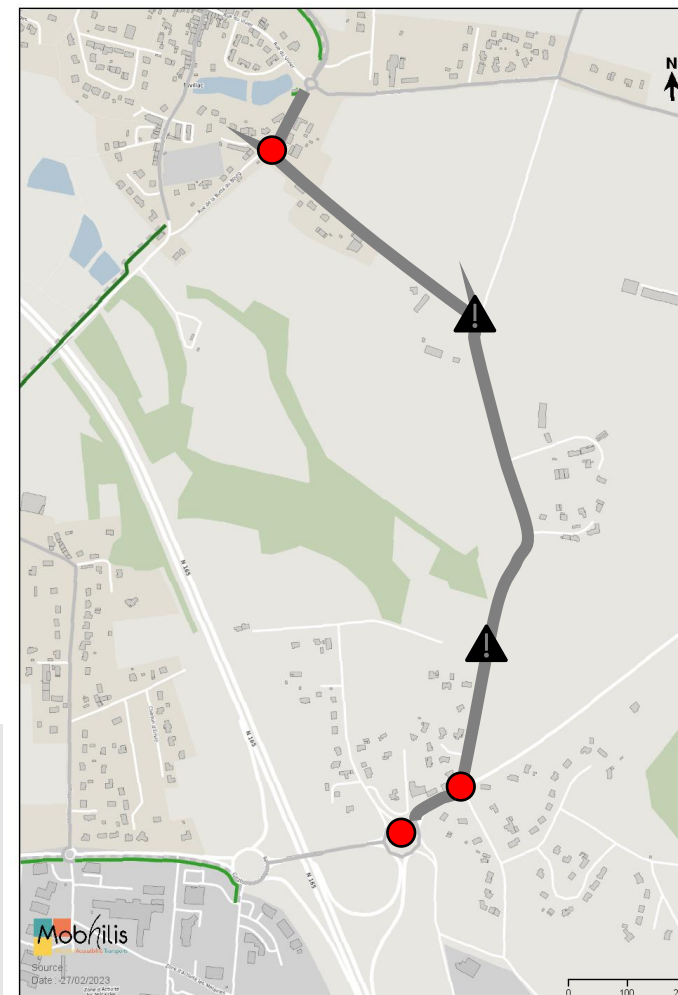
Itinéraire n°7

1,5 km

L'itinéraire 7 permet de relier quartier du Soleil Levant à l'entrée Est du centre-bourg de Nivillac.

Aucun aménagement vélo n'existe sur cette portion. Principalement hors agglomération, les trottoirs piétons ne sont pas essentiels sur cet itinéraires, seul le secteur du Soleil Levant aura une attention particulière à ce sujet.

La route communale Queneac est une voie où la vitesse des véhicules est importante (80 km/h), le partage de la voie avec les vélos devra certainement amener à plus de respect et une vitesse des véhicules moins élevée. Le giratoire du Soleil Levant ainsi que la portion de D34 concernée par l'itinéraire est un point noir important de cette liaison.



Légende

- ▲ Point de vigilance
- Point dangereux issu de la concertation
- ▬ Aucun aménagement

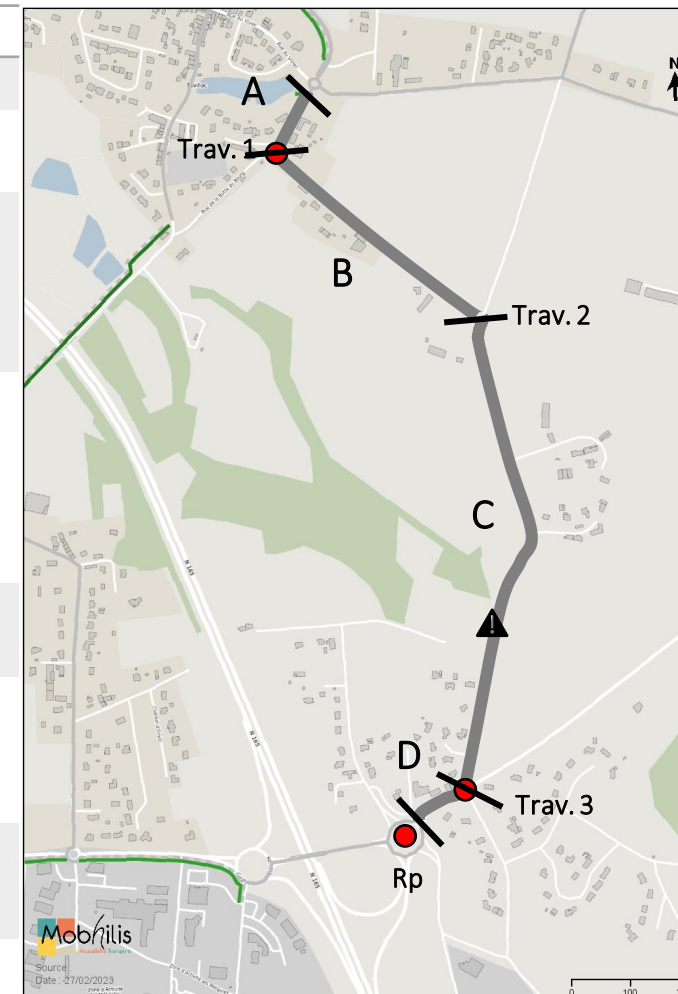
Métairie de Bas < > Soleil Levant

Sc 1 : Itinéraire n°7

1,5 km

+/- 583 100 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Voie verte 3m min	126 m	40 000 €	
Trav. 1	Plateau ralentisseur pour marquer le carrefour et apaiser la vitesse des automobilistes + traversées cyclables		67 500 €	
B	CVCB Bandes de rives à 1,5m et chaussée 2,5 m (avec revêtement coloré non chiffré) Elargissement de la chaussée nécessaire pour réaliser la CVCB (entre 0,5 et 1m)	461 m	1 200 € 40 000 €	Prévoir une zone tampon à la sortie / arrivée carrefour avec des pictogrammes vélos avant de débiter la CVCB.
Trav. 2	Double traversée de part et d'autre du carrefour pour sécuriser la traversée des cyclistes vers ou depuis la piste cyclable (C)		4 700 €	Travailler le changement de revêtement pour bien signaler la traversée. Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes) Prévoir panneaux A21 pour signaler la traversée de cyclistes.
C	Piste cyclable bidirectionnelle en bordure des champs côté Est de la voie (3m min)	828 m	370 000 €	Emprises nécessaires sur champs et parcelles construites 66, 204 et 206
Trav. 3	Réaliser une traversée vélo avant le STOP		4 700 €	Prévoir de garder 4-5m de zone tampon entre la traversée et le stop VP pour ne pas avoir d'arrêt de véhicules sur la traversée vélo.
D	Voie verte (3m min) côté nord de la voie	101 m	40 000 €	Chemin plus ou moins existant à affirmer et élargir. Accès Arrêt TC. Interdire le stationnement VP devant les maisons.
Rp	Traversées nord et ouest du rond-point		15 000 €	escalier à revoir pour créer un accès vélo. Non chiffré



Métairie de Bas < > Soleil Levant

Sc 2 : Itinéraire n°7

1,5 km

+/- 583 100 €

CVCB pour piétons et cyclistes



Piste cyclable bidirectionnelle



Voie verte



Traitement intersection Piste cyclable



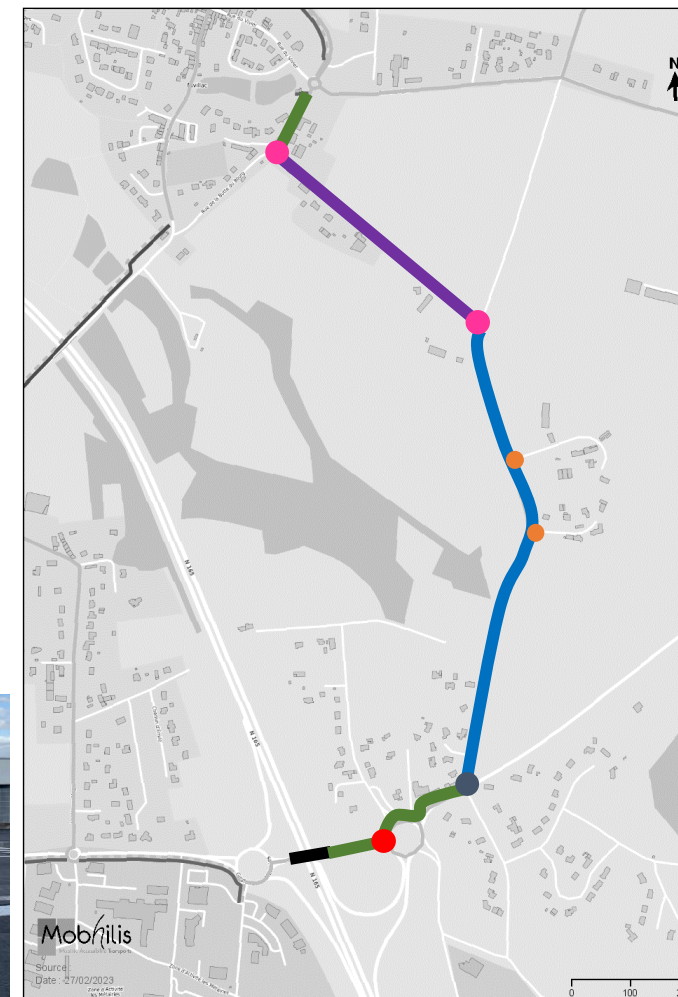
Traversée cyclable double sens giratoire



Traversée cyclable sur plateau



Traversée cyclable rue



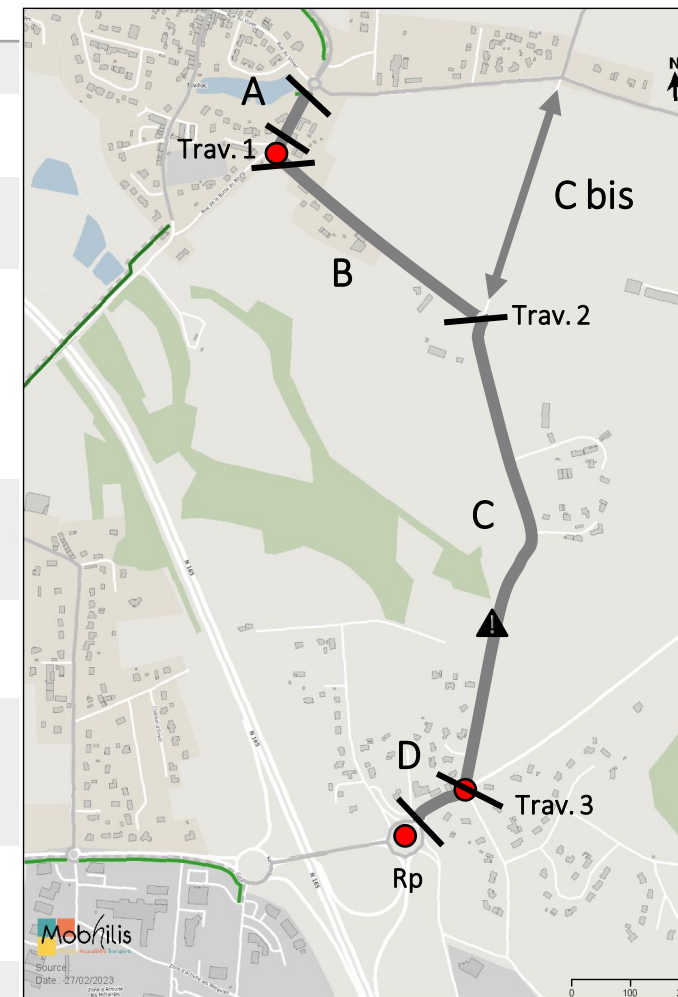
Métairie de Bas < > Soleil Levant

Sc 2 : Itinéraire n°7

1,5 km

+/- 932 000 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Voie verte 3m min	126 m	40 000 €	
Trav. 1	Plateau ralentisseur pour marquer le carrefour et apaiser la vitesse des automobilistes + traversées cyclables		67 500 €	
B	Voie verte côté nord-est de la voie	461 m	190 000 €	
Trav. 2	Traversée sur plateau pour sécuriser la traversée des cyclistes vers ou depuis la piste cyclable (C)		4 700 €	Travailler le changement de revêtement pour bien signaler la traversée. Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes) Prévoir panneaux A21 pour signaler la traversée de cyclistes.
C	Piste cyclable bidirectionnelle en bordure des champs côté Est de la voie (3m min)	828 m	370 000 €	Emprises nécessaires sur champs et parcelles construites 66, 204 et 206
C bis	Piste cyclable bidirectionnelle en bordure des champs côté Est de la voie (3m min)	440 m	200 000 €	Permettrait de faire le lien entre les itinéraires 7 – 12 – 13 – 16.
Trav. 3	Réaliser une traversée avant le STOP pour les vélos		4 700 €	Prévoir de garder 4-5m de zone tampon entre la traversée et le stop VP pour ne pas avoir d'arrêt de véhicules sur la traversée vélo.
D	Voie verte (3m min) côté nord de la voie	101 m	40 000 €	Chemin plus ou moins existant à affirmer et élargir. Accès Arrêt TC. Interdire le stationnement VP devant les maisons.
Rp	Voie verte (3m min) côté nord du rond-point		15 000 €	escalier à revoir pour créer un accès vélo.



Métairie de Bas < > Soleil Levant

Sc 2 : Itinéraire n°7

1,5 km

+/- 932 000 €



Traitement intersection Piste cyclable



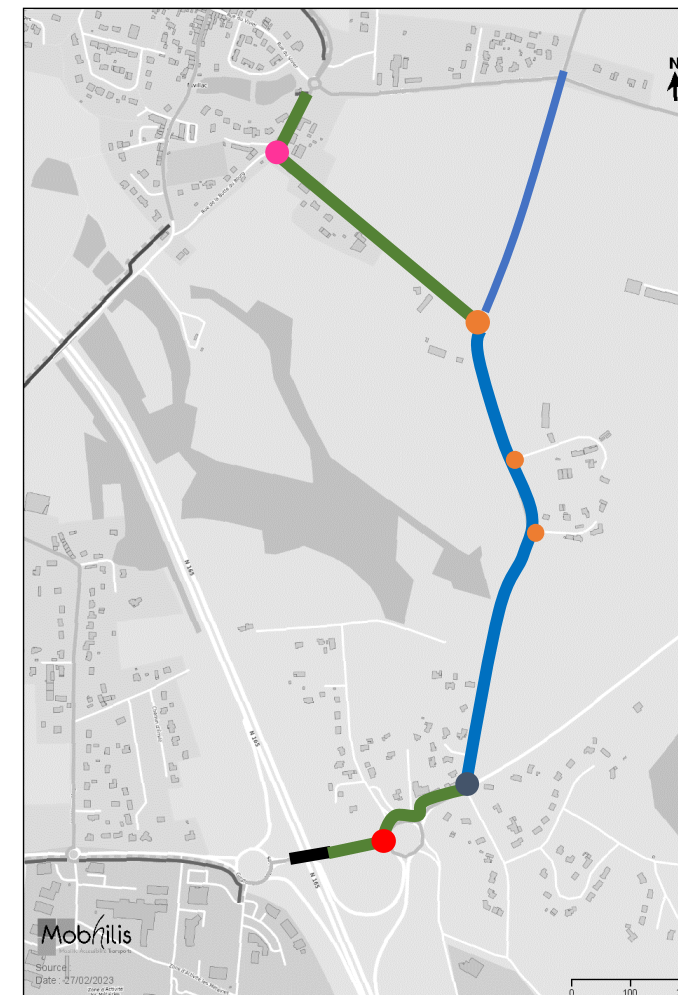
Traversée cyclable rue



Traversée cyclable double sens giratoire



Traversée cyclable sur plateau

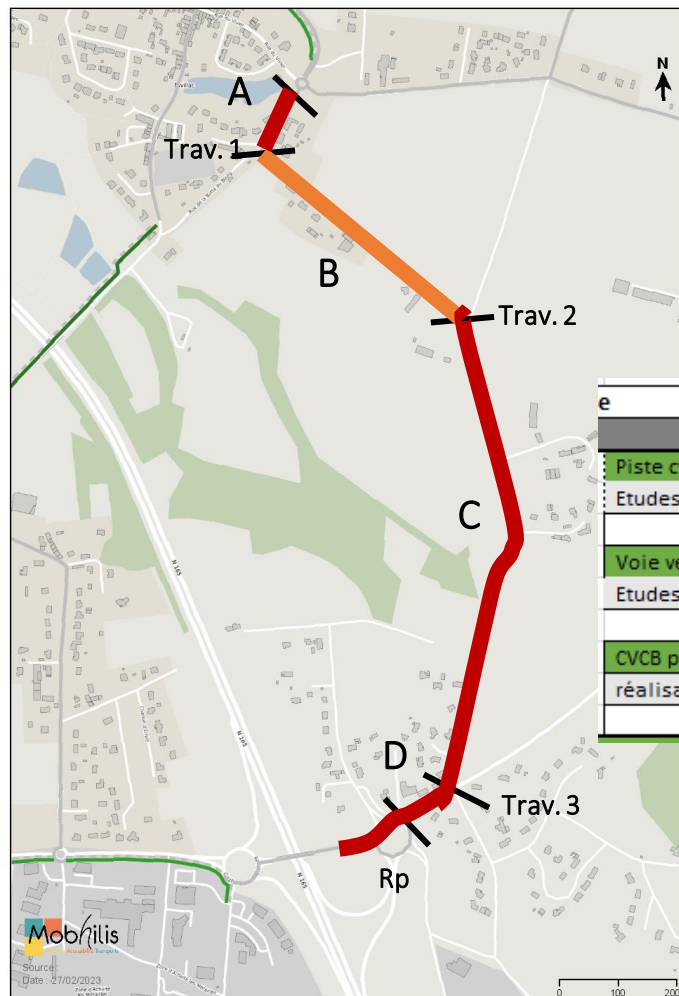


Métairie de Bas < > Soleil Levant

Itinéraire n°7

1,5 km

583 100 €



- Priorité 1 : fin de mandat
- Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

		Priorité 3 : nouveau mandat 2ème partie		
2029		2030	2031	2032
Piste cyclable section C + Trav.2				
Etudes préopérationnelles		Etudes préopérationnelles	réalisation des aménagements	
	PM		374 700,00 €	
Voie verte portion A + plateau trav.1		Voie verte section D + trav.3 et Rp D34		
Etudes préopérationnelles		réalisation des aménagements		Etudes préopérationnelles
	PM	107 500,00 €		réalisation des aménagements
			PM	59 700,00 €
CVCB portion B Métairie de bas				
réalisation des aménagements				
	41 200,00 €			

Ecole privée - Mairie





Itinéraire n°8

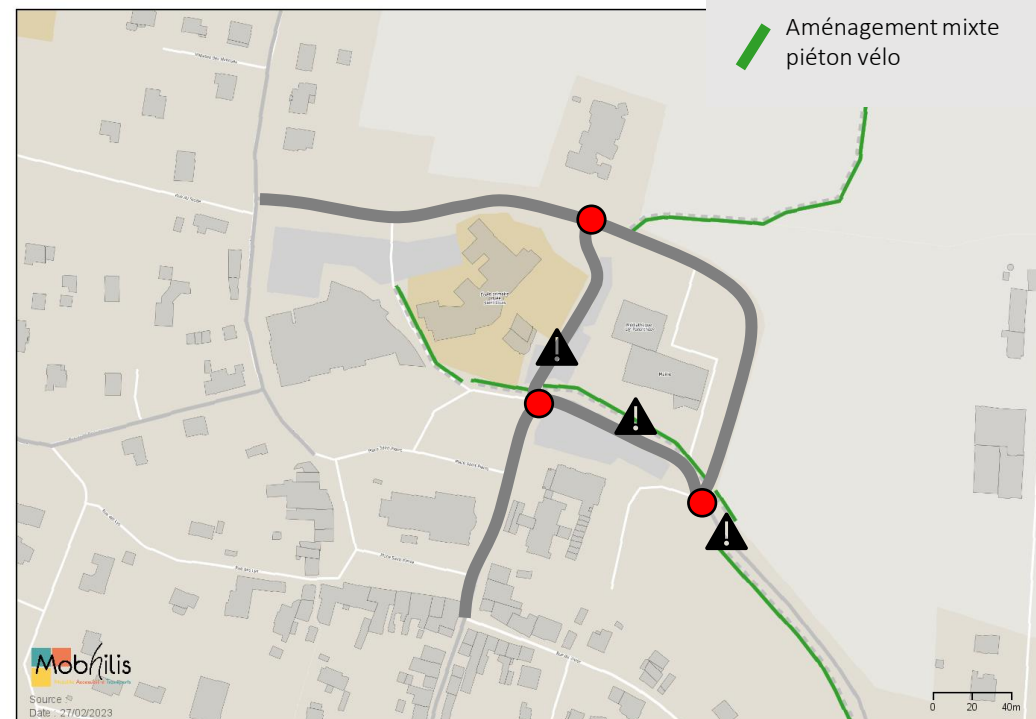
683 m

L'itinéraire 8 n'est pas vraiment un itinéraire à proprement parlé mais il permet de créer des liaisons douces qualitatives pour rejoindre les principaux pôles générateurs de mobilité du centre-ville (mairie, école privée, petits commerces, crèche, centre culturel).

Ces voies n'ont à ce jour aucun aménagement pour les piétons, seulement la rue Joseph Dano devant la mairie contient en son nord un aménagement mixte piéton/vélo peu large. Des points dangereux sont présents au niveau des intersections, leur sécurisation sera essentielle pour les traversées des cyclistes. Les entrées et sorties d'école entraînent beaucoup de flux tous modes, et les conflits d'usage ne sont pas facilités par la présence du parking devant celle-ci.

Légende

-  Point de vigilance
-  Point dangereux issu de la concertation
-  Aucun aménagement
-  Aménagement mixte piéton vélo



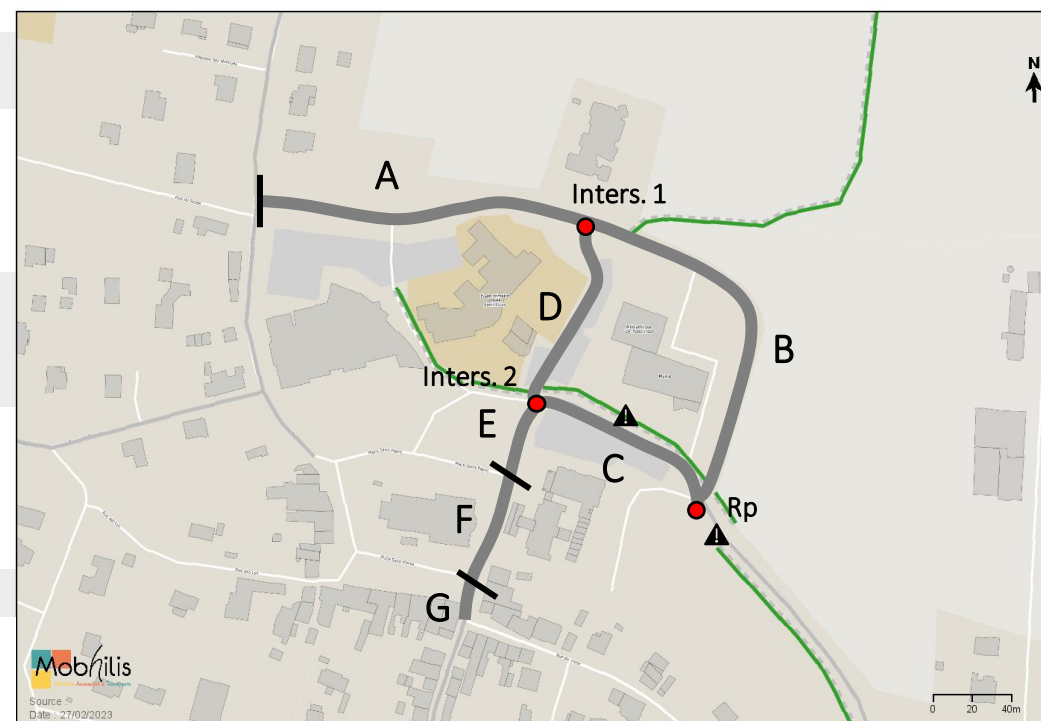
Ecole privée – Mairie – Centre Culturel

Sc 1 : Itinéraire n°8

683 m

+/- 156 700 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Zone 30 Chaussée à 6m (passage cars) Trottoirs 1,4 m de chaque côté Bandes cyclables (1,8 m)	170 m	1 200 € 70 000 € 1 400 €	Privilégier 1,4 m de trottoir au moins d'un côté sur l'ensemble de la longueur
Inters. 1	Deux traversées vélo + piétons à faire		4 700 €	Sur revêtement coloré
B	Zone 30 + Pictogrammes vélos avec double chevrons	198 m	1 200 € 760 €	
Rp	Pictogrammes vélos centrés		150 €	
C	Zone 30 Maintien de la voie mixte existante	100 m	1 200 €	
Inters. 2	Changement revêtement ET/OU Plateau ralentisseur pour apaiser la vitesse automobile et favoriser les traversées piétons/cyclistes.		16 000 € 48 000 €	
D	Sens unique VP montant Zone de rencontre (de fait contre-sens cyclable)	99 m	400 €	Suppression places de stationnement devant l'école. Interdiction de circuler aux entrées/sorties d'école.
E	Zone 30 + Trottoir 1,4m entre espace enherbé et stationnements auto + Bandes cyclables	40 m	1 200 € 10 000 € 320 €	Décaler d'1,4m les places de stationnement pour création trottoir. Prévoir trottoir sans bordure restant sur la partie Ouest
F	Zone de rencontre existante	55 m		
G	Prolongement de la Zone de rencontre	22 m	200 €	Apposer un cédez le passage sur la fin de la Rue du Vivier pour laisser la priorité aux cyclistes qui remontent la Rue du Calvaire



Ecole privée – Mairie – Centre Culturel

Sc 1 : Itinéraire n°8

683 m

+/- 156 700 €

Bande cyclable + zone 30



Pictogrammes vélo + Zone 30



Pictogrammes vélo au centre de la chaussée



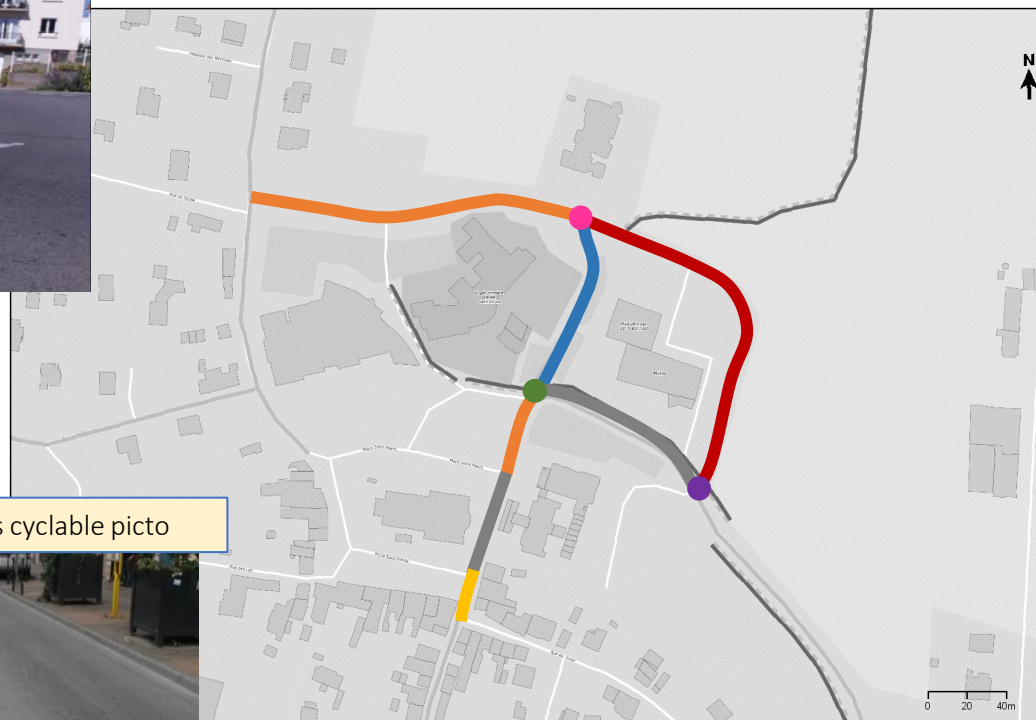
Traversée cyclable et piéton



Plateau avec traversée cyclable et piétonne



Double sens cyclable picto



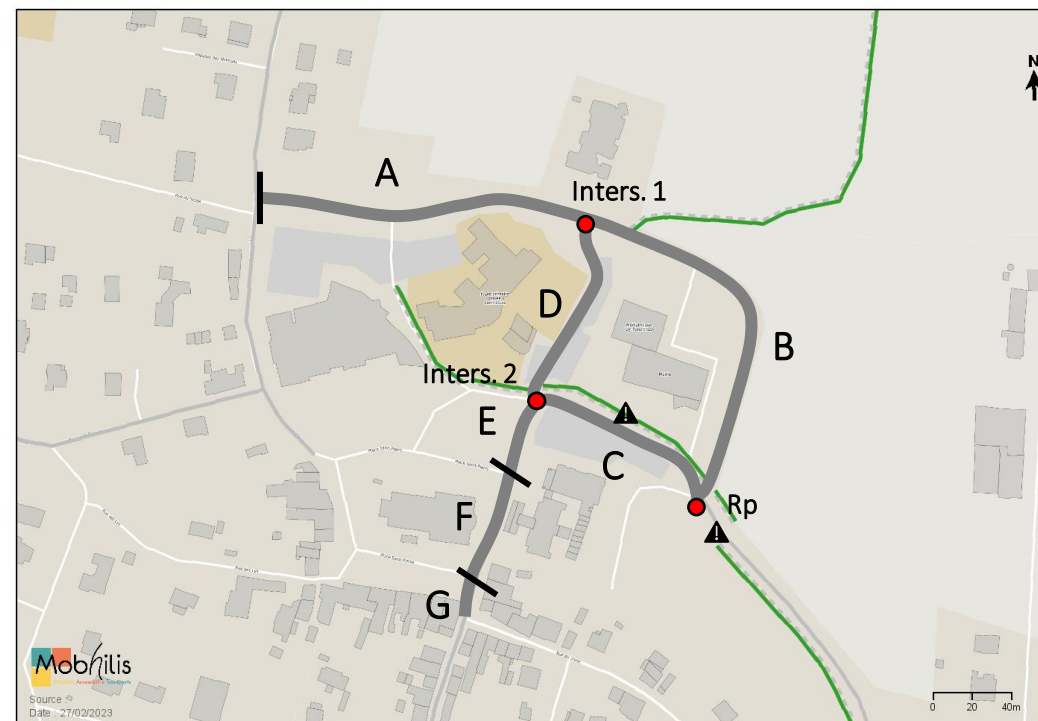
Ecole privée – Mairie – Centre Culturel

Sc 2 : Itinéraire n°8

683 m

+/- 406 600 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Zone 30 Chaussée à 6m (passage cars) Trottoirs 1,4 m côté sud Piste cyclable (1,5 m min) de part et d'autre de la chaussée	170 m	1 200 € 70 000 € 100 000 €	
Inters. 1	Traversée vélo + piétons à faire		4 700 €	Sur revêtement coloré
B	Zone 30 Trottoir 1,4m côté Mairie Voie verte côté Est (3m min)	198 m	1 200 € 40 000 € 80 000 €	A réaliser dans le cadre de l'aménagement de la parcelle 505
Rp	Traversée marquée pour les cyclistes et les piétons		4 700 €	Sur revêtement coloré Priorité aux cyclistes (cédez le passage voiture)
C	Zone 30 Elargissement Voie mixte existante pour créer une Voie verte (3m min)	100 m	1 200 € 16 000 €	
Inters. 2	Traversées à créer faisant le lien entre les voies vertes		160 €	
D	Zone 30 + Sens unique VP montant Double sens cyclable piste Trottoir piéton côté école Interdire circulation auto entrée/sortie école	99 m	1 200 € 40 000 € 20 000 €	Stationnement auto en créneau sur la partie haute + Esplanade devant école donc suppression stationnement
E	Piste cyclable bidirectionnelle (3m min) côté ouest de la chaussée. Trottoir 1,4m d'un côté mini	40 m	16 000 € 10 000 €	Supprimer les places de stationnement côté ouest. Aménagement très lourd mais permet de sécuriser les plus jeunes cyclistes à proximité de l'école
F	Zone de rencontre existante	55 m		
G	Prolongement de la Zone de rencontre	22 m	200 €	Apposer un cédez le passage sur la fin de la Rue du Vivier pour laisser la priorité aux cyclistes qui remontent la Rue du Calvaire



Ecole privée – Mairie – Centre Culturel

Sc 2 : Itinéraire n°8

683 m

+/- 406 600 €

Piste cyclable unidirectionnelle



Voie verte



Piste cyclable bidirectionnelle



Fermeture rue école



Traversée cyclable et piéton



Traversée Voie verte

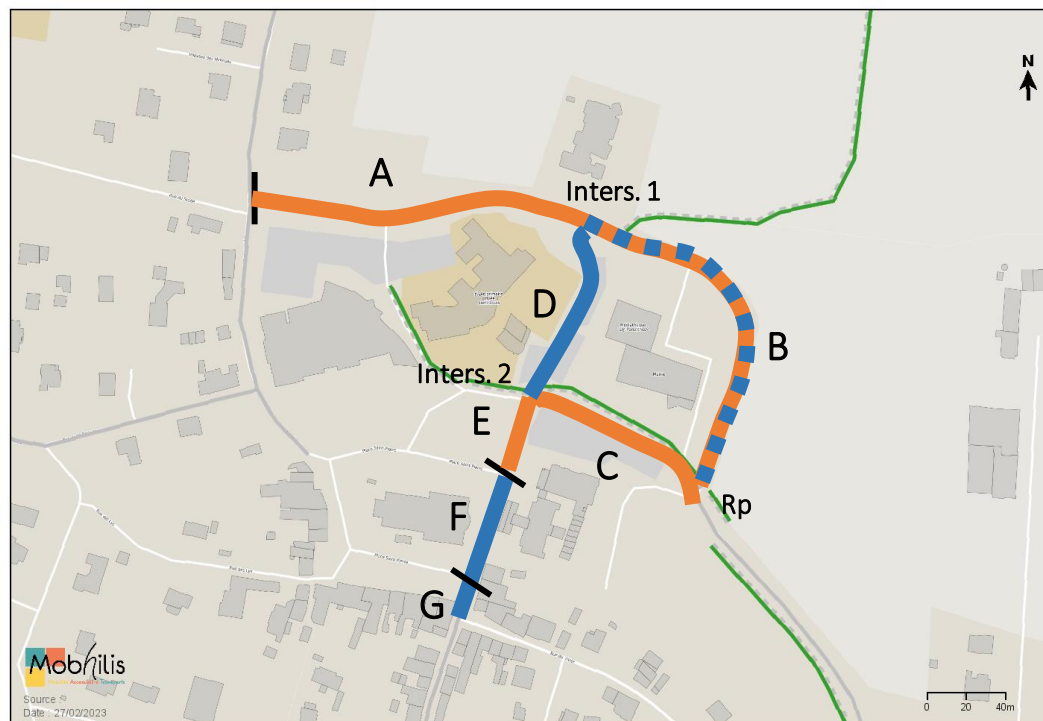


Ecole privée – Mairie – Centre Culturel

Itinéraire n°8

683 m

448 710 €



- █ Priorité 1 : fin de mandat
- █ Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- █ Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

Priorités 2 : nouveau mandat 1ère partie

2028		2029	
Réaménagement dans le cadre de PVD (sections E, C, D concernées)			
Etudes préopérationnelles		réalisation des aménagements vélo/piéton	
	PM		104 400,00 €
Aménagement des parcelles 505,498,499 (section B concernée)			
Etudes préopérationnelles		réalisation des aménagements vélo/piéton	
	PM		121 200,00 €

Priorité 1 : Fin de mandat actuel

2023	2024	2025	2026
Sections G,F,C,B, Rp scénario 1 (marquage)	Section D scénario 1 double sens cyclable	Pistes cyclables S.Veille Section A scénario 2	
réalisation des aménagements	réalisation des aménagements	Etudes préopérationnelles	réalisation des aménagements
3 510,00 €	400,00 €	PM	171 200,00 €
	Traitement intersection 2 scénario 1		
	Etudes préopérationnelles	réalisation des aménagements	
	PM	48 000,00 €	

Place Saint-Pierre < > La Boissière

Itinéraire n°9





885 m

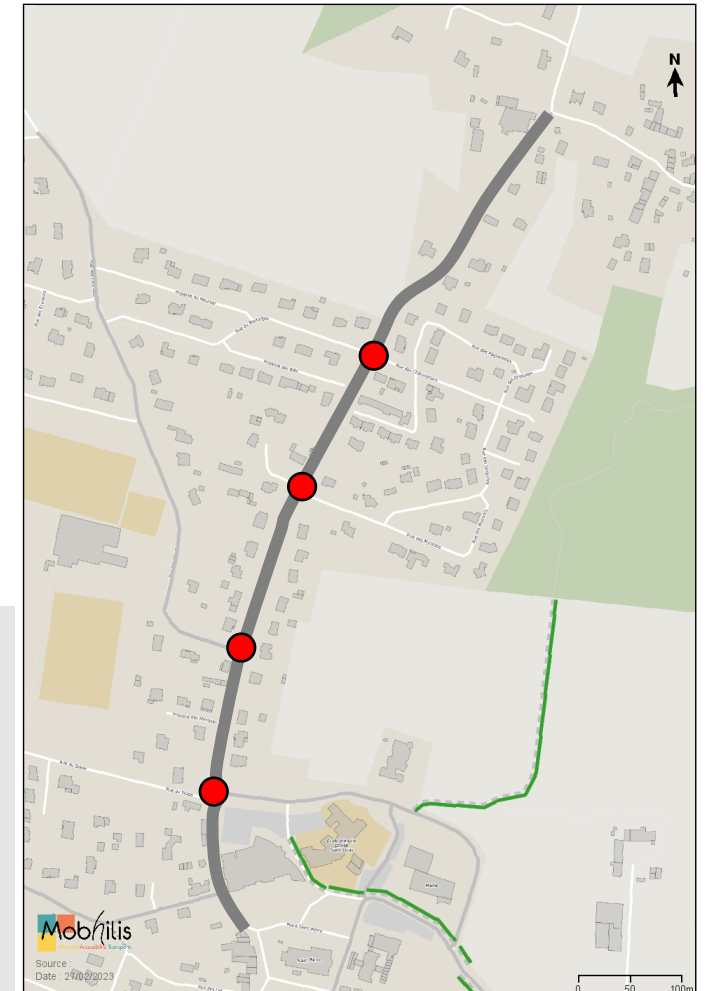
L'itinéraire 9 permet de relier la Place Saint-Pierre (Eglise) au quartier de la Boissière. Cet itinéraire se trouve en agglomération et permet de desservir l'ensemble de la zone résidentielle.

Aucun aménagement vélo n'existe à ce jour sur cet itinéraire, des trottoirs pour sont présents jusqu'au panneau Boissière Village. Il sera nécessaire de créer une continuité piétonne pour sécuriser le déplacement des piétons sur ce secteur résidentiel.



Légende

-  Point de vigilance
-  Point dangereux issu de la concertation
-  Aucun aménagement
-  Aménagement mixte piéton vélo



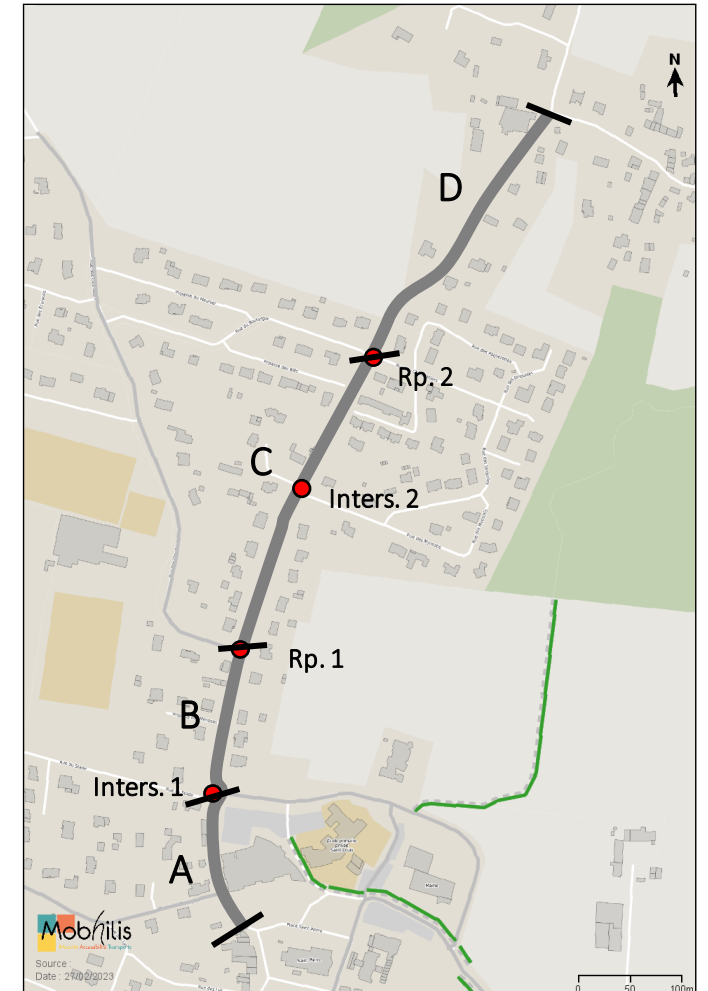
Place Saint-Pierre < > La Boissière

Itinéraire n°9

885 m

+/- 87 900 € < > 88 700 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Zone 30 Pictogrammes vélos	78 m	1 200 €	
BCD (Sc1)	Zone 30 Pictogrammes vélos avec double chevrons Écluses régulières avec By-pass vélo	807 m	1 200 € 3 000 €	Écluses non chiffrées Attention à la position des écluses avec les entrées et sorties de propriétés.
BCD (Sc2)	CVCB (1,5 m de bandes de rive + suppression bande centrale)	807 m	5 000 €	La CVCB permet aux piétons d'y circuler si besoin Prévoir une quinzaine de mètres après et avant chaque intersections pour stopper la CVCB. Interruption régulière de la CVCB.
Inters. 1 et 2	Pictogrammes vélos pour prévenir que l'aménagement cyclable continue + Marquage traversée cyclable avec pictogrammes vélos		320 €	
Rp. 1	Suppression des giratoires existants Création plateau ralentisseur + pictogrammes vélos		82 000 €	
Rp. 2	Pictogrammes vélo au centre de la chaussée du giratoire		150 €	



Place Saint-Pierre < > La Boissière

Itinéraire n°9

885 m

+/- 87 900 € < > 88 700 €

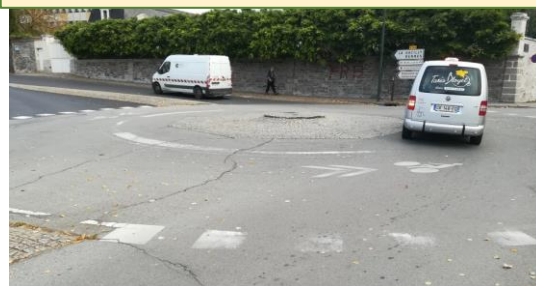
Pictogrammes vélos avec double chevrons



CVCB avec bandes de rives colorées (1,5m)



Pictogrammes vélos au centre du giratoire



Pictogrammes vélos avec écluses et by-pass



Traversée d'une voie



Plateau au niveau d'une intersection

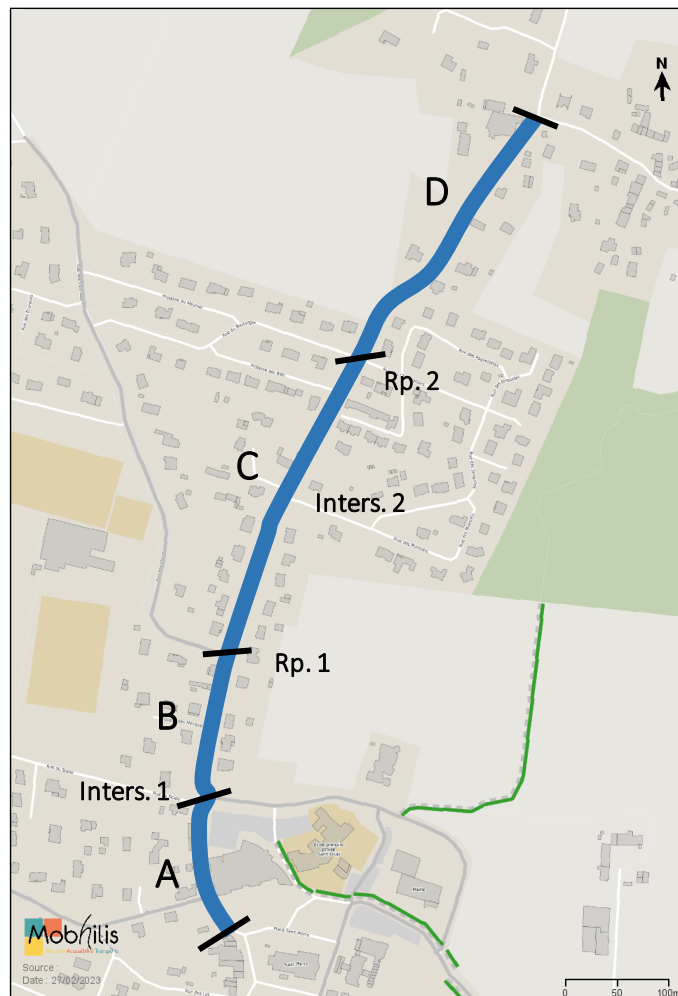


Place Saint-Pierre < > La Boissière

Itinéraire n°9

885 m

87 900 €



- █ Priorité 1 : fin de mandat
- █ Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- █ Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

Priorité 1 : Fin de mandat act	
2024	
Pictogrammes vélo, intersection	
réalisation des aménagements	
5 900,00 €	

2027	
plateau à intersection	
Etudes préopérationnelles	
PM	
réalisation des aménagements	
82 000,00 €	

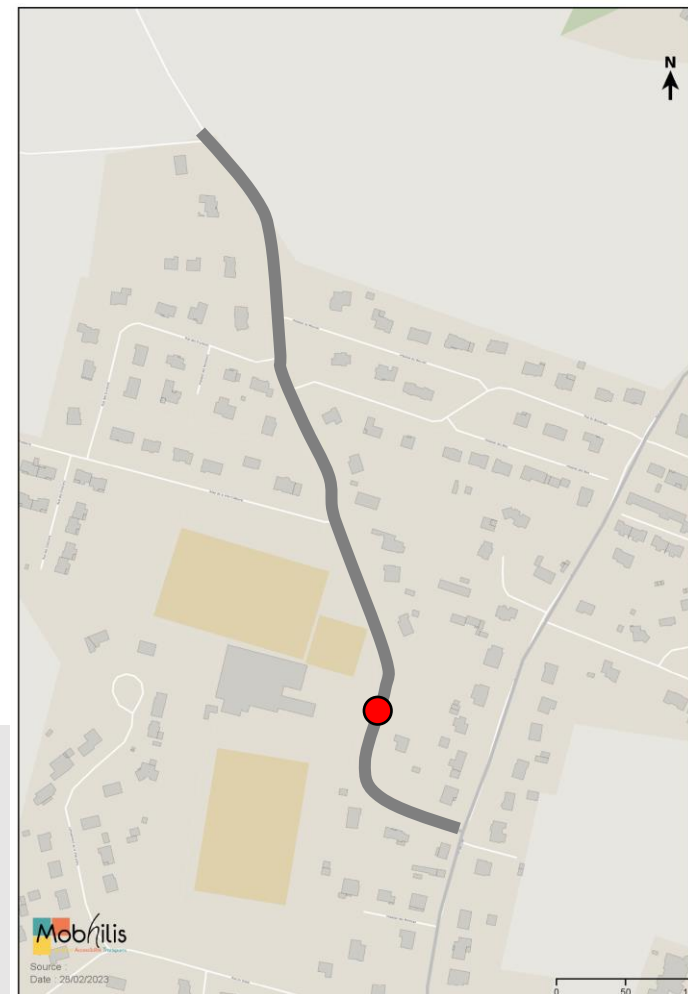
Salle de sports < > Ville Frabourg

Itinéraire n°10




579 m

L'itinéraire 10 permet de relier l'itinéraire 9 au quartier de Ville Frabourg en passant par le complexe sportif (salle de sport + stades). Cet itinéraire dessert également toute une rue résidentielle où les trottoirs ne sont pas présents partout limitant les circulations piétonnes sécurisées.

Aucun aménagement vélo n'est présent aujourd'hui sur cette liaison. L'accès au complexe sportif devra être sécurisé pour limiter les conflits d'usage au moment de forte affluence notamment.



Légende

-  Point de vigilance
-  Point dangereux issu de la concertation
-  Aucun aménagement

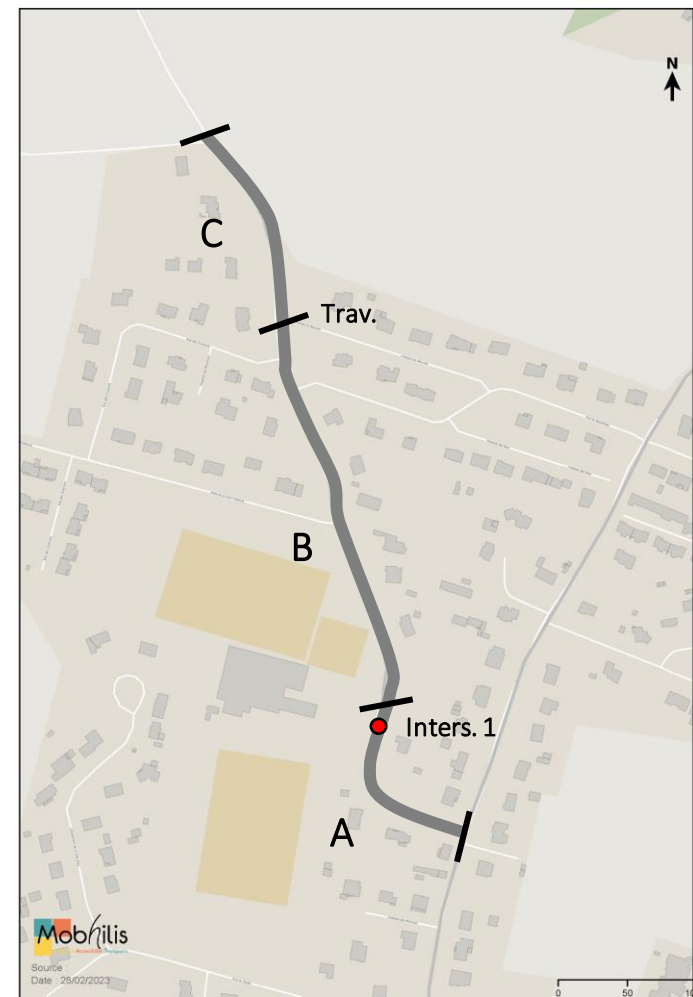
Salle de sports < > Ville Frabourg

Itinéraire n°10

579 m

+/- 53 900 < > 116 300 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
Sc 1 A&B	Zone 30	381 m	1 200 €	Ecluses non chiffrées
	Pictogrammes vélos avec double chevrons		1 800 €	
	Ecluses avec by pass vélo			
	Chemin piéton en bordure de la chaussée à améliorer (1,4 m + revêtement accessible PMR)		20 000 €	
Sc 2				
A	Pictogrammes vélos avec double chevrons	91 m	350 €	
B	Elargissement du chemin piéton à 3m de large pour créer une vraie voie verte en stabilisé renforcé.	290 m	85 000 €	
Inters. 1	Intersection colorée + pictogrammes vélos		30 000 €	
Trav.	Traversée pour les cyclistes et les piétons		450 €	
C	Pictogrammes vélos avec double chevrons Ecluses avec By pass vélo	198 m	450 €	Absence de cheminement piéton en bordure de voie Ecluses non chiffrées



Salle de sports < > Ville Frabourg

Itinéraire n°10

579 m

+/- 53 900 < > 116 300 €

Pictogrammes vélos avec double chevrons



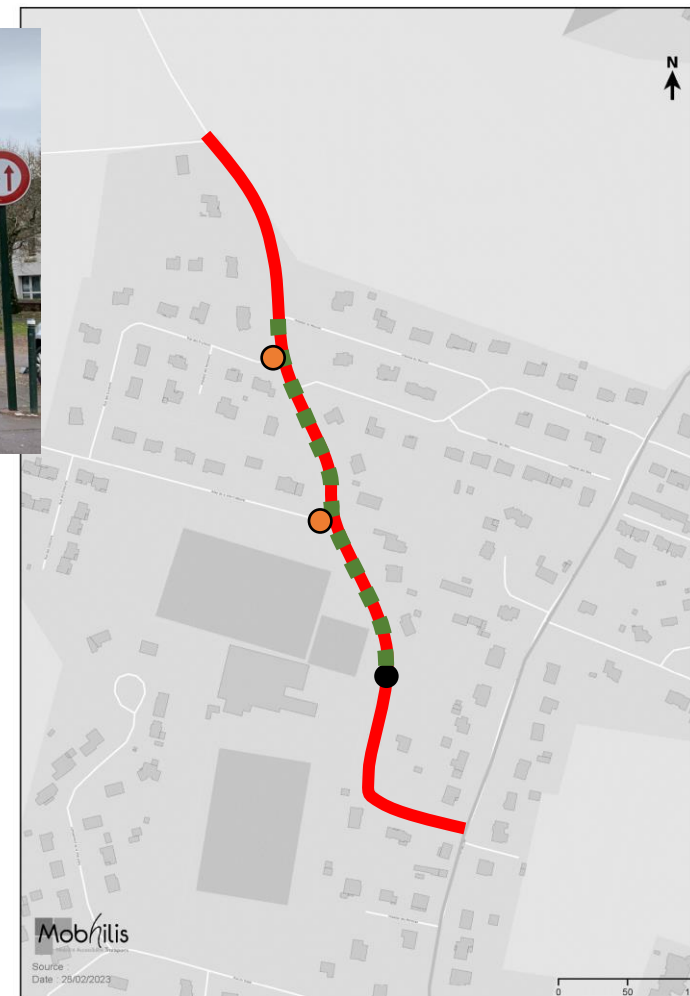
Pictogrammes vélos avec écluses et by-pass



Voie verte en stabilisé renforcé



Traitement intersection Voie verte

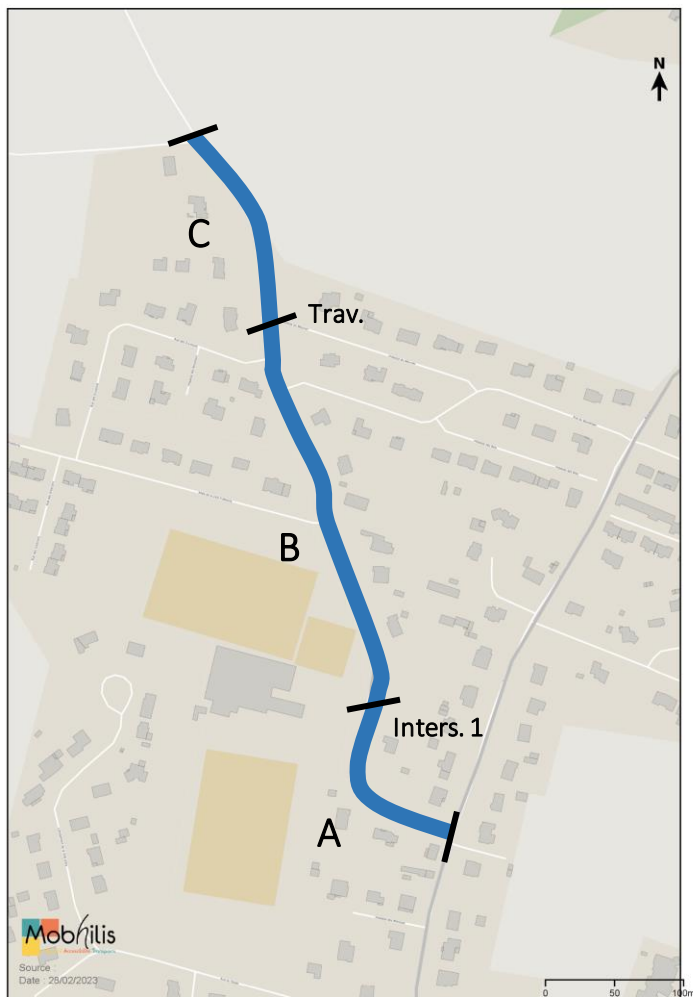


Salle de sports <> Ville Frabourg

Itinéraire n°10

579 m

116 250 €



- █ Priorité 1 : fin de mandat
- █ Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- █ Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

Priorité 1 : Fin de mandat actuel	
2024	2025
Voie verte Section B + Inters. 1 (dans le cadre de la reconstruction du complexe sportif)	
Etudes préopérationnelles	réalisation des aménagements
PM	115 000,00 €
	Pictogrammes vélo Sections A et C + Trav.
	réalisation des aménagements
	1 250,00 €

Ville Aubin < > Centre Culturel

Itinéraire n°11





335 m

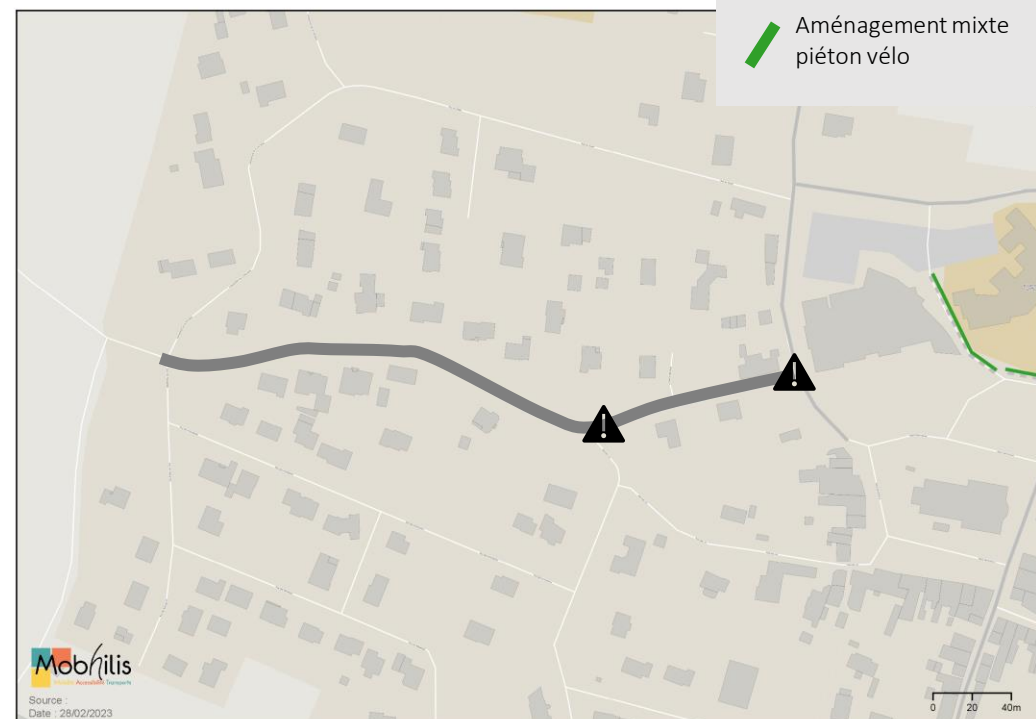
L'itinéraire 11 permet de relier l'itinéraire 9 depuis le Centre-Culturel et la Place Saint-Pierre au quartier de la Ville Aubin. Cette liaison permet de desservir une zone d'habitat assez dense et permettra de faire le lien entre le futur lotissement de la Ville Aubin et le centre-ville.

Aucun aménagement cyclable n'existe à ce jour sur cet itinéraire et les trottoirs sont quasiment absents sur l'ensemble du parcours : des véhicules sont stationnés sur les accotements non revêtus présents de part et d'autre de la chaussée.

Le croisement entre la Rue de la Croix Jacques et la Rue des Lys fera l'objet d'une attention particulière afin de sécuriser au mieux la traversée des modes actifs en prenant en compte la visibilité réduite des automobilistes sortant de la rue des Lys (rue en montée).

Légende

-  Point de vigilance
-  Point dangereux issu de la concertation
-  Aucun aménagement
-  Aménagement mixte piéton vélo



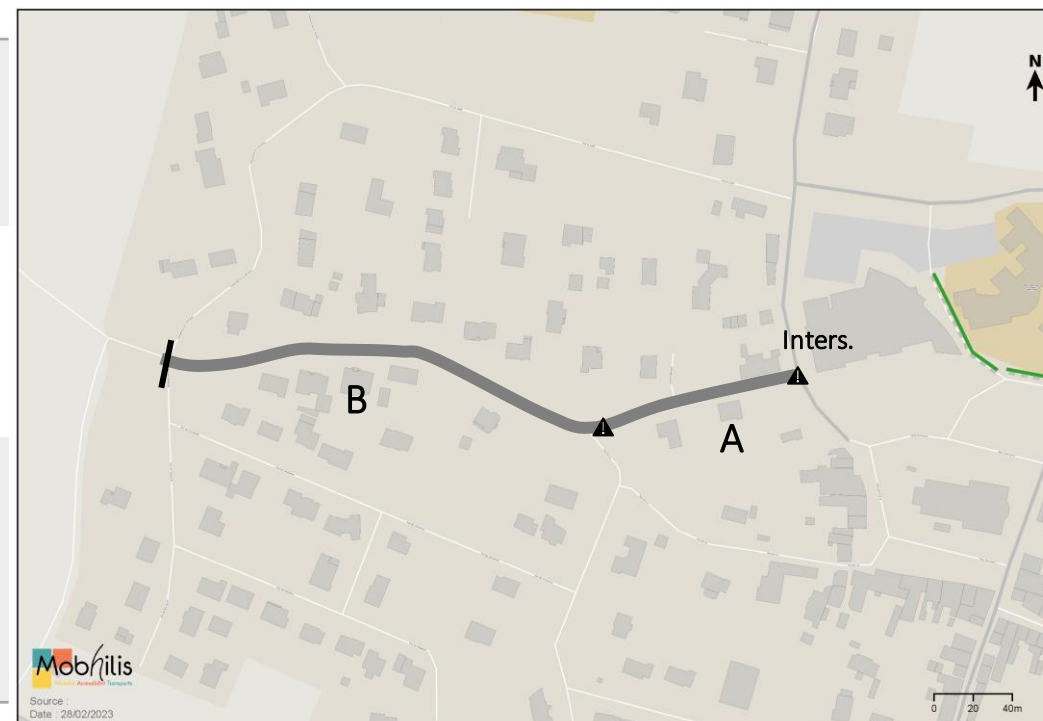
Ville Aubin < > Centre Culturel

Itinéraire n°11

335 m

+/- 74 900 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
Inters.	Maintien du stop existant sur la Rue des Lilas ou priorité à droite car zone 30. Signaler la traversée de cyclistes par des pictogrammes vélo au sol.		160 €	
A	Zone 30 Pictogrammes vélos avec double chevrons Trottoir d'1,4 m au moins d'un côté. Pour un aménagement léger : balises J11 tous les 2m (2 000 €)	112 m	1 200 € 450 € 25 000 €	Suppression ligne centrale + écluse ?
B	Zone 30 Pictogrammes vélos avec double chevrons Trottoir d'1,4 m au moins d'un côté. Pour un aménagement léger : balises J11 tous les 2m (4 000 €)	223 m	1 200 € 850 € 46 000 €	Suppression ligne centrale + écluse ? Attention à la position des écluses avec les entrées et sorties de propriétés.



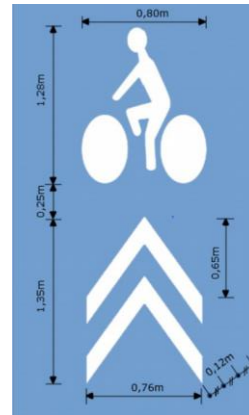
Ville Aubin < > Centre Culturel

Itinéraire n°11

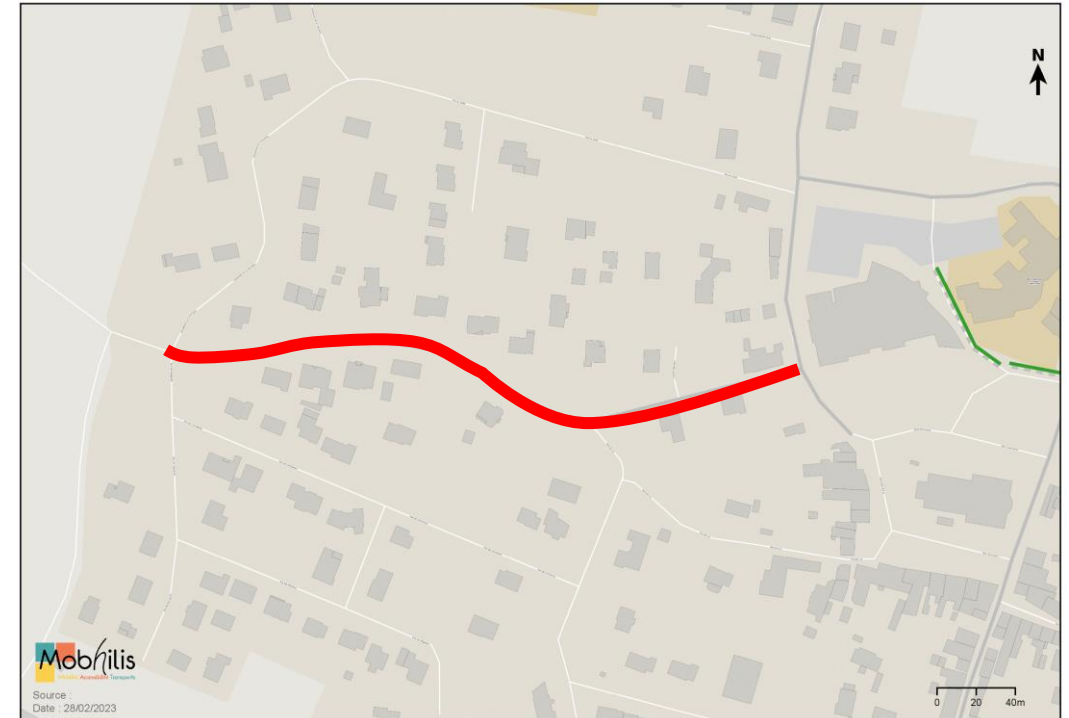
335 m

+/- 74 900 €

Pictogrammes vélos avec double chevrons



Pictogrammes vélos avec écluses et by-pass

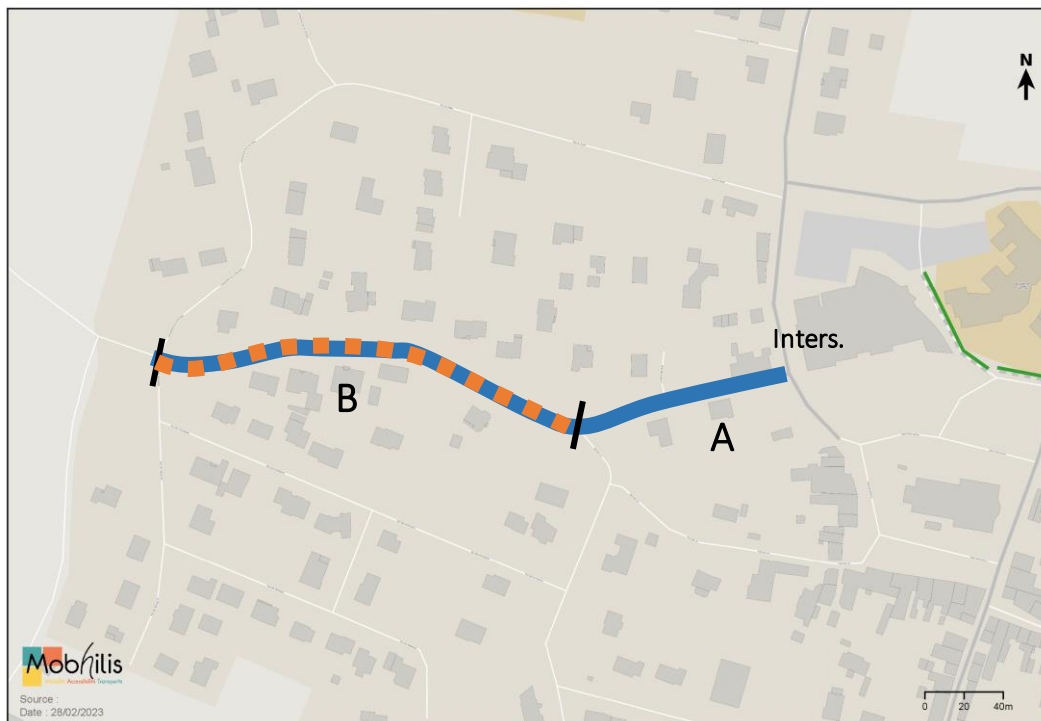


Ville Aubin < > Centre Culturel

Itinéraire n°11

335 m

80 860 €



- Priorité 1 : fin de mandat
- Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

2023
Pictogrammes vélo Sections A,B + espace piéton B, intersection
réalisation des aménagements
9 860,00 €

2027
Trottoir Section B
réalisation des aménagements
71 000,00 €

Mairie < > La Garenne

Itinéraire n°12





696 m

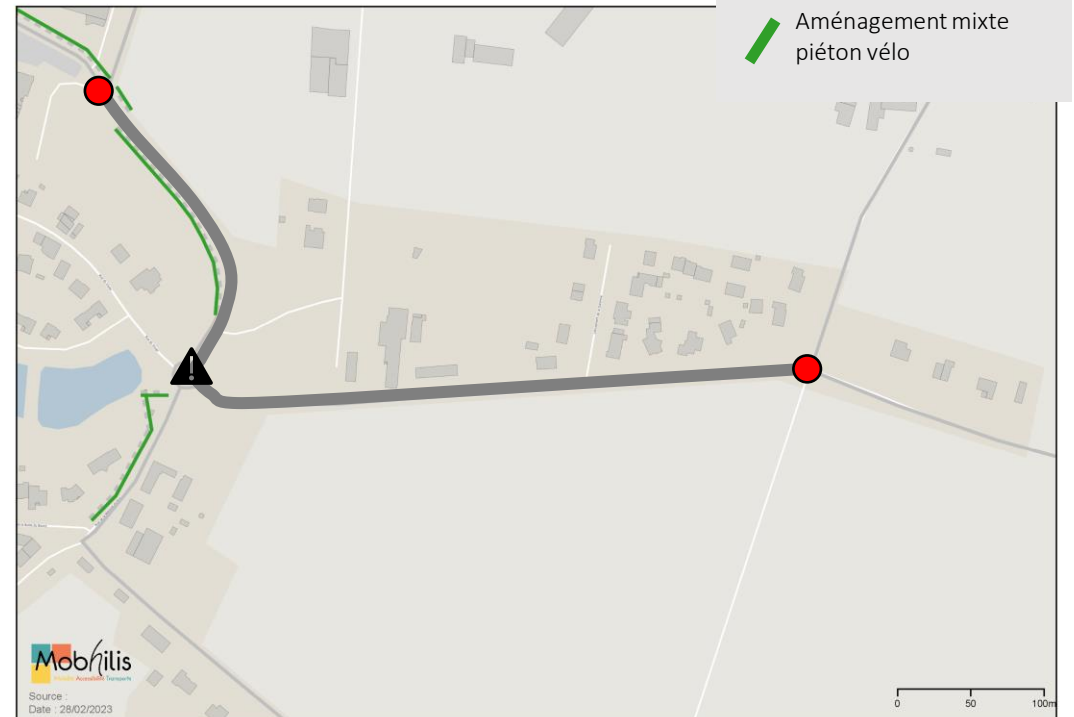
L'itinéraire 12 permet de rejoindre le centre-ville (Mairie) à La Garenne (D176). Cette liaison permet de desservir les habitations de la Rue des Ajoncs ainsi que le Skate Parc et le Centre de Loisirs situés sur cette même rue. Des familles et enfants ont l'habitude de fréquenter cet endroit régulièrement.

L'ensemble de cet itinéraire se trouve en agglomération. Il sera important de traiter la place du piéton sur l'ensemble du parcours. Aujourd'hui, un chemin (très peu carrossable) attenant à la rue Joseph Dano existe et un cheminement piéton borde la rue des Ajoncs en son nord, jusqu'au Centre de Loisirs.



Légende

-  Point de vigilance
-  Point dangereux issu de la concertation
-  Aucun aménagement
-  Aménagement mixte piéton vélo



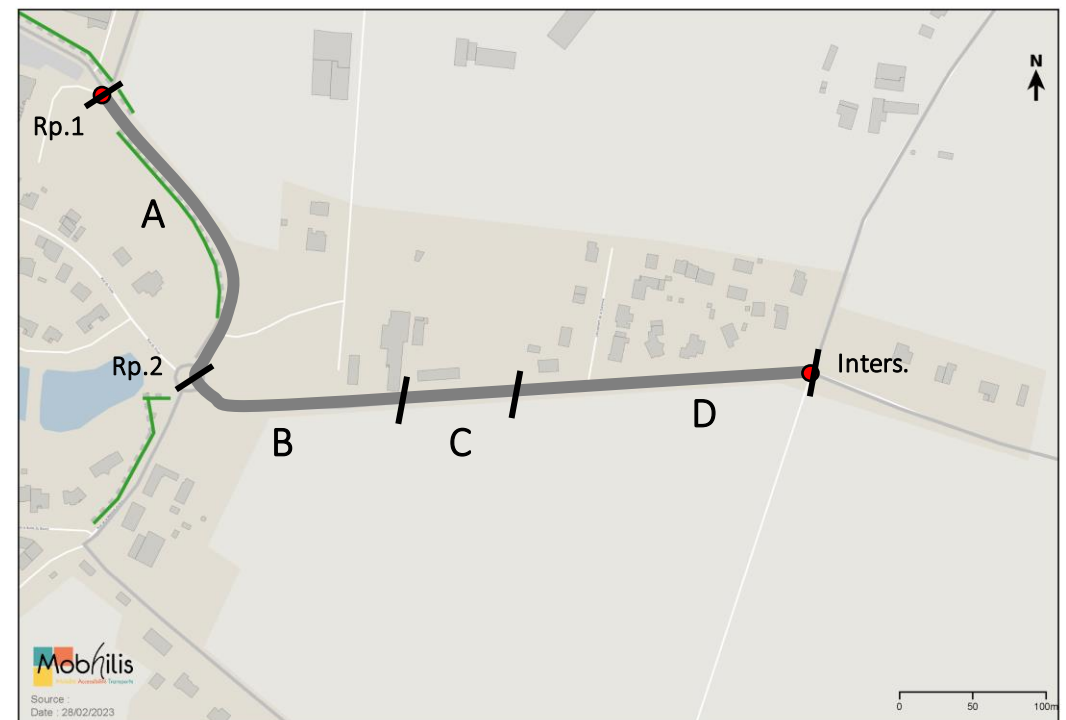
Mairie < > La Garenne

Sc 1 : Itinéraire n°12

696 m

+/- 131 600 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
Rp 1	Traversée marquée pour les cyclistes et les piétons		4 700 €	Sur revêtement coloré
A	Voie verte : Réfection du cheminement existant au sud de la rue et réaliser une continuité jusqu'au giratoire	216 m	25 000 €	
Rp 2	Réaliser des traversées cyclables à chaque voie d'accès sur le giratoire		300 €	
B&C	Pictogrammes vélos Ecluses pour casser la vitesse des véhicules	216 m	820 €	Ecluses non chiffrées Les enfants jusqu'à 8 ans peuvent circuler sur le trottoir
D	Trottoirs côté nord (1,4 m min). Pour un aménagement léger : balises J11 tous les 12m (680 €) Pictogrammes vélos Ecluses pour casser la vitesse des véhicules	205 m	45 000 € 800 €	Ecluses non chiffrées
Inter s.	50km/h + Pincer le carrefour pour obliger les véhicules qui souhaitent s'insérer depuis la D176 à ralentir. Colorer le carrefour avec un revêtement sable pour faire ralentir les véhicules et faciliter l'insertion des cyclistes.		55 000 €	Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes) Prévoir panneaux A21 pour signaler la traversée de cyclistes.



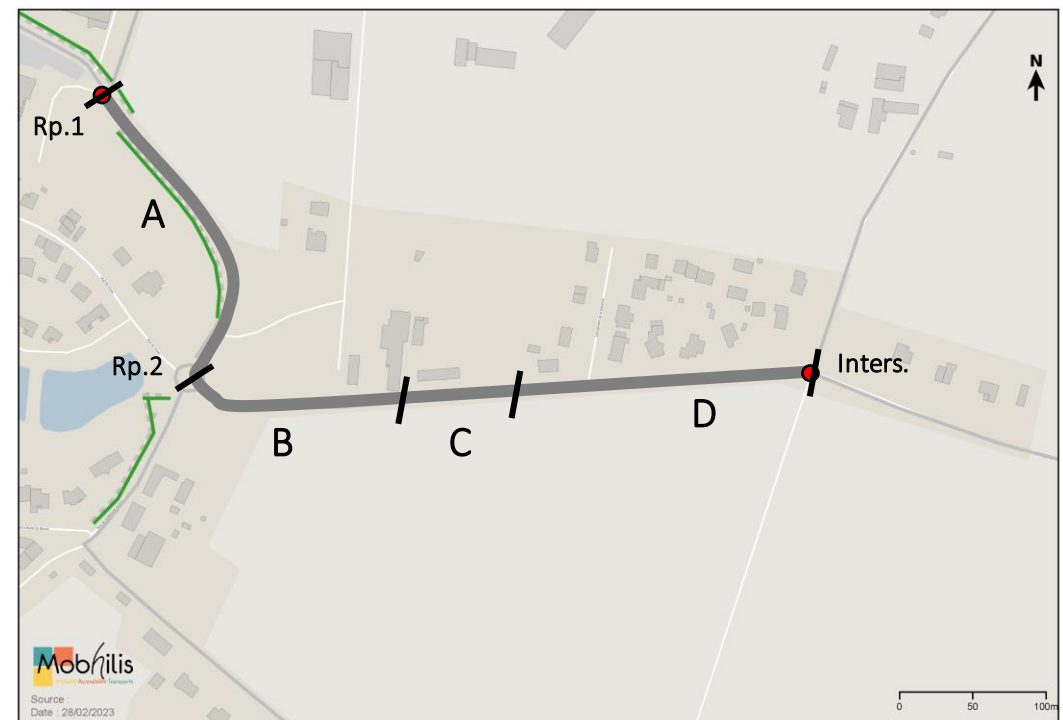
Mairie < > La Garenne

Sc 2 : Itinéraire n°12

696 m

+/- 307 000 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
Rp 1	Traversée marquée pour les cyclistes et les piétons		4 700 €	Sur revêtement coloré
A	Lors de l'aménagement des parcelles nord, prévoir une voie verte au nord de la rue.	216 m	90 000 €	
Rp 2	Réaliser des traversées cyclables à chaque voie d'accès sur le giratoire		300 €	
B	Voie verte : Elargissement du cheminement piéton au nord de la rue pour y accueillir les cyclistes (3m min)	151 m	25 000 €	Chaussée voirie 6m
C	Voie verte : Elargissement du cheminement au nord de la rue entre le stationnement automobile et la clôture pour y accueillir les cyclistes (3m min).	65 m	12 000 €	Chaussée voirie 6m
D	Cheminement piéton/vélo au nord de la voie (2,5 m env.) stabilisé renforcé (type voie verte)	205 m	25 000 €	Cheminement un peu étroit mais acceptable car peu de trafic attendu. Chaussée voirie 6m
Inters.	50km/h Réaliser un giratoire Avec traversées cyclables à chaque voie d'accès		150 000 €	Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes) Prévoir panneaux A21 pour signaler la traversée de cyclistes.



Mairie < > La Garenne

Itinéraire n°12

696 m

+/- 131 600 < > 307 000 €

Voie verte stabilisée



Voie verte enrobée



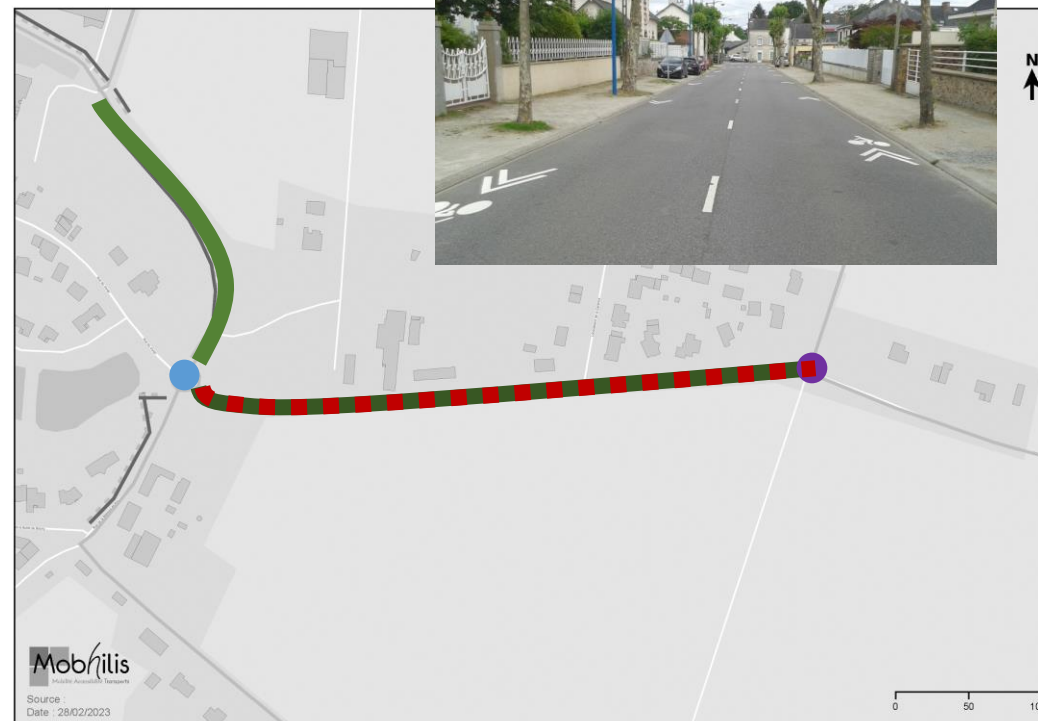
Pictogrammes vélos avec double chevrons



Traversée Hors agglo



Traversée piéton/vélo

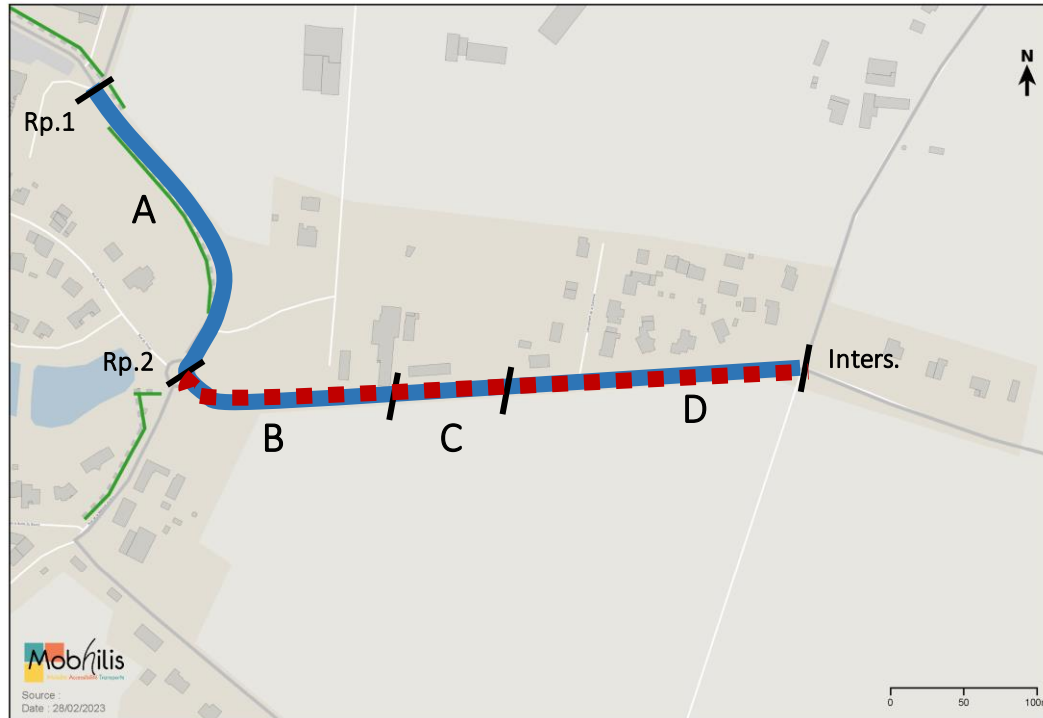


Mairie < > La Garenne

Sc 2 : Itinéraire n°12

696 m

299 300 €



- Priorité 1 : fin de mandat
- Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

		Priorité 1 : Fin de mandat actuel	
		2023	2024
Pictogrammes vélo BCD , espace piéton D, traversée		Réfection voie verte J.Dano	
réalisation des aménagements		réalisation des aménagements	
7 300,00 €		25 000,00 €	
		Traitement intersection La Garenne	
		réalisation des aménagements	
		55 000,00 €	

		Priorité 3 : nouveau mandat 2ème partie			
		2029	2030	2031	2032
Voie verte rue des Ajoncs Section B,C,D				Giratoire sur intersection La Garenne	
Etudes préopérationnelles		réalisation des aménagements		Etudes préopérationnelles	
PM		62 000,00 €		PM	
				150 000,00 €	

La Garenne < > Saint-Cry

Itinéraire n°13




6 km

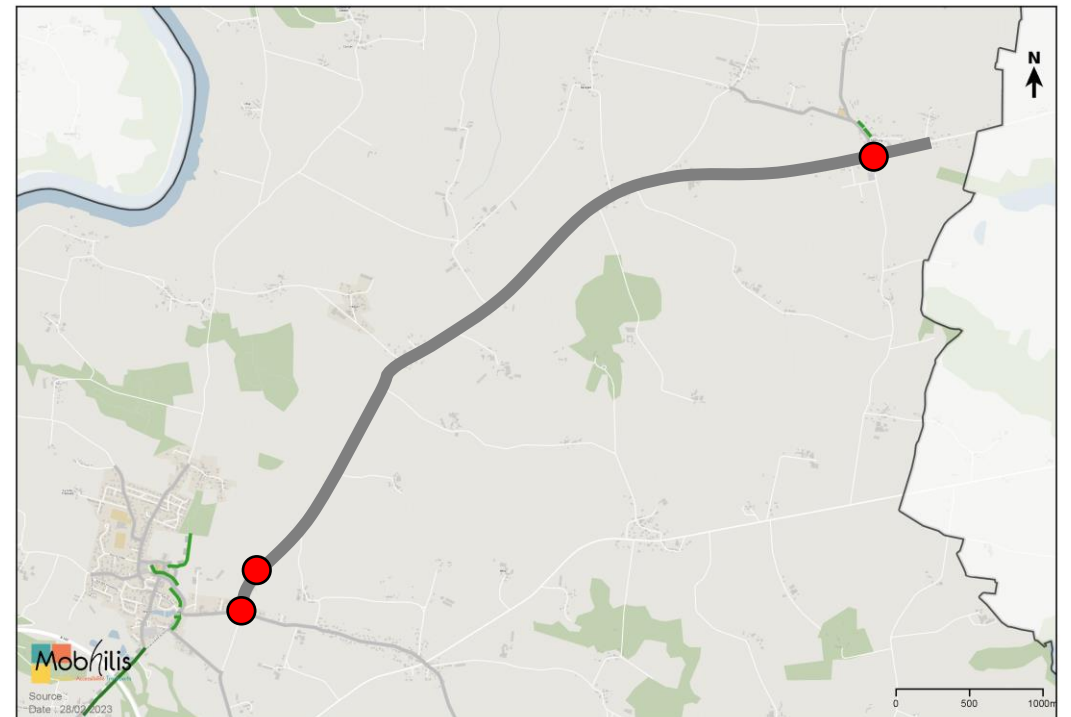
L'itinéraire 13 permet de rejoindre Saint-Cry à la zone agglomérée du centre de Nivillac (La Garenne). Il fait le lien avec l'itinéraire 12 (vers la Mairie) et 16 (direction Sainte-Marie). Cette liaison se trouve entièrement hors agglomération sur une route Départementale (D176).

Des priorités à droite sont présentes sur plusieurs rues arrivant de l'Est ou de l'Ouest, bien que la vitesse automobile oscille entre 70 et 80 km/h.

Aucun aménagement cyclable n'existe à ce jour.

Légende

-  Point de vigilance
-  Point dangereux issu de la concertation
-  Aucun aménagement



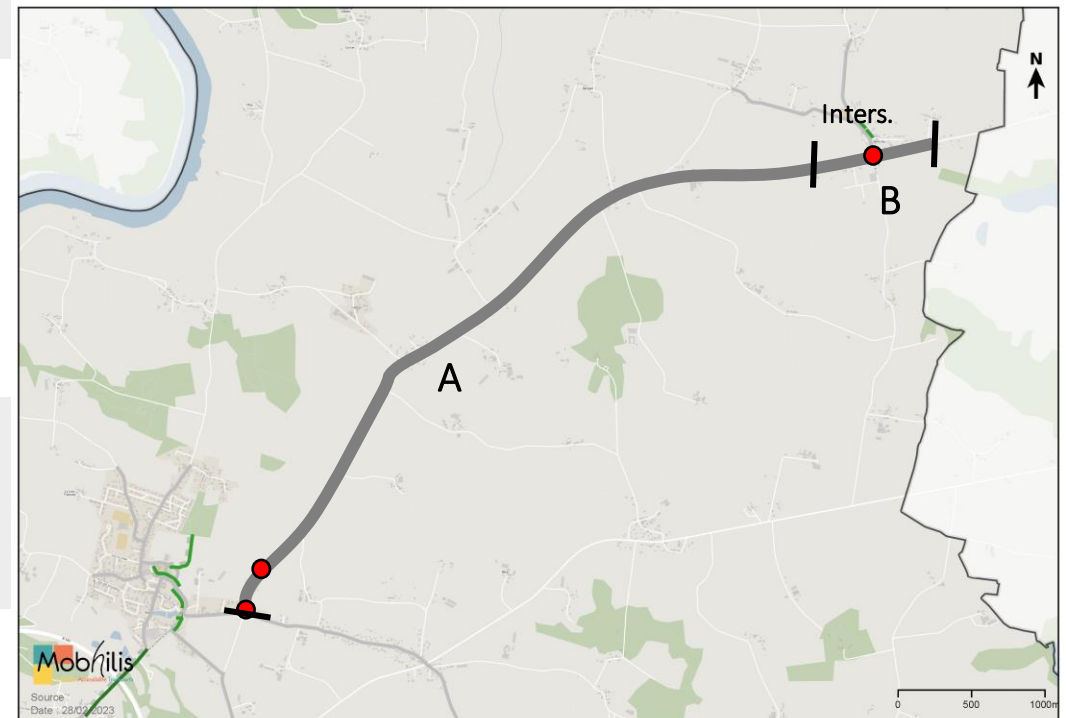
La Garenne <> Saint-Cry

Itinéraire n°13

6 km

+/- 41 000 <> 72 000 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A (Sc1)	70 km/h max Pictogrammes vélo avec double chevrons Panneaux de sensibilisation (route partagée, largeur de dépassement des cyclistes)	5,2 km	4 000 €	
A (Sc2)	CVCB avec bandes de rives colorées + 70 km/h max Prévoir panneau de rappel de fonctionnement et panneaux de vigilance en amont des virages.	5,2 km	35 000 € <i>(revêtement coloré non chiffré)</i>	Arrêt et démarrage CVCB 10-20m aux intersections. Faire de la RD 176 une voie prioritaire sur les autres voies perpendiculaires. Réduire la vitesse à 50km/h lors d'un manque de visibilité (virage, relief).
B	CVCB + 50km/h	779 m	5 000 €	Permet de proposer aux piétons un espace sur lequel ils peuvent marcher sans artificialiser les accotements.
Inters.	Colorer le carrefour avec un revêtement sable pour faire ralentir les véhicules et faciliter l'insertion des cyclistes vers ou depuis le bourg de Saint-Cry.		32 000 €	



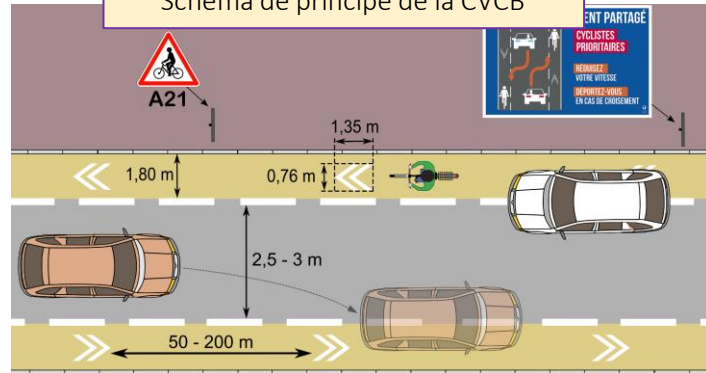
La Garenne <> Saint-Cry

Itinéraire n°13

6 km

+/- 41 000 <> 72 000 €

Schéma de principe de la CVCB



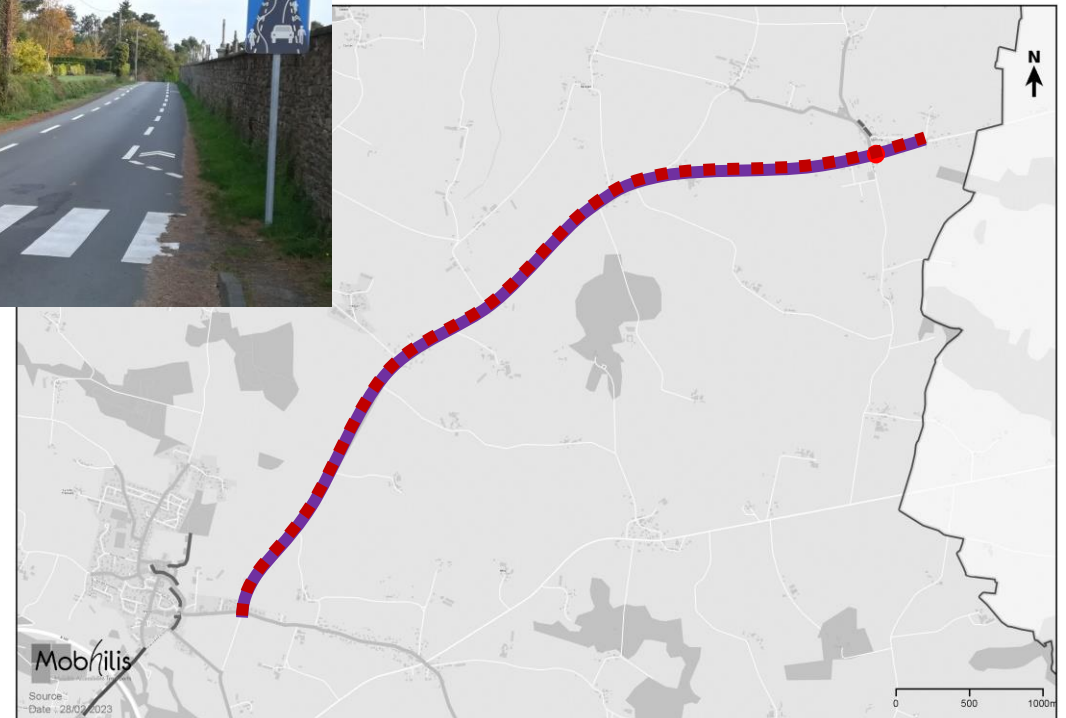
CVCB avec double chevrons



Pictogrammes vélo double chevrons



Panneau

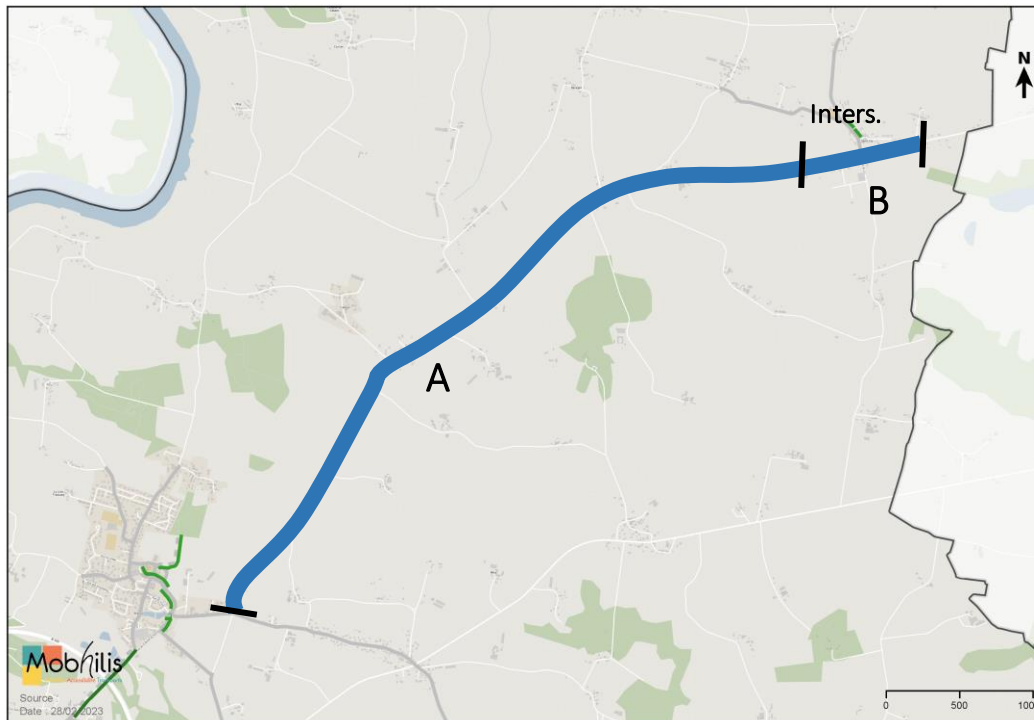


La Garenne < > Saint-Cry

Itinéraire n°13

6 km

41 000 €



- Priorité 1 : fin de mandat
- Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

Priorité 1 : Fin de mandat actu	
2024	
Pictogrammes vélo Section A et CVCV Section B	
réalisation des aménagements	9 000,00 €
Traitement intersection St Cry	
réalisation des aménagements	32 000,00 €

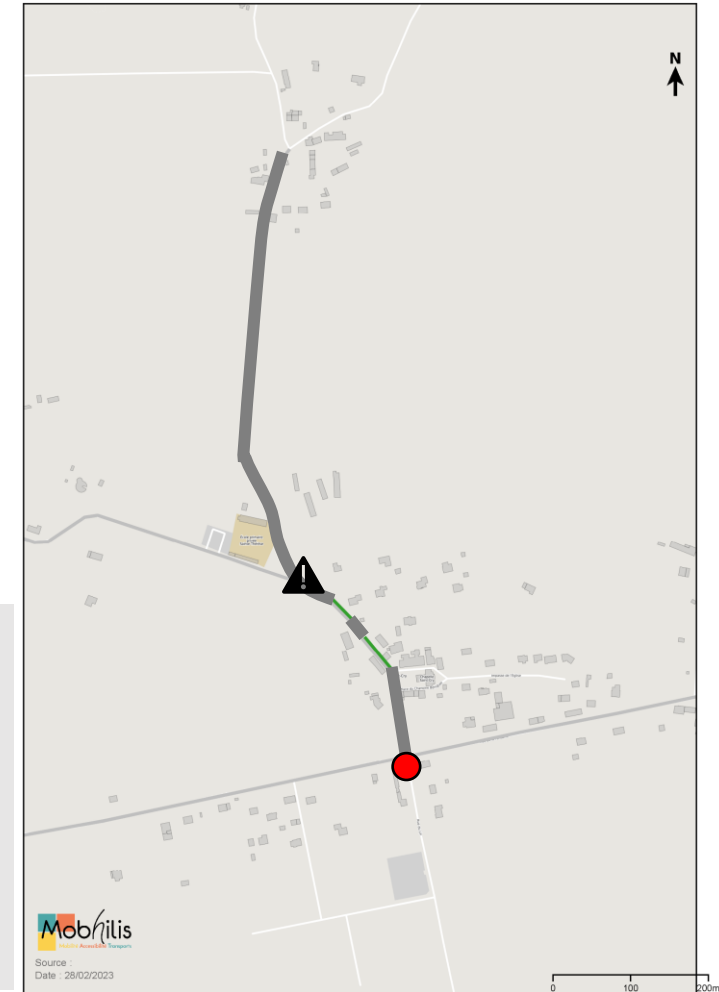
Saint-Cry < > La Ville Roux

Itinéraire n°14

852 m

L'itinéraire 14 permet de relier Saint-Cry de la D176 à La Ville Roux en passant par le bourg et l'école Sainte-Thérèse.

Les abords de l'école (accès par la Rue de la Houssaye) ne sont pas aménagés pour les piétons ou les cyclistes, et son accès est très peu qualitatif. Il convient donc de réaliser une continuité d'aménagement des zones d'habitat à l'école pour sécuriser les déplacements notamment des plus jeunes.



Légende

- ⚠ Point de vigilance
- Point dangereux issu de la concertation
- Aucun aménagement
- Aménagement mixte piéton vélo

Mobilis
Source :
Date : 28/02/2023

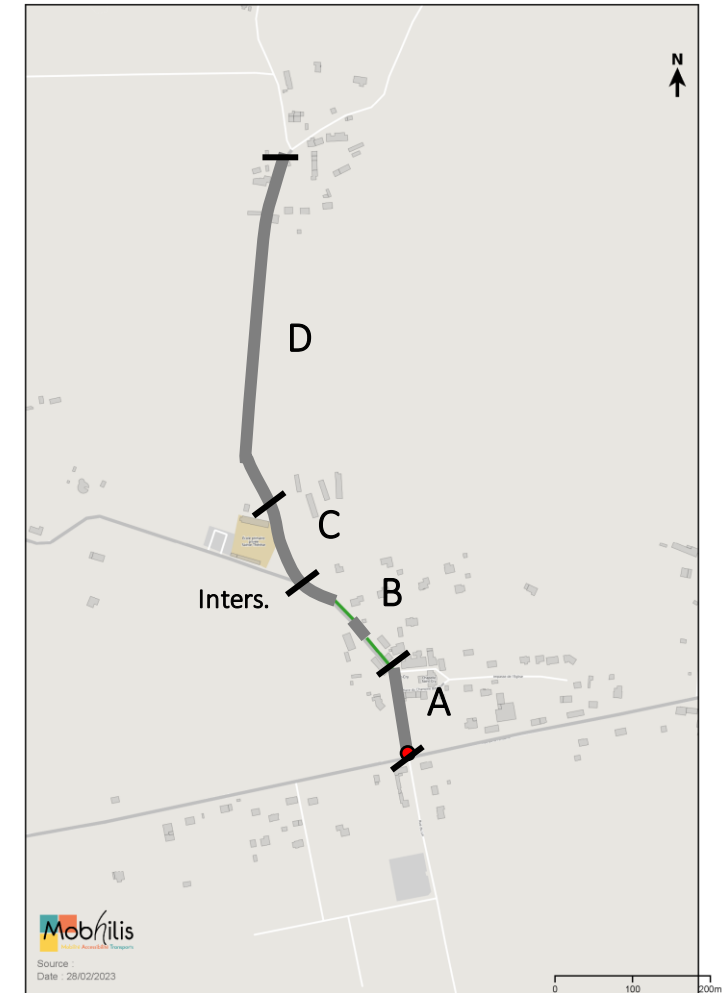
Saint-Cry < > La Ville Roux

Itinéraire n°14

852 m

+/- 13 300 < > 14 400 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Zone 30 Pictogrammes vélo avec double chevrons Trottoir sans bordure côté Est de la voie	115 m	1 200 € 450 € 8 100 €	
B	Zone 30 Pictogrammes vélo avec double chevrons	160 m	1 200 € 950 €	Maintien du cheminement piéton côté nord de la voie.
Inters.	Cédez le passage sur la Rue de la Houssaye Marquage de la traversée vélo pour les cyclistes venant de Moulin de St Cry		120 €	
C	Zone de rencontre avec revêtement coloré pour marquer l'entrée de l'école (type esplanade) et faire ralentir les automobiliste	86 m	850 €	Possibilité de réaliser un plateau Revêtement coloré non chiffré
D	Sc 1 : Pictogrammes vélos avec double chevrons Sc 2 : 50 km/h + CVCB Sera bénéfique pour les déplacements piétons et vélos.	491 m	400€ 1 500 €	Elargissement chaussée nécessaire de 0,5 m pour avoir des bandes de rives de 1,5m et une chaussée de 2,5



Saint-Cry < > La Ville Roux

Itinéraire n°14

852 m

+/- 13 300 < > 14 400 €

Plateau résine colorée devant école



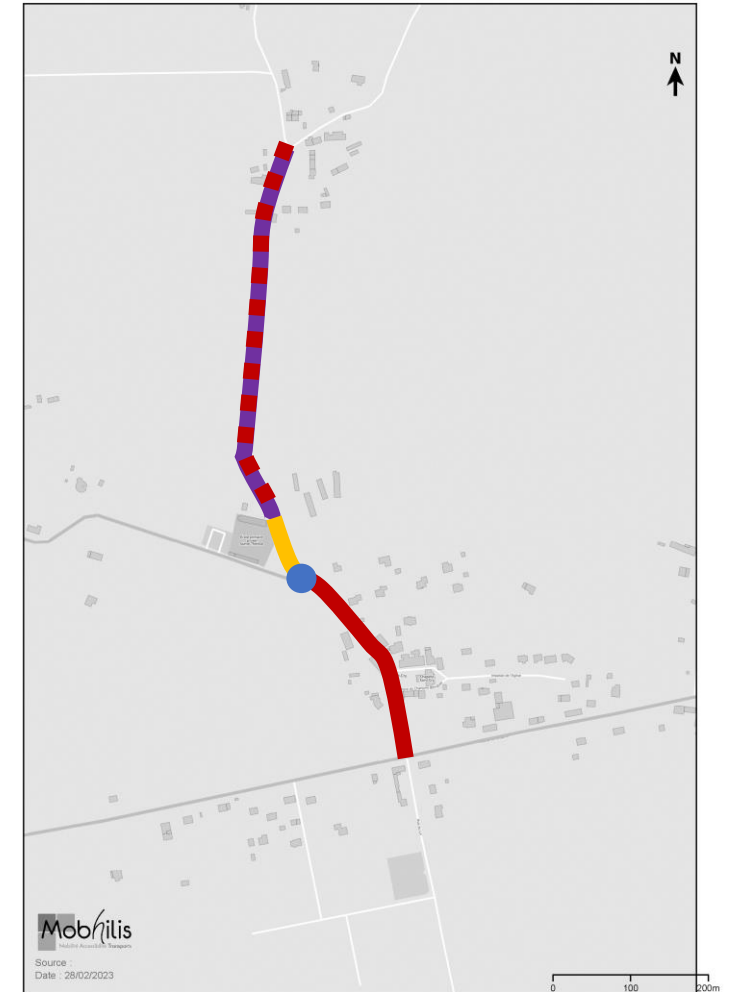
CVCB avec bandes de rives colorées (chevrons à la place des picto vélo)



Pictogrammes vélo sur chaussée



Traversée vélo

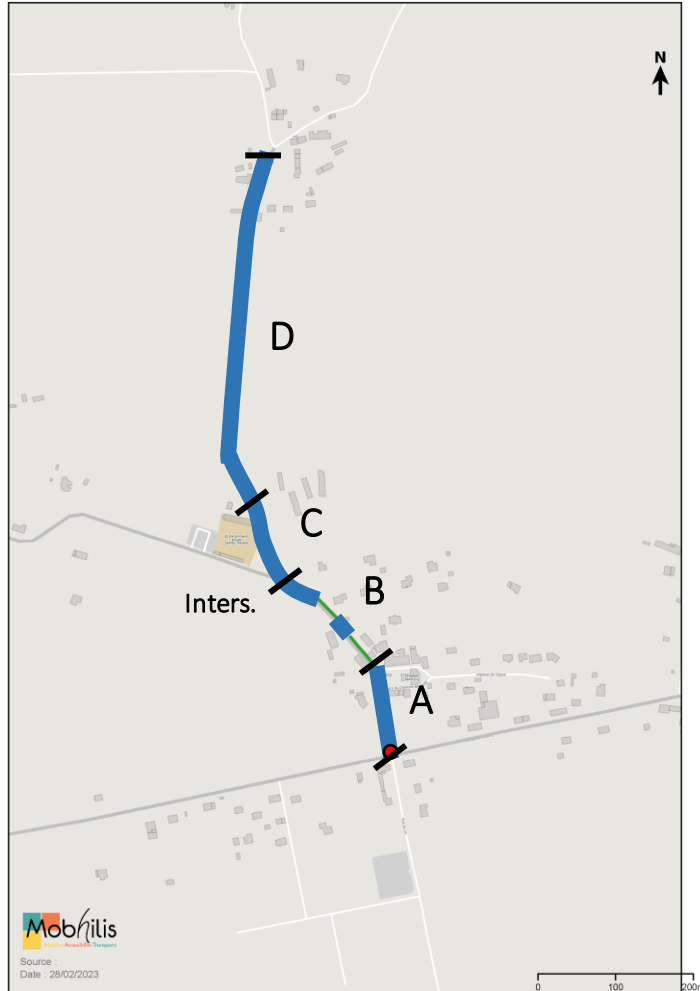


Saint-Cry < > La Ville Roux

Itinéraire n°14

852 m

13 300 €



- █ Priorité 1 : fin de mandat
- █ Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- █ Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

		Priorité 1 : Fin de mandat actu	
		2023	2024
	Pictogrammes vélo Sections A,B,D + Zone de rencontre C		Trottoir Section A
	réalisation des aménagements		réalisation des aménagements
		5 200,00 €	8 100,00 €

Ecole Sainte-Thérèse < > La Ville au Baud




Itinéraire n°15

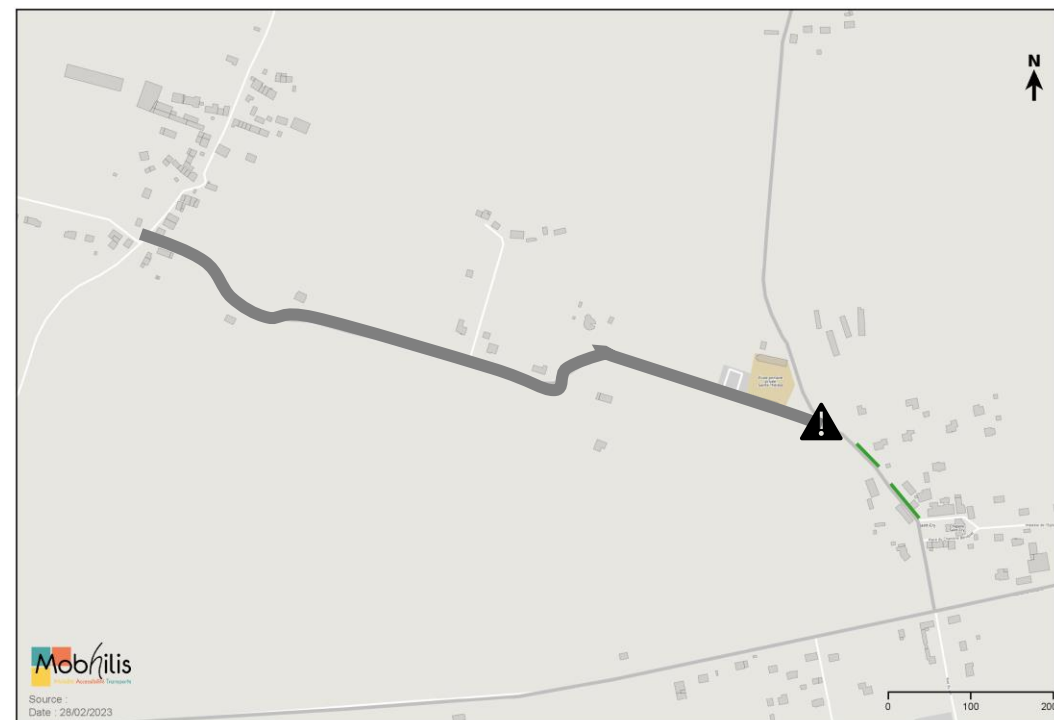
885 m

L'itinéraire 15 permet de relier l'Ecole Sainte-Thérèse (Saint-Cry) à La Ville au Baud. Cet itinéraire emprunte une voirie hors agglomération, sinueuse, peu large par endroit et faiblement circulée.

Aucun aménagement cyclable n'existe à ce jour et seuls les abords de l'école présentent un trottoir piéton. Son aménagement pour les cyclistes sera un atout pour rejoindre l'école et faire le lien avec l'itinéraire 14 permettant de rejoindre le bourg de Saint-Cry puis l'itinéraire 12 vers Nivillac centre.

Légende

-  Point de vigilance
-  Point dangereux issu de la concertation
-  Aucun aménagement



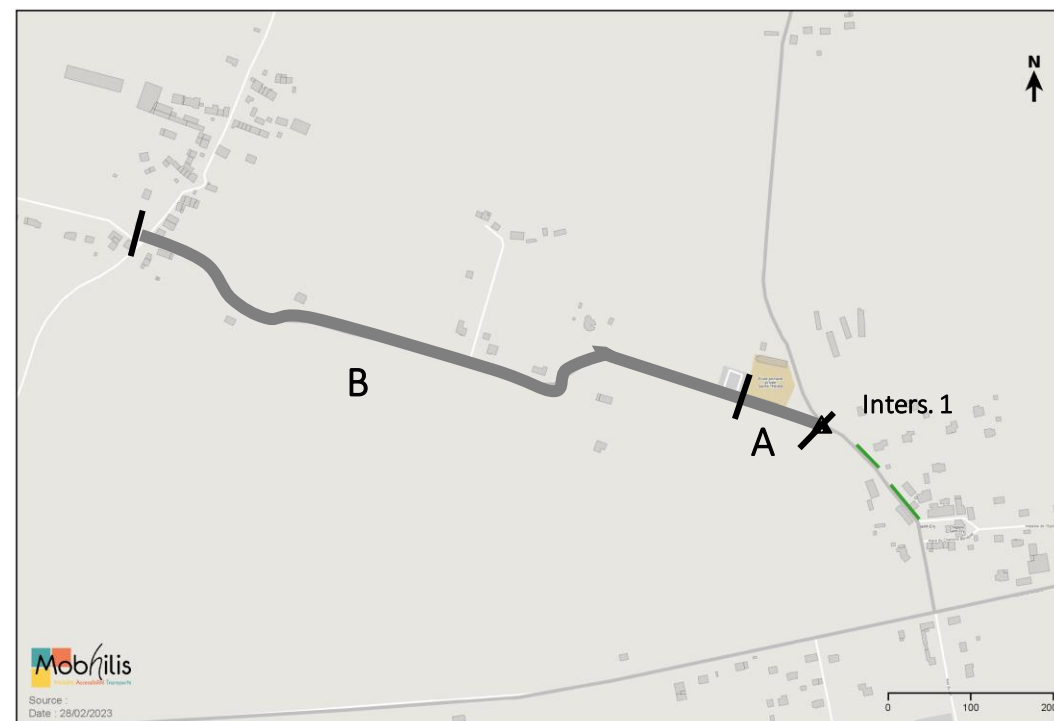
Ecole Sainte-Thérèse < > La Ville au Baud

Itinéraire n°15

885 m

+/- 1 900 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
A	Maintenir le trottoir existant à 1,4m minimum Zone 30 Pictogrammes vélos avec double chevrons	97 m	1 200 € 80 €	
B	50 km/h Pictogrammes vélos	787 m	600 €	Si écluses nécessaires pour faire ralentir les automobilistes, prévoir des écluses avec des bordures basses.



Ecole Sainte-Thérèse < > La Ville au Baud

Itinéraire n°15

885 m

+/- 1 900 €

Zone 30 + Pictogrammes vélo



Pictogrammes vélo



Ecluses doubles



Traversée vélo



Ecole Sainte-Thérèse < > La Ville au Baud

Itinéraire n°15

885 m

1 900 €



- Priorité 1 : fin de mandat
- Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

2027
Pictogrammes vélo Sections A,B + inters.1
réalisation des aménagements
1 900,00 €

La Garenne < > Sainte-Marie

Itinéraire n°16




5,5 km

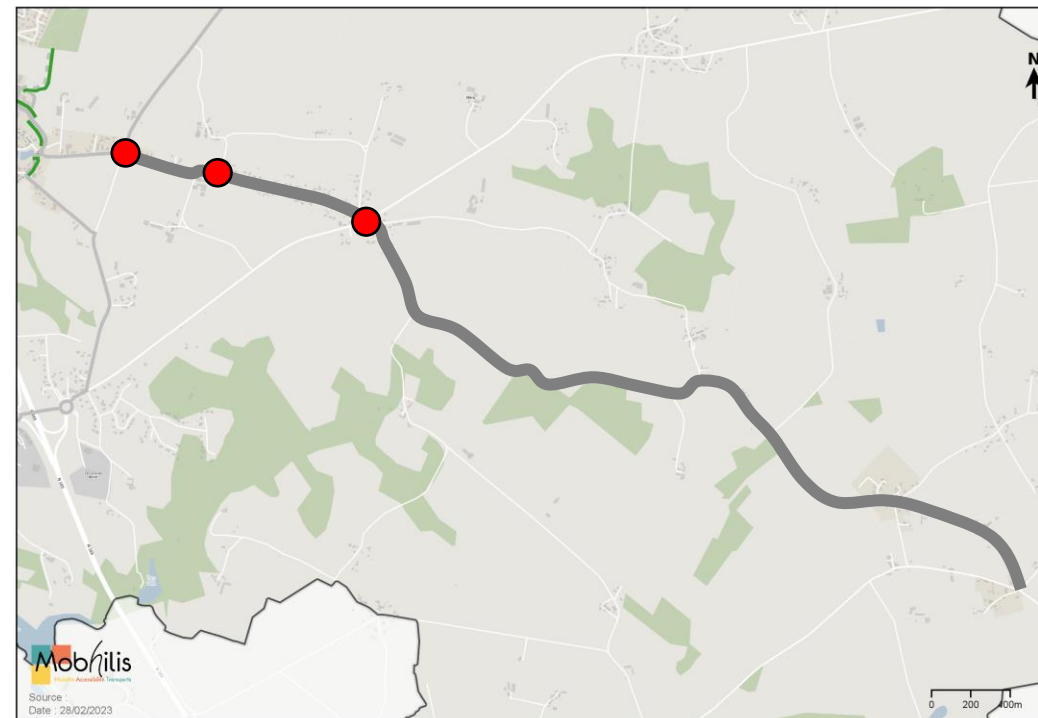
L'itinéraire 16 permet de faire le lien entre La Garenne et Sainte-Marie (La Ville Avril) par La Bonne Façon. Par cet itinéraire, il est possible de rejoindre l'itinéraire 12 vers Nivillac centre et l'itinéraire 13 vers Saint-Cry.

La voirie empruntée est globalement peu circulée mais sinueuse par endroit et des points durs sont présents au niveau des intersections importantes : Bonne Façon (D34) et La Garenne (D176).

Aucun aménagement cyclable n'existe à ce jour sur cet itinéraire.

Légende

-  Point de vigilance
-  Point dangereux issu de la concertation
-  Aucun aménagement



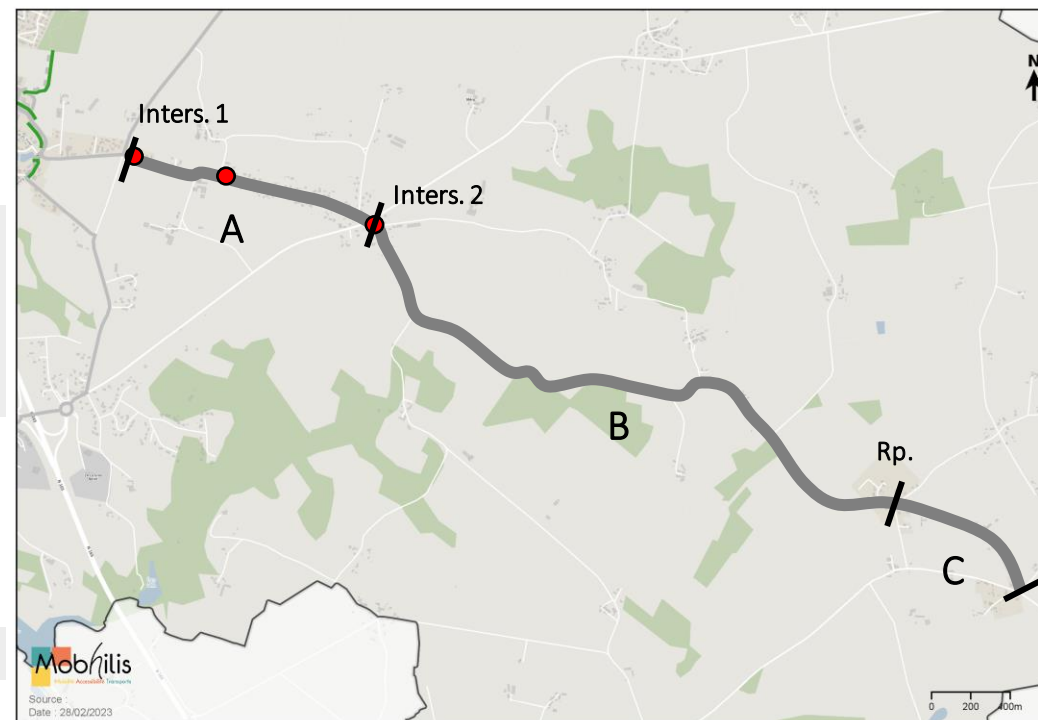
La Garenne < > Sainte-Marie

Sc 1 : Itinéraire n°16

5,5 km

+/- 97 600 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
Inters .1	Cf itinéraire 12		€	
A	50km/h + CVCB Bandes de rives colorées de 1,5m (non chiffrées). Elargissement de 0,5m de la voirie à certains endroit pour maintenir 5,5m d'enrobé.	1,3 km	3 500 € 40 000 €	La CVCB permet aux piétons d'y circuler. Prévoir une dizaine de mètres après et avant chaque intersections sans CVCB (maintien pictogrammes).
Inters .2	D34 à 50 km/h Traversées piétons/vélos très marquée avec revêtement coloré sur l'ensemble du carrefour Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes) Prévoir panneaux A21 pour signaler la traversée de cyclistes.		46 000 €	Prévoir un aménagement de la voirie sur la portion de D34 urbanisée : 50km/h + effet de rétrécissement de la chaussée. Avec CD56
B	Jusqu'au 72 La Bonne Façon : 50 km/h + Pictogrammes vélo avec double chevrons Après le 72 La Bonne façon : 70 km/h + pictogrammes vélo avec double chevrons	3,4 km	6 500 €	
Rp.	Pictogrammes au centre de la chaussée du giratoire		60 €	
C	70 km/h + pictogrammes vélo	817 m	1 500 €	



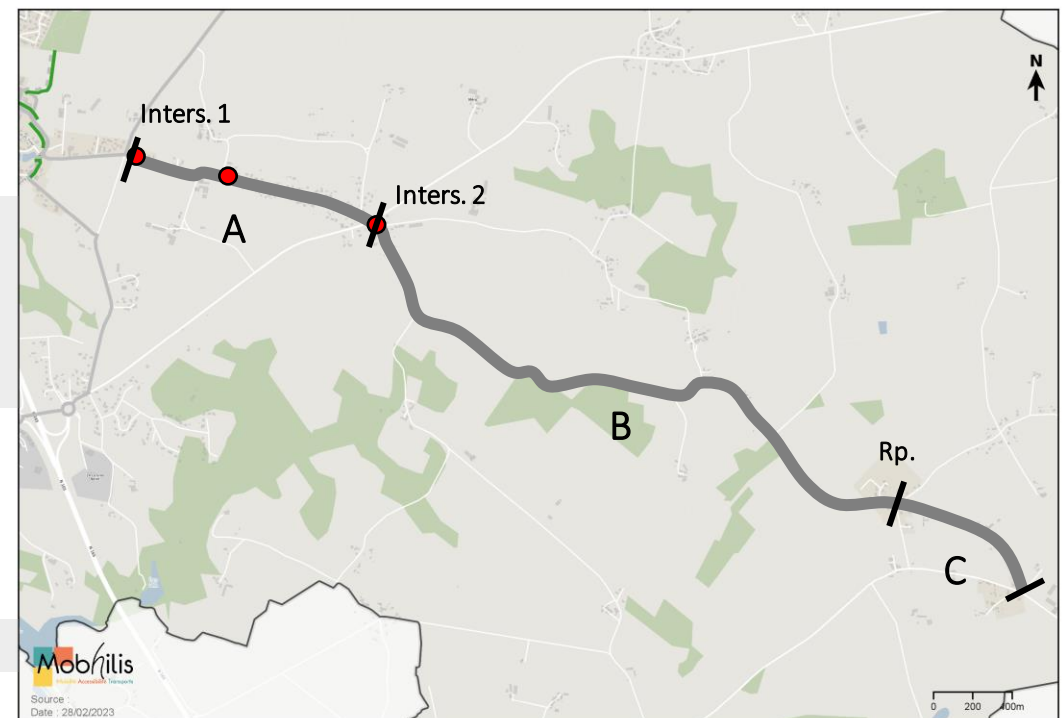
La Garenne < > Sainte-Marie

Sc 2 : Itinéraire n°16

5,5 km

+/- 554 000 €

	Aménagement	Long.	Coût	Remarques
Inters .1	Cf itinéraire 12		€	
	Début de la Garenne : Voie verte côté nord		10 000 €	
A	50km/h Voie verte urbaine (enrobé) côté nord : 3m Chaussée : 5,5 m	1,3 km	490 000 €	Emprise nécessaire à prévoir : 8,5m mini. Cela signifie buser les fossés sur au moins un des côtés de la voie.
Inters .2	D34 à 50 km/h Traversées piétons/vélos très marquée avec revêtement coloré sur l'ensemble du carrefour Priorité aux cyclistes (cédez le passage aux automobilistes) Prévoir panneaux A21 pour signaler la traversée de cyclistes.		46 000 €	Prévoir un aménagement de la voirie sur la portion de D34 urbanisée : 50km/h + effet de rétrécissement de la chaussée. Avec CD56
B	Jusqu'au 72 La Bonne Façon : 50 km/h + Pictogrammes vélo avec double chevrons Après le 72 La Bonne façon : 70 km/h + pictogrammes vélo avec double chevrons	3,4 km	6 500 €	
Rp.	Pictogrammes au centre de la chaussée du giratoire		60 €	
C	70 km/h + pictogrammes vélo	817 m	1 500 €	



La Garenne < > Sainte-Marie

Itinéraire n°16

5,5 km

+/- 97 600 < > 554 000 €

Traversée Hors agglo



Traversée piétons/vélos



CVCB avec bandes de rives colorées
(chevrons à la place des picto vélo)



Pictogrammes vélo



Voie verte urbaine



Picto vélo centré sur giratoire

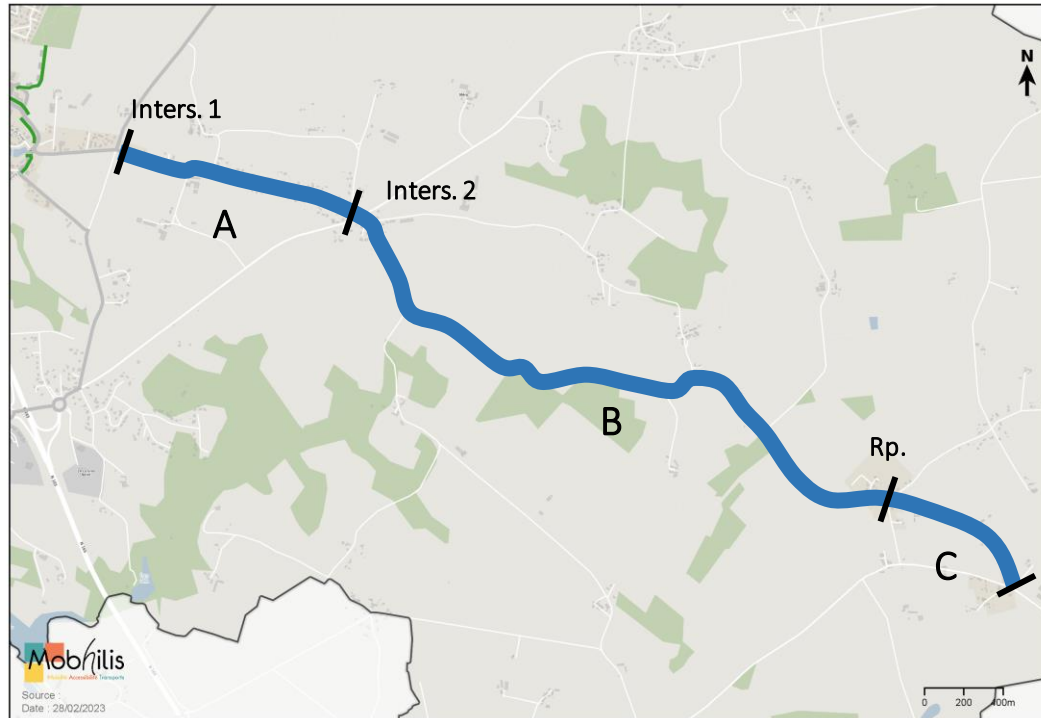


La Garenne < > Sainte-Marie

Itinéraire n°16

5,5 km

97 600 €



- Priorité 1 : fin de mandat
- Priorité 2 : Prochain mandat : 1^{ère} moitié
- Priorité 3 : Prochain mandat : 2^{ème} moitié

		Priorité 1 : Fin de mandat actuel	
		2023	2024
	Traitement Section A (CVCB ou Voie Verte)		CVCB et pictogrammes vélo Sections A,B,C + Rp
	Etudes préopérationnelles		réalisation des aménagements
		PM	51 600,00 €
			Traitement intersection 2 sur la D34
			réalisation des aménagements
			46 000,00 €

Chiffrage



Bilan des coûts

Attention, les coûts sont à titre indicatif. Le coût des panneaux (sauf pour Zone 30 et Zone 20), de la main d'œuvre et des emprises foncières ne sont pas compris dans les chiffrages.

n_iti	nom_iti	Scénario 1	Scénario 2
1	Boulevard de Bretagne <> Centre-ville	193 700 €	387 700 €
2	Boulevard de Bretagne <> Giratoire Clos Martin	7 300 €	179 200 €
3	Rue des Bouleaux <> Collège <> Piscine	120 700 €	136 200 €
4	Boulevard de Bretagne	796 000 €	
5	Boulevard de Bretagne <> Soleil Levant	1 115 600 €	1 266 300 €
6	Croix-Neuve <> ZA des Métairies	62 200 €	64 400 €
7	Métairies de Bas <> Soleil Levant	583 100 €	731 900 €
8	Ecole privée - Mairie	156 700 €	406 600 €
9	Place Saint-Pierre	87 800 €	88 600 €
10	Salle de sports <> Ville Frabourg	53 900 €	116 200 €
11	Ville Aubin <> Centre Culturel	74 800 €	
12	Mairie <> La Garenne	131 600 €	307 000 €
13	La Garenne <> Saint-Cry	41 000 €	72 000 €
14	Saint-Cry <> La Ville Roux	13 300 €	14 400 €
15	Ecole Sainte-Thérèse <> La Ville au Baud	1 900 €	
16	La Garennes <> Sainte-Marie	97 600 €	554 000 €
	TOTAUX	3,5 M €	5,2 M €

> Une priorisation amenant à la programmation des itinéraires est évidente afin de pouvoir rendre opérationnel le Schéma Directeur Cyclable

Bilan financier par an

Priorité 1 : Fin de mandat actuel			
2023	2024	2025	2026
26 990,00 €	335 675,00 €	370 075,00 €	331 200,00 €

Priorités 2 : nouveau mandat 1ère partie		
2027	2028	2029
429 240,00 €	796 000,00 €	266 800,00 €

Priorité 3 : nouveau mandat 2ème partie		
2030	2031	2032
317 500,00 €	420 400,00 €	209 700,00 €

MOYENNE PAR AN	386287,78
----------------	-----------

coût total
3 476 590,00 €